



**SITUATION SOCIOECONOMIQUE DES MENAGES DANS LE DISTRICT
D'AMBOVOMBE ET IMPACT DE LA CRISE SOCIOPOLITIQUE AU
NIVEAU DES MENAGES**

JUIN 2011

MADAGASCAR

VERSION DEFINITIVE

Juin 2011

Table des matières

TABLE DES MATIERES.....	II
LISTE DES TABLEAUX.....	V
LISTE DES GRAPHIQUES	VII
ACRONYMES.....	VIII
RESUME EXECUTIF	IX
1. CONTEXTE, OBJECTIFS ET METHODOLOGIE	1
Contexte	1
Objectifs de l'étude	3
Aspects méthodologiques	3
1.1.1. Echantillonnage.....	3
1.1.2. Phase pré-enquête	4
1.1.3. Phase de collecte de données	5
1.1.4. Phase post-enquête	6
1.1.5. Traitement et analyse de données.....	6
2. PRESENTATION DES RESULTATS.....	7
2.1. Caractéristiques des échantillons.....	7
2.1.1. Caractéristiques des ménages.....	7
2.1.2. Caractéristiques des membres des ménages	9
2.2. Migration.....	11
2.2.1. Incidence de la migration	11
2.2.2. Caractéristiques des migrants	12
2.2.3. Lieu de provenance des migrants	13
2.2.4. Motifs de la migration	14
2.3. Transport.....	15
2.3.1. Ampleur des déplacements.....	15
2.3.2. Caractéristiques des individus qui se sont déplacés	16
2.3.3. Déplacements et secteur d'activité.....	17
2.3.4. Motifs de déplacement	18
2.3.5. Les dépenses liées aux déplacements.....	20
2.4. Education.....	21
2.4.1. Niveau d'instruction de la population de 6 ans et plus.....	21

2.4.2.	Scolarisation des enfants.....	23
2.4.3.	Absence et performance scolaire des enfants.....	27
2.4.4.	Problèmes rencontrés par les ménages en termes de scolarisation.....	29
2.5.	Activités économiques.....	30
2.5.1.	Activités.....	30
2.5.2.	Profil du capital humain.....	31
2.5.3.	Secteur d'activité de la population active.....	32
2.6.	Revenu des ménages.....	33
2.6.1.	Structure et caractéristiques du revenu.....	33
2.6.2.	Les niveaux de revenu.....	35
2.6.3.	Les niveaux de revenu selon les caractéristiques sociodémographiques.....	35
2.7.	Dépenses des ménages.....	37
2.7.1.	Structure des dépenses totales.....	37
2.7.2.	Les dépenses courantes non alimentaires.....	38
2.7.3.	Part des dépenses alimentaires par rapport au revenu.....	39
2.7.4.	Profil des ménages selon les quintiles de dépenses alimentaires.....	40
2.8.	Sécurité alimentaire.....	45
2.8.1.	Le profil de consommation alimentaire.....	46
2.8.2.	Fréquence de consommation des différents groupes d'aliments.....	48
2.8.3.	Le type d'aliment de base.....	49
2.8.4.	Situation des stocks en aliments de base et origine des aliments consommés.....	50
2.8.5.	Perceptions sur la situation alimentaire actuelle.....	52
2.9.	Agriculture.....	52
2.9.1.	Les principales cultures.....	52
2.9.2.	Elevage.....	54
2.10.	Réseau social.....	57
2.10.1.	La nature des principales difficultés.....	57
2.10.2.	La recherche des solutions en cas de difficultés.....	59
2.10.3.	La forme d'aide obtenue par le ménage.....	60
2.11.	Chocs et stratégies.....	60
2.12.	Eau et assainissement.....	64
2.12.1.	Accès à l'eau.....	64
2.12.2.	Utilisation de latrine.....	67
2.12.3.	Pratiques habituelles en matière d'hygiène.....	68
2.13.	Santé et VIH/SIDA.....	69
2.13.1	Santé de la population.....	69
2.13.2.	Perceptions sur le VIH/SIDA.....	72
2.14.	Habitat.....	76
2.14.1.	Perceptions sur les services rendus par la commune.....	76
2.14.2.	Perceptions sur les services rendus par les fokontany.....	78

2.15. Protection de l'enfant et violence à domicile.....	79
2.15.1. Violence à l'égard de l'enfant.....	79
2.16. Violence à l'égard de la femme.....	80
2.17. Etat de droit et justice	81
2.17.1. Perceptions des ménages sur l'insécurité depuis janvier 2010.....	81
2.17.2. Occurrence d'arrestation depuis janvier 2010.....	82
2.17.3. Situation à l'égard des médias	83
2.18. Jeunes.....	84
2.19. Besoins prioritaires.....	89
CONCLUSION.....	91
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	93

Liste des tableaux

Tableau 0-1 : Les modules inclus dans le questionnaire	5
Tableau 2.1-1 : Caractéristiques des ménages enquêtés.....	7
Tableau 2.1-2 : Caractéristiques des membres des ménages.....	9
Tableau 2.2-1 : Caractéristiques des migrants.....	12
Tableau 2.2-2 : Lieu de provenance des migrants	13
Tableau 2.2-3 : Motifs de migration selon le sexe	14
Tableau 2.2-4 : Motifs de migration selon le lieu de provenance.....	14
Tableau 2.3-1 : Fréquence des déplacements effectués par les individus âgés de 6 ans et plus	15
Tableau 2.3-2 : Caractéristiques des déplacements selon le sexe	16
Tableau 2.3-3 : Répartition par genre des motifs de déplacement	18
Tableau 2.3-4 : Répartition des motifs de déplacement par secteur d'activité.....	19
Tableau 2.3-5 : Dépenses mensuelles en transport.....	21
Tableau 2.4-1: Niveau d'instruction de la population âgée de 6 ans et plus	22
Tableau 2.5-1: Situation vis-à-vis de l'activité des membres des ménages de 15 ans et plus	31
Tableau 2.5-2 : Profil du capital humain	31
Tableau 2.5-3 : Secteur d'activité de la population active	33
Tableau 2.6-1 : Source ou composition du revenu total (monétaire/non monétaire)	34
Tableau 2.6-2 : Les niveaux de revenu au cours des 30 derniers jours (en Ariary).....	35
Tableau 2.7-1 : Structure des dépenses totales.....	37
Tableau 2.7-2 : Caractéristiques des principales dépenses courantes non alimentaires (en Ariary).....	39
Tableau 2.7-3 : Répartition des ménages suivant la part des dépenses par rapport au revenu, et selon les caractéristiques sociodémographiques.....	39
Tableau 2.7-4 : Profil des ménages selon les dépenses alimentaires par tête et la consommation alimentaire au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête	42
Tableau 2.8-1 : Répartition des ménages selon le FCS et les caractéristiques sociodémographiques	47
Tableau 2.8-2 : Fréquence de la consommation alimentaire (en nombre de jours au cours de la semaine ayant précédé l'enquête)	49
Tableau 2.8-3 : Répartition des ménages selon le type d'aliment de base pendant le jour ayant précédé l'enquête (N=500)	50
Tableau 2.8-4 : Estimation de la durée des stocks (en mois).....	51
Tableau 2.8-5 : Principales sources des aliments (%).....	52
Tableau 2.9-1: Le niveau de diversification agricole (production en kg)	53
Tableau 2.9-2: Commercialisation des produits agricoles autres que le riz au cours des 30 derniers jours qui précèdent l'enquête (vente en kg).....	53
Tableau 2.9-3 : Caractéristiques de la vente (prix en Ariary).....	54
Tableau 2.9-4 : Type d'élevage	56
Tableau 2.9-5: Destination de l'élevage.....	56
Tableau 2.10-1: Les difficultés rencontrées selon les variables sociodémographiques.....	58
Tableau 2.10-2 : Type de recours en cas de difficultés	59
Tableau 2.10-3: Type d'aide reçu par les ménages.....	60
Tableau 2.11-1: Chocs subis par les ménages depuis janvier 2010	60
Tableau 2.11-2: Stratégies adoptées pour faire face aux chocs	62
Tableau 2.12-1 : Les sources d'approvisionnement en eau	64
Tableau 2.12-2 : Distance parcourue pour la recherche d'eau	65
Tableau 2.13-1: Taux de morbidité	69
Tableau 2.13-2: Les principales maladies.....	71
Tableau 2.13-3: Raisons de non consultation médicale.....	72
Tableau 2.13-4: Connaissances sur le VIH/SIDA.....	73

Tableau 2.13-5: Perceptions erronées sur le mode de transmission du VIH/SIDA	74
Tableau 2.13-6: Perceptions sur le mode de contamination du VIH/SIDA	75
Tableau 2.14-1: Les domaines faisant l'objet de non satisfactions.....	78
Tableau 2.15-1: Etendue de la violence à l'égard des enfants.....	79
Tableau 2.16-1: Nature des violences à domicile	80
Tableau 2.17-1: Mesures prises par les ménages pour faire face à l'insécurité	82
Tableau 2.17-2 : Perceptions sur le rôle des médias dans le contexte actuel de la crise	84
Tableau 2.18-1 : Degré d'optimisme des enquêtés sur l'avenir des jeunes.....	85
Tableau 2.18-2 : Opinions sur les principales menaces à la santé des jeunes	87
Tableau 2.18-3 : Opinions sur les rôles des parents en matière d'éducation sur le SIDA.....	88
Tableau 2.18-4 : Domaines ne répondant pas aux besoins des jeunes en matière de service de santé publique	88
Tableau 2.19-1 : Besoins prioritaires des ménages rapportés	89
Tableau 2.19-2 : Opinions sur l'évolution de la situation des ménages.....	90

Liste des graphiques

Graphique 2.1-1 : Pyramide des âges de la population	11
Graphique 2.2-1 : Ampleur de la migration	12
Graphique 2.3-1 : Déplacement par activité	17
Graphique 2.4-1 : Taux Bruts de Scolarisation par cycle	23
Graphique 2.4-2 : Education et travail des enfants de 6 à 17 ans.....	26
Graphique 2.5-1 : Les taux d'occupation par groupe d'âge et par sexe	32
Graphique 2.12-1 : Utilisation de latrines	67
Graphique 2.13-1 : Recours aux soins médicaux	71
Graphique 2.14-1 : Services publics déclarés les plus satisfaisants	77
Graphique 2.15-1: Les formes d'agression à l'égard de l'enfant	79
Graphique 2.17-1: Les médias utilisés par les enquêtés pour s'informer.....	83
Graphique 2.18-1: Perceptions des enquêtés sur le niveau d'engagement des jeunes	85

Acronymes

APC	Approche Par les Compétences
CEG	Collège d'Enseignement Général
CEPE	Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires
EPM	Enquêtes Périodiques auprès des Ménages
EPP	Ecole Primaire Publique
FCS	Food Consumption Score
FOFIFA	Foibe Fikarohana ho Fampandrosoana ny any Ambanivohitra
FRAM	Fikambanan'ny Ray Aman-drenin'ny Mpianatra (Association des Parents d'Elèves)
INSTAT	Institut National de la Statistique
IRA	Infections Respiratoires Aigues
Mc RAM	Multi Cluster Rapid Assessment Mechanism
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPN	Produits de Première Nécessité
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
ROR	Réseau des Observatoires Ruraux
SAP	Système d'Alerte Précoce
SIDA	Syndrome d'Immuno-Déficiences Acquises
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TNS	Taux Net de Scolarisation
uc	Unité de consommation
VIH	Virus de l'Immunodéficiences Humaine
ZD	Zone de Dénombrement

Résumé exécutif

La vulnérabilité de la population résidant dans le sud est largement reconnue étant donné la récurrente sécheresse qui a commencé à prendre de l'ampleur depuis ces dernières années. En même temps, la crise politique traversée par le pays depuis 2009 est venue s'ajouter au large éventail de chocs externes qui sont susceptibles d'affecter les conditions de vie de la population. Face à un tel contexte d'aléas climatiques et de la crise politique, les Nations Unies ont mis en œuvre par le biais de la coordination de l'UNICEF des enquêtes multisectorielles auprès des ménages ruraux en vue de réaliser un diagnostic de la situation socioéconomique actuelle de ces derniers. Les informations ainsi recueillies serviront de données de base illustrant l'impact de la conjoncture au niveau de ces ménages.

Les aspects méthodologiques ont prévu deux passages d'enquêtes dont un en période de récolte et un autre durant la soudure, et ce, en vue de mettre en exergue l'effet des saisons sur la situation des ménages dans l'année. Le plan d'échantillonnage adopté garantit la représentativité statistique des données à l'échelle du district.

Comme l'étude vise à appréhender la vulnérabilité en milieu rural, le choix du site focalisé sur le district Ambovombe est estimé pertinent étant donné les problèmes de sécheresse et d'insécurité alimentaire qui y prévalent de manière chronique. La collecte de données s'est tenue du 16 juin au 16 juillet 2010, ce premier passage ayant ciblé la saison post-récolte sachant que la récolte de manioc et de patate douce dans la région survient généralement vers le mois de juin. Le présent document consiste alors au rapport d'analyse menée dans le district d'Ambovombe pendant la période ayant succédé à la récolte.

A. Caractéristiques sociodémographiques de la population

De légers écarts par rapport à la tendance en milieu rural malgache ont été ressentis en ce qui concerne les caractéristiques des ménages. De même, la population d'Ambovombe est beaucoup plus jeune par rapport à la situation nationale.

La taille de l'échantillon représentatif du district d'Ambovombe est de 500 ménages. Ceux-ci sont en moyenne constitués de 5.9 personnes, soit une taille des ménages supérieure à la tendance en milieu rural de 4.8¹. Par ailleurs, le taux des ménages dirigés par une femme est également plus élevé (31%) si l'on compare avec la référence en milieu rural qui est de 21%¹. Comme la communauté d'Ambovombe se démarque par la pratique de la polygamie, 12% des femmes chefs de ménage sont épouses d'un polygame. Un faible niveau de revenu a été constaté vu que seuls 6% des ménages disposent d'un revenu courant dépassant Ariary 30 000 au cours des 30 jours ayant précédé l'enquête. Les ménages dirigés par une femme sont plus enclins à intégrer la classe à plus faible revenu, en dessous d'Ariary 50 000.

En raison de la forte fécondité, la proportion des jeunes de moins de 15 ans est plus importante à Ambovombe (54%) par rapport au pourcentage des individus de la même tranche d'âge en milieu rural (48.5%)¹. Un faible niveau d'instruction transparaît sachant que 64% de la population de 15 ans et plus n'ont jamais été scolarisés, un léger écart en défaveur des femmes a été ainsi constaté. La quasi-totalité des membres des ménages sont résidents présents.

¹ EDSMD IV

B. Migration

L'incidence de migration est assez faible à Ambovombe (1.5%), et ce phénomène est en grande partie l'affaire des jeunes, célibataires et inactifs.

Presque la totalité de la population (98.5%) est originaire de la région de résidence actuelle, ce qui met en lumière sa faible mobilité. La migration affecte plus essentiellement les jeunes étant donné qu'un migrant sur 2 est âgé de moins de 25 ans. De ce fait, ce sont à la fois les sans instruction et les célibataires qui en sont les plus concernés. En cas de migration interrégionale, celle qui prédomine vu que 68% des migrants viennent de districts d'autres régions, le travail est le motif primordial surtout pour les hommes. Mais si elle s'opère à l'intérieur même du district, les trois causes fondamentales sont le confiage d'enfants à d'autres familles, suivi de l'éducation, et puis du mariage.

C. Déplacements

Une faible mobilité en termes de déplacements a été appréhendée et ce, du fait de la nature même des activités pratiquées.

En raison de la nature des activités rurales, l'incidence des déplacements au niveau du chef lieu de district est relativement faible (10%). En cette saison d'après-récolte, le fait de se rendre au marché représente le principal motif de déplacement constaté. L'objectif en est d'abord de faire des achats (66% en tant que premier motif), puis d'écouler les produits (57% en tant que deuxième motif).

D. Activités économiques

Plus de 3 individus âgés de 15 ans et plus sur 4 sont occupés. L'entrée dans le monde du travail semble relativement précoce alors que la sortie en est assez tardive.

Une forte implication des individus âgés de 15 ans et plus dans les activités économiques a été ressentie (78%). Ces individus occupés sont essentiellement mariés (62.5%) du fait qu'ils doivent satisfaire les besoins et obligations des ménages. Les inactifs, constitués en majorité de célibataires, représentent surtout les enfants scolarisés. La participation des enfants aux activités commence vers l'âge de 10 ans et parallèlement, les personnes avancées en âge se retirent assez tardivement du monde de travail. L'occupation économique des hommes est maximale entre 44 et 64 ans (100%). Etant donné que les activités principales sont fondamentalement focalisées sur l'Agriculture, le secteur primaire fournit la majorité des occupations des actifs de 15 à 64 ans (87%).

E. Education et scolarisation

D'une manière générale, la conjoncture liée à la crise n'a pas engendré de bouleversements majeurs au niveau de la sphère éducative. Les cantines scolaires contribuent à booster la scolarisation mais néanmoins, le taux de survie² est faible en raison de l'abandon scolaire assez précoce.

Un faible niveau d'instruction s'est fait constater. En effet, plus de la moitié de la population de 6 ans et plus n'a jamais été scolarisée (59%) et à cet égard, le non accès à l'éducation ne connaît pas de différence entre les genres. Après cela, le niveau d'éducation primaire incomplet touche une fraction assez importante de la population de cette tranche d'âge, avec 30% pour les hommes et 32% pour les femmes. Pour ce qui est de la fréquentation scolaire, les TBS au primaire sont faibles par rapport à la situation nationale et accusent un important écart en défaveur des garçons. Des déperditions

² Rapport du taux des enfants ayant commencé le primaire et le taux de ceux qui ont terminé le cycle primaire

scolaires flagrantes sont perçues à travers l'amenuisement des taux de scolarisation au fur et à mesure de l'avancement des cycles scolaires et la déscolarisation se produit généralement à vers l'âge de 15 ans, affectant principalement les enfants issus des ménages moins aisés. L'influence du niveau d'instruction du chef du ménage et du niveau de revenu sur la scolarisation des enfants a été mise en évidence. Une proportion non négligeable d'enfants âgés de 6 à 17 ans est déjà exclue du système éducatif, soit pour s'occuper de tâches domestiques soit pour contribuer dans les exploitations agricoles familiales (47% chez les garçons contre 36% chez les filles).

En raison d'absence inhabituelle des enseignants pour la plupart des cas, l'incidence de l'absence prolongée au cours de l'année scolaire 2009-2010 n'est pas non négligeable (7% pour le primaire; 10% pour le premier cycle et 7% pour le second cycle). Néanmoins, l'abandon au cours de l'année scolaire s'est avéré faible (1%).

Les contraintes comme le manque d'uniformes ou d'effets scolaires, l'insuffisance des moyens financiers pour supporter les frais de scolarité, les lacunes en termes d'infrastructures ainsi que le manque d'enseignants ont été les principaux problèmes soulevés.

F. Revenus

Les ménages du districts connaissent en période post-récolte des revenus courants faibles, sachant plus de 1 ménage sur 3 dispose d'un revenu courant mensuel en dessous d'Ariary 50000. Les recettes procurées par la décapitalisation occupe la grande part du revenu total (50% pour la vente de bétail).

Le revenu des ménages à Ambovombe est constitué à 74% de revenu monétaire, c'est-à-dire de l'argent procuré par les exploitations extra-agricoles, la vente d'actifs ou les transferts d'argent. La composante non monétaire est, par contre, constituée de l'évaluation monétaire des autoconsommations (26%). La vente de bétail occupe la plus grande part au sein du revenu total des 30 jours ayant précédé l'enquête (50%). Le recours à ces revenus de type exceptionnel traduit une forme de vulnérabilité parce que les ménages concernés par la décapitalisation sont contraints de se déposséder d'une partie de leurs actifs en saison d'après-récolte afin de subvenir aux besoins essentiels.

En cette saison supposée comme favorable, plus de 1 ménage sur 3 intègre la catégorie à plus faible revenu (moins d'Ariary 50 000). Cette situation est partiellement due tant à l'impact de la sécheresse sur les exploitations familiales qu'à l'effondrement des prix aux producteurs lié à la conjoncture. Les ménages dirigés par une femme sont plus nombreux à faire partie de cette catégorie plus lésée (48%). Il en est de même avec les ménages composés d'au plus 4 individus (55%) et de ceux dirigés par une personne n'ayant jamais été scolarisée (40%)

G. Dépenses

Une facette de la vulnérabilité se manifeste par la prépondérance des dépenses alimentaires au sein des dépenses globales (80%). Il s'avère également que même en période post-récolte, le revenu considéré comme permanent ne parvient plus à supporter les dépenses alimentaires pour plus de 1 ménage sur 2.

Comme pour le cas du revenu, la structure des dépenses des ménages ruraux se démarque par la composante non monétaire qui consiste en différentes formes d'autoconsommations (50.5%). Une telle proportion témoigne que les exploitations agricoles rurales traduisent encore une économie de subsistance destinée en premier lieu à satisfaire les besoins alimentaires. L'ensemble des dépenses alimentaires occupe une part considérable dans les dépenses totales (79%), laissant entendre d'importants rationnements au niveau des postes budgétaires moins prioritaires. Entre autres, les dépenses superflues n'affectent qu'un pourcentage assez faible de ménages, notamment 8% pour la communication téléphonique et 6% pour les déplacements et transports.

Par ailleurs, un autre aspect de la vulnérabilité est appréhendé à travers le gonflement sensible de la part des dépenses alimentaires par rapport au revenu courant dont la moyenne est de 151% et la médiane de 100%. De tels résultats signifient que pour plus de 1 ménage sur 2, le revenu courant qui est considéré comme permanent n'arrive plus à supporter les dépenses alimentaires. En dehors des ménages à plus faibles revenus, ceux dirigés par une femme en sont les plus affectés (158% si c'est 148% pour ceux qui sont dirigés par des hommes). Ces lacunes au niveau du revenu conduisent les ménages à recourir aux revenus exceptionnels, notamment par le biais de la décapitalisation qui risque de rendre les ménages à court d'actifs dans les années à venir. Même en période post-récolte, la situation s'annonce préoccupante sachant que près de 1 ménage sur 3 s'est mis à vendre du zébu au cours des 30 jours ayant précédé l'enquête et 29% ont dû écouler une partie du cheptel ovin ou caprin. Il a été également constaté que la diversification alimentaire est limitée à mesure que les dépenses en nourriture sont faibles.

H. Sécurité alimentaire

Même en période post-récolte, la ration alimentaire est pauvre en termes de diversification car elle se réduit essentiellement à la consommation du manioc et de feuilles de patate douce pour la majorité des ménages. L'incidence non négligeable des sauts de repas en cette saison mériterait une attention particulière (20% au petit déjeuner et 17% au déjeuner).

La vulnérabilité de la communauté locale transparaît en termes de sécurité alimentaire si l'on compare avec les ménages de la Capitale, sachant qu'après la saison des récoltes, 19% des ménages accusent un pauvre FCS. Le niveau de diversification alimentaire s'avère relativement faible puisque les ménages se nourrissent essentiellement du manioc frais (75%) et de feuilles de patate douce (97%). La consommation des autres groupes d'aliments touche des proportions moins élevées de ménages : 46% pour les légumineuses, 40% pour le riz, 29% pour la viande et 15% pour le laitage. La veille de l'enquête, le manioc frais est pris par 47% des ménages au petit déjeuner et 47% au déjeuner tandis que le manioc sec a servi de repas du soir pour 58%.

Les répercussions de la sécheresse sont palpables à travers les stocks à disposition des ménages au moment de l'enquête. En effet, 1 ménage sur 3 ne sont dotés de stocks de manioc après la saison des

récoltes. Il est alors à craindre que la période de soudure pourrait survenir un peu plus tôt. Chez les ménages disposant de stocks, la couverture alimentaire en est relativement faible comme étant en moyenne de 2.8 mois pour l'aliment de base qu'est le manioc. En raison de l'indisponibilité de stock et de moyens financiers, 20% des ménages ont dû sauter le petit déjeuner le jour ayant précédé l'enquête tandis que 17% n'ont pas pris le repas de midi. En saison supposée comme plus favorable dans l'année, les 2/3 des ménages estiment faire face à une situation alimentaire mauvaise, voire très mauvaise.

I. Agriculture

Les conditions climatiques locales limitent la diversification culturelle et le manioc représente la principale spéculation rencontrée. La forte autoconsommation de la production agricole signifie une économie rurale de subsistance. La grande majorité des ménages pratique l'élevage dont essentiellement l'élevage avicole (78%), bovin (58%) et ovin ou caprin (52%).

Considéré comme plus adapté et résistant à la sécheresse, le manioc représente la culture la plus pratiquée et la plus rencontrée, avec 82% des ménages pratiquant. Les autres spéculations ne concernent qu'une proportion moins élevée de ménages, notamment 38% pour les brèdes dont essentiellement des feuilles de patate douce et 20% pour le maïs. Le riz ne convient pas aux conditions climatiques. Un pourcentage réduit des ménages a recours à l'écoulement d'une partie de la production puisque celle-ci consiste en premier lieu à subvenir aux besoins alimentaires des ménages. Entre autres, 22% des producteurs seulement ont vendu du manioc tandis que 29% ont vendu de l'arachide. Même au moment de l'enquête, une certaine fluctuation des prix aux producteurs a été ressentie. Concernant l'élevage, 86% des ménages pratiquent cette activité qui concerne davantage les ménages dirigés par des femmes (89% contre 80% pour ceux qui sont dirigés par des hommes). Déjà au moment de l'enquête, un tiers des ménages est concerné par la décapitalisation en général. L'achat d'animaux d'élevage a par contre affiché une incidence peu significative. Il a été appréhendé que les ménages pratiquant l'élevage soient moins nombreux à faire partie de la classe de ménages moins aisés en termes de revenu.

J. Réseau social

Même en période post-récolte, la quasi-totalité des ménages n'est pas épargnée par les difficultés qui affectent principalement le plan alimentaire (56%) et l'aspect financier (39%).

Seule une infime fraction des ménages estime vivre sans contrainte particulière (0.3%). Les difficultés alimentaires sont les plus rencontrées car elles touchent plus d'un ménage sur 2. En effet, la détérioration, voire l'anéantissement de la production à cause de la sécheresse n'est pas sans répercussions sur la situation alimentaire. Parallèlement, environ 4 ménages sur 10 sont sujets à des difficultés financières. Il a été vérifié que les ménages à revenus plus faibles de moins d'Ariary 50 000 sont plus nombreux à subir des difficultés pécuniaires (45%). Ceux qui sont dans le besoin ont surtout recours auprès de la famille proche pour trouver de l'aide (53%) et dans la quasi-totalité des cas, la demande en est toujours acceptée. Les formes d'aide reçues permettent de conclure que le transfert de nourriture est considéré comme signe de fraternité pour les ménages ruraux. En effet, les familles proches/parents accordent presque toutes les formes d'aide enregistrées, à l'avantage de l'aide alimentaire (38% si c'est respectivement 31% et 28% pour l'aide financière et les deux à la fois). Il en est de même pour les membres de voisinage mais avec une prédominance plus prononcée des aides

alimentaires (pour 88% des ménages). Les mêmes groupes ethniques ainsi que les ONG et groupe de bienfaisance n'accordent que des aides alimentaires.

K. Chocs et stratégies

Les déclarations des répondants laissent constater une multitude de chocs externes dont la sécheresse est la plus importante (94%). Les contraintes endogènes susceptibles d'être en liaison avec la conjoncture se reflètent surtout au niveau de la hausse des prix à la consommation (80%) et la baisse des prix aux producteurs (29%). Pour faire face à ces chocs, les principales stratégies adoptées par les ménages s'articulent surtout autour de restrictions alimentaires.

La plupart des ménages à Ambovombe ressentent les effets de la crise socio économique actuelle mais il y a également les aléas naturels qui affectent négativement le système de production, donc de la situation économique des ménages producteurs. Les chocs naturels sont plus importants étant donné que la sécheresse et l'invasion de criquets prédominent en touchant des proportions plus élevées de ménages (respectivement 94 et 56%). Par ailleurs, les chocs économiques portent essentiellement sur la hausse des prix à la consommation (80%).

Pour y faire face, les ménages sont obligés de mettre en œuvre des stratégies pour alléger les impacts, lesquelles sont essentiellement axées à la consommation alimentaire à travers des restrictions et des rationnements. En l'occurrence, chaque jour, 22% des ménages optent pour le saut de repas ; 38.5% réduit la quantité consommée et 32% diminue la diversification alimentaire. Les mesures comme le fait de mendier ou envoyer un membre du ménage pour manger ailleurs ne sont recourues qu'en cas de force majeure.

L. Eau et assainissement

Comme faisant partie de la Région Androy, le district d'Ambovombe est caractérisé par une sécheresse récurrente et un déficit hydrique qui compromettent de manière significative aux conditions de vie de la population.

La précarité des situations en termes d'accès à l'eau est flagrante. En effet, en se référant aux définitions utilisées dans les EDS, près de 3 ménages sur 4 consomment de l'eau de mauvaise qualité (72.5%) qui est essentiellement issue de puits traditionnel ou de cours d'eau. Pour cela, plus de la moitié des ménages parcourent plus de 1 km en aller et retour pour chercher de l'eau et plus de la moitié dépensent plus d'une heure pour cette tâche. Les coûts de l'eau sont énormes compte tenu des revenus des ménages, allant de 22% des dépenses courantes des ménages pour la source améliorée à 26.4% pour la catégorie non améliorée. Par conséquent, la consommation d'eau devra faire l'objet d'immenses rationnements ; 82% des ménages étant en situation critique car la consommation d'eau est inférieure à 15 litres par personne par jour. La quasi-totalité des ménages n'est pas épargnée par les restrictions sachant que pour 96% des ménages, la consommation journalière n'atteint pas les 25 litres par tête.

Parallèlement à ces difficultés d'accès à l'eau, les situations en termes d'assainissement sont déplorables. Pour des raisons culturelles, la non utilisation de latrine touche la quasi-totalité des ménages (90%). Puis, les pratiques d'hygiène paraissent peu favorables. En effet, 68% des enquêtés déclarent ne jamais prendre de douche et le lavage systématique des mains avec du savon ne concerne qu'une proportion très faible des ménages (5%), Le problème pécuniaire est la principale

raison avancée pour expliquer la non utilisation de savon lors du lavage des mains (74% de ceux qui ne se lavent pas systématiquement les mains au savon).

M. Santé et VIH/SIDA

Le paludisme et la diarrhée constituent les maladies les plus fréquentes, et ce, avec des taux de morbidité assez faibles (11% chez les enfants de moins de 5 ans et 7% chez les individus de 5 ans et plus). La majorité des ménages connaissent le VIH/SIDA même si des actions d'informations et de sensibilisation sont encore recommandées.

Le taux de morbidité est plus important chez les enfants de moins de 5 ans, soit 11% contre 7% chez les individus âgés de 5 ans et plus. Les ménages dirigés par des hommes ont été plus nombreux à être touchés par les maladies infantiles (12.5% contre 8%). En revanche, les ménages de petite taille en sont moins épargnés.

Le paludisme représente la maladie la plus fréquente en ayant affecté 53% des enfants malades et 40% des malades âgés de 5 ans et plus. Par ailleurs, compte tenu des lacunes en termes d'assainissement, d'hygiène et d'accès à l'eau, un enfant malade sur 4 a été atteint de la diarrhée. Puisque les moyens financiers font défaut et parce que l'automédication est aussi courante, environ 3 malades sur 4 sont emmenés en consultation médicale.

Les hommes connaissent beaucoup plus le SIDA par rapport aux femmes, avec des taux respectifs de 70% et de 60%. Puis, ceux qui en ont entendu parler sont généralement moins âgés et plus instruits. Par contre, les répondants sans conjoint ont été moins nombreux à être au courant de cette maladie. Les rapports sexuels non protégés sont les modes de transmission du virus les plus connus, par 96% des répondants et avec un taux de réponses spontanées de 63%. Cependant, les perceptions erronées ont concerné des proportions plus faibles de l'ordre de 19% pour le partage de nourriture avec un séropositif ou un sidéen, et 29% pour la piqure de moustique. Il est à signaler que les femmes sont plus nombreuses à avoir ces fausses idées. Par ailleurs, le respect de la fidélité est le moyen le plus familier pour se prémunir contre la contamination, et les femmes ont été plus nombreuses à déclarer ainsi (93%) par rapport aux hommes (86%). Pour ce qui est de l'utilisation de préservatif, une grande partie des ménages s'abstiennent à s'en servir pour des raisons tant financières que culturelles (87%). En revanche, une proportion non négligeable de femmes (15%) déclare utiliser du condom lors des rapports sexuels afin de se protéger contre le VIH.

N. Habitat

Les instabilités politiques ne compromettent pas au bon déroulement des activités au niveau de fokontany, l'entité publique la plus proche de la population.

En dépit de la conjoncture actuelle, plus des $\frac{3}{4}$ des ménages estiment être satisfaits du fonctionnement du fokontany. Après cela, les formations sanitaires font l'objet d'une satisfaction pour 55% des ménages, une appréciation qui peut s'expliquer par la diversification des services rendus, les facilités d'accès à ces derniers ou aussi la qualité de service offert par le personnel. Sur l'aspect éducatif, les cantines scolaires encouragent la scolarisation des enfants malgré les différentes contraintes de telle sorte que 43% des ménages déclarent s'en réjouir. Par opposition à cela, la cherté des dépenses en eau constitue la principale raison pour laquelle le service chargé de la dotation en eau potable est sujet à des perceptions de mécontentement (26%). Toutefois, les

services relatifs à la délivrance d'état civil, au maintien de l'ordre, et à l'entretien routier sont qualifiés d'inexistants par respectivement 40%, 35% et 21% des répondants.

O. Violence à l'égard des enfants et violence domestique

La violence à l'endroit des enfants touche 1 ménage sur 8. Parmi les ménages concernés par ce phénomène, les châtimements corporels exagérés et les agressions verbales sont les formes de violence les plus courantes, avec des proportions respectives de 51%. En revanche, aucun cas d'abus sexuel n'a été enregistré au sein de l'échantillon au niveau du District.

Quant aux agressions à l'égard des femmes, près de 1 répondant sur 4 affirme avoir été témoins de violence conjugale, et 14% du harcèlement psychologique. L'esclavage et la grossesse forcée sont plutôt évoqués par respectivement 8% et 7% des enquêtés.

P. Etat de droit, justice et médias

Une part non négligeable de répondants se plaint que la situation d'insécurité s'avère grave, voire très grave (16.5%). Les instabilités apportées par la crise auraient contribué à la dégradation des conditions de vie, origine de la prolifération des actes d'insécurité.

Une proportion non négligeable des répondants (16.5%) avance la gravité de l'insécurité tandis que la majorité (65%) pense que la situation est bonne en matière d'ordre public. D'une manière générale, les vols de cultures et les vols d'animaux tels que zébus ou autres en sont les manifestations les plus appréhendées et le cas échéant, les pertes ne sont pas non significatives.

Pour ce qui est des dispositions prises, ceux qui pensent que l'insécurité est grave participent à la garde du village (plus de 40%) et font preuve de plus de vigilance (29%). Un ménage sur 10 est contraint de passer la nuit dans les champs en cas d'insécurité très grave.

Il se trouve que la majorité des répondants déclare ne pas avoir accès à aucune source d'information pour suivre les actualités, un phénomène affectant davantage les femmes que les hommes avec des ratios respectifs de 67% et 58%. La société et les connaissances tiennent le rôle de pourvoyeurs d'informations par 15% dont essentiellement des femmes. Quant aux hommes, ils sont plus nombreux à recourir aux médias. La radio est la plus utilisée selon 12% des enquêtés. Cependant, le désintéressement aux actualités n'est pas non négligeable, de l'ordre de 8%. Les répondants ont été majoritaires à ne pas cerner le rôle des médias dans l'actuel contexte de crise (56%). Ceux qui les jugent en tant qu'éducateurs représentent 14%. Par contre, ces moyens d'information sont plutôt manipulateurs pour 9% des enquêtés et provocateurs pour 5%.

Q. Jeunes

Les avis se divergent quant au niveau d'engagement des jeunes et de leur avenir. Mais il a été constaté que ce sous-groupe de population souffre du manque d'infrastructures de loisirs et sont exposés à différentes menaces relatives aux stupéfiants pour les garçons et à la sexualité pour les filles.

Les points de vue se diffèrent selon le sexe en ce qui concerne le degré d'engagement des jeunes. En effet, les femmes sont plus nombreuses à estimer que ces derniers font preuve d'un engagement assez important, contrairement aux hommes qui pensent plutôt qu'ils s'engagent peu (31%) ou ne s'impliquent pas du tout (20%).

En ce qui concerne le degré d'optimisme par rapport à l'avenir des jeunes, la grande partie des répondants n'a pas eu d'avis particulier (38%). Puis, ceux-ci ont été moins nombreux à s'estimer tout à fait optimistes (19%). Il a été vérifié que les répondants sans instruction sont moins nombreux à être optimistes avec conviction (18% contre 23%).

Par ailleurs, presque 3 enquêtés sur 4 affirment que leurs fokontany ne sont pas dotés d'assez d'infrastructures de loisirs destinés pour les jeunes. En conséquence, la diversification des activités distrayantes est assez limitée. La pratique du sport dont essentiellement le football et la fréquentation des vidéoclubs sont les divertissements les plus appréhendés.

Les menaces à la santé des jeunes semblent être fonction du sexe. Les garçons seraient particulièrement exposés aux dangers des stupéfiants (45% pour l'alcool, 52% pour le tabac et 38.5% pour la drogue), tandis que les filles seraient plutôt menacées par les méfaits de la sexualité précoce (43% pour la grossesse précoce et 29% pour l'avortement). La majorité des répondants (60%) admet que les parents doivent éduquer leurs enfants sur les mesures préventives contre le VIH/SIDA. Dans le cas contraire, une telle responsabilité devrait revenir aux services de santé et aux établissements scolaires.

R. Besoins prioritaires

La priorisation des améliorations en alimentation et des besoins en argent confirme que les difficultés rencontrées par la population sont principalement d'ordre alimentaire et financier. Mais malgré les difficultés qu'ils doivent affronter quotidiennement, la sortie de la crise ne fait pas partie de la priorité des ménages à Ambovombe.

Font parties des besoins prioritaires dans l'immédiat, donc ceux dont les réalisations sont considérées comme urgentes et par ordre de priorité, l'alimentation (29%), l'argent (25%) et la protection sociale (10%). D'autres aspirations ont été également évoquées mais le taux de ménages concernés n'atteint même pas les 10%.

Les avis des ménages sur les besoins à long terme sont disparates. Les aspirations évoquées par des taux plus ou moins significatifs (plus de 10%) consistent respectivement aux matériels de production (14%), la santé (14%) et aussi la protection sociale (11%). La population projette ainsi, une fois les besoins immédiats satisfaits, d'avoir plus d'accès aux matériels de production et aux soins de santé. La mention de la protection sociale traduit une vision de continuité pour les nouvelles activités qu'elle aurait démarrées grâce à l'obtention des fonds de crédit.

La situation de crise, aussi difficile soit elle, est devenu une habitude que la population a tendance à la subir plutôt qu'à envisager des solutions d'amélioration. Il y a aussi leur incapacité dans le domaine vu la faiblesse du niveau d'instruction en général.

Concernant l'évolution probable de leur situation à la fin de l'année, l'avis majoritaire (49%) opte pour la détérioration, c'est-à-dire que presque la moitié des ménages affiche une vision pessimiste.

1. CONTEXTE, OBJECTIFS ET METHODOLOGIE

Contexte

A l'échelle mondiale, Madagascar affiche une situation socioéconomique peu prometteuse, notamment en faisant partie des 77 Pays à Faible Revenu et à Déficit Vivrier en 2009 selon la catégorisation de la FAO. Son Revenu National Brut est évalué à USD 420 per capita en 2008³.

Du fait de sa position géographique, en effet, le pays est exposé de manière récurrente à différentes facettes d'aléas climatiques et de catastrophes naturelles, à l'instar des cyclones, sécheresse, invasions acridiennes, qui ne font généralement qu'accentuer la pauvreté et la vulnérabilité de la population. Parallèlement, il s'enlise depuis début 2009 dans une crise politique profonde et les instabilités socioéconomiques et politiques qui en ont découlé persistent encore jusqu'à l'heure actuelle.

Dans un tel contexte d'instabilités et d'aléas, le besoin en informations sur les conditions de vie de la population s'annonce inéluctable. En effet, il importe de réaliser un état des lieux des situations socioéconomiques des ménages pour pouvoir orienter de manière plus pertinente et objective les prises de décisions à l'issue de ces plusieurs mois de bouleversements. C'est dans ce sens que les Nations Unies ont pris l'initiative, par le biais de la coordination de l'UNICEF, d'effectuer des enquêtes multisectorielles auprès des ménages. De telles investigations ont été mises en œuvre en milieu urbain depuis 2009. Mais étant donné que plus de 3 Malgaches sur 4 résident en milieu rural, il s'est également avéré intéressant d'étendre les collectes de données en milieu rural afin que des informations récentes et à jour soient également disponibles sur ce dernier. Les choix des zones à étudier seront ainsi particulièrement axés sur les problématiques clés de l'économie rurale malgache.

A l'intérieur du pays, des disparités subsistent quant aux conditions de vie de la population. Un des choix des sites d'études a été focalisé sur le district d'Ambovombe étant donné les problèmes de sécheresse récurrente et d'insécurité alimentaire qui y prévalent. Localisé à l'extrême sud du pays, Ambovombe représente la Capitale de la Région Androy qui appartient à l'ex province de Toliara. Cette Région figure parmi les zones principalement affectées par la sécheresse. En période de pénurie alimentaire qui s'impose à l'issue des irrégularités de la pluviométrie, la population ne pourrait se passer d'appuis extérieurs pour satisfaire ses besoins de subsistance. Par ailleurs, de nombreuses sources d'informations qualifient l'Androy de plus pauvre et plus défavorisé, notamment à travers son taux de pauvreté en milieu rural élevé de 83.4%⁴.

Etant donné la forte température de la saison chaude qui caractérise le sud, le cataclysme se manifeste par une insuffisance de pluviométrie qui entrave sensiblement aux exploitations agricoles ; il se peut même que l'absence de précipitations parvienne à anéantir les cultures. Pour le cas des 18 communes d'Ambovombe couvertes par le SAP, la majorité des communes a enregistré des récoltes très mauvaises ou mauvaises pour les principales cultures telles que le maïs (12 communes), le

³ Site web de la Banque Mondiale : <http://donnees.banquemondiale.org/pays/madagascar>

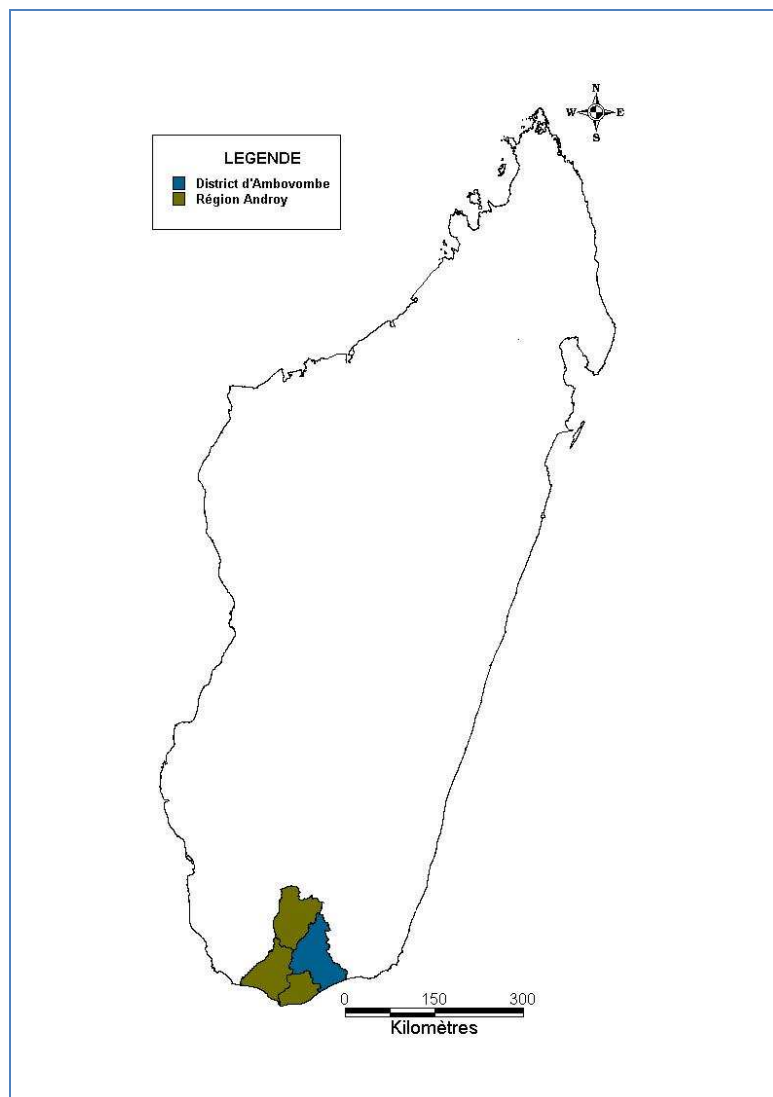
⁴ EPM 2005

manioc (5 communes), le niébé (15 communes), le voandzou (8 communes) et le dolique (4 communes) lors de la campagne agricole 2009-2010⁵.

Compte tenu de ces impacts sur la campagne agricole, les menaces d'une pénurie alimentaire sont les conséquences majeures de la sécheresse. En 2010, il a été estimé que près de 230000 enfants résidant dans le sud se heurtent à une malnutrition grave⁶. Grâce aux invasions acridiennes, la population se met à recueillir des criquets et à les conserver par le biais du séchage pour en faire de la nourriture. En période de disette lorsque la nourriture fait vraiment défaut, les ménages se rabattent essentiellement sur le « *raketa mena* », une espèce de cactus à fruit rouge.

La collecte de données s'est tenue du 16 juin au 16 juillet 2010 afin de pouvoir cibler la saison ayant succédé à la récolte des principales cultures telles que le manioc et la patate douce qui a eu lieu en juin. Le présent rapport porte ainsi sur l'étude de la situation des ménages ruraux dans le district d'Ambovombe en période post-récolte.

Figure 1 : Localisation du district d'Ambovombe



⁵ Le Bulletin du SAP N°142 Juin 2010

⁶ http://www.unicef.org/french/infobycountry/madagascar_53739.html

Objectifs de l'étude

Les investigations cherchent à évaluer les impacts socio-économiques des différents chocs, dont particulièrement la crise politique depuis 2009, au niveau des ménages ruraux au cours de l'année 2010. Les objectifs escomptés consistent ainsi à :

- Appréhender dans une optique multidimensionnelle la situation des ménages ruraux à l'occasion de la période la plus difficile et celle la plus favorable dans l'année : en pleine soudure et après la récolte. Le présent rapport fait l'objet des analyses en période post récolte.
- Identifier les stratégies de détresse adoptées par les ménages face aux différents chocs, ainsi que les éventuelles opportunités qui puissent se présenter aux ménages ruraux.

Aspects méthodologiques

1.1.1. Echantillonnage

Le plan d'échantillonnage a été conçu pour garantir la représentativité statistique des données à l'échelle du district, tout en veillant simultanément sur une représentativité statistique de la population d'âge scolaire de 6 à 17 ans. Pour y parvenir, un échantillonnage aléatoire à 2 degrés dans les sites d'enquêtes a été adopté. Le premier degré consiste en une sélection au hasard de fokontany (grappes / ZD) au sein du district, et ce, au prorata de la taille de la population. Le deuxième degré porte plutôt sur un tirage aléatoire de ménages sur la base de la liste des ménages dénombrés durant le processus de dénombrement. Les données recueillies lors de la cartographie censitaire réalisée par l'INSTAT en 2009 constituent les données disponibles les plus récentes et ont ainsi servi de base de sondage.

Etant donné que l'étude est de type avant-pendant-après, la formule suivante sera utilisée pour déterminer la taille de l'échantillon, respectivement dans les sites d'enquête.

$$n = D \frac{[\sqrt{pq(2)}Z_{1-\alpha} + \sqrt{p_1q_1 + p_2q_2} Z_{1-\beta}]^2}{\Delta^2}$$

avec:

n = taille de l'échantillon

D = effet de grappe

p₁ = niveau de départ

q₁ = 1 - p₁

p₂ = niveau attendu

q₂ = 1 - p₂

q = 1 - p

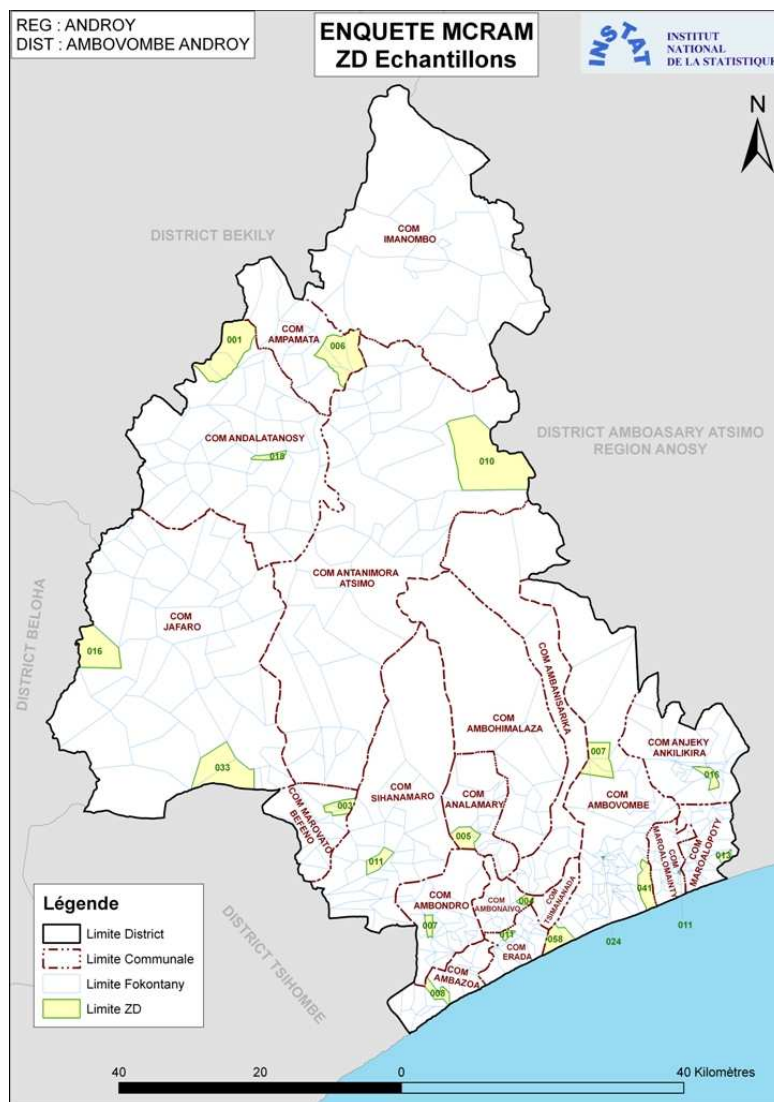
p = p₁ + p₂/2

Δ = p₂ - p₁

α = 0,05 (Z_{1-α} = 1,65), β = 0,20 (Z_{1-β} = 0,84)

L'échantillon défini a été constitué de 20 zones de dénombrement au sein desquelles il a été convenu d'enquêter 25 ménages par zone de dénombrement. En d'autres termes, l'échantillon conçu pour le district d'Ambovombe comptera 500 ménages.

Figure 2 : Localisation des zones de dénombrement concernées par l'enquête au niveau du district



1.1.2.Phase pré-enquête

1.1.2.1.Formation des équipes

Toute l'équipe de terrain, aussi bien les superviseurs que les enquêteurs ont bénéficié d'une formation dispensée par l'équipe du ROR. En dehors de la formation systématique sur le questionnaire et la sphère de l'enquête, des techniciens de l'INSTAT ont tenu une séance consacrée à la lecture des cartes des zones de dénombrement ainsi qu'à la procédure de dénombrement et de tirage des ménages à enquêter. A part cela, en vue de garantir au mieux la qualité des entrevues lors de l'administration du questionnaire, une séance de formation en communication a été dispensée. Part ailleurs, pour tester le questionnaire et en même temps permettre à chacun de se familiariser avec cet outil, une descente sur terrain au niveau d'une zone agricole aux environs d'Antananarivo a été effectuée avec toute l'équipe.

1.1.2.2. Les missions de reconnaissance

La collecte de données proprement dite a été précédée d'une mission de reconnaissance de tous les sites d'enquêtes assurée par l'équipe du ROR avec l'appui des superviseurs. Outre les préparatifs d'ordre logistique, cette phase préliminaire a spécifiquement visé à présenter à l'avance aux autorités locales la réalisation de l'enquête et par là d'instaurer au préalable la confiance au niveau de la communauté locale. Ceci représente une étape sine qua non pour assurer la bonne marche des enquêtes le moment venu.

1.1.3. Phase de collecte de données

1.1.3.1. Les outils de travail

Le questionnaire a été conçu en concertation avec l'UNICEF et avec l'appui de l'équipe chargée de la mise en œuvre des enquêtes Mc RAM en milieu urbain en 2010. Une harmonisation a été en fait convenue entre les enquêtes réalisées en milieu rural et en milieu urbain. Le questionnaire traduit la multisectorialité des investigations dont les modules sont fournis dans le tableau qui suit :

Tableau 0-1 : Les modules inclus dans le questionnaire

Modules	Objectifs
Ménage (M) Scolarisation (S) Jeunes (JN)	• Appréhender les caractéristiques sociodémographiques des ménages en milieu rural
Transport (TR) - Migration (MG) Revenu (A) - Transfert (T) Habitat (H) - Réseau Social (RS)	• Cerner les conditions de vie des ménages, leurs activités, leurs organisations sociales
Chocs et stratégies d'adaptation (CS)	• Identifier les différents chocs affectant les ménages ruraux, leurs impacts ainsi que les stratégies d'adaptation adoptées par le ménage pour y faire. • Déterminer également les éventuelles opportunités qui puissent se présenter à eux.
Riz (R-DC-CER), Autres cultures (C-CEC) Elevage (EL-PE)	• Renseigner sur les activités agricoles des ménages ruraux et évaluer les coûts de production ainsi que les revenus générés par ces activités
Dépenses (D) Consommation alimentaire (CA)	• Suivre l'évolution de la pauvreté et de la vulnérabilité (recoupement avec le revenu)
Etat de droit, Justice et Média (ED)	• Avoir un aperçu sur le civisme et la vie en société en milieu rural
Eau (E) et Assainissement (AS) Lavage des mains (L) Santé et planning familial (SP)	• Appréhender les comportements des ménages en matière d'hygiène quotidienne, de santé dont notamment celle des enfants
Protection de l'enfant, Violence sur les enfants (PE)	• Avoir un aperçu des problèmes de violence physique, psychologique ou sexuelle liés à la crise sociopolitique
Besoins prioritaires des ménages (BP)	• Connaître les perceptions et attentes des ménages en termes de besoins prioritaire

Par ailleurs, un manuel de l'enquêteur a été spécifiquement élaboré pour aider l'équipe de terrain à cerner au mieux l'objectif de chaque module, voire de chaque question. Il permet également de bien expliciter les différents sauts et filtres. Enfin, cet outil de travail comporte les différents codes non intégrés dans le questionnaire.

En outre, un guide d'enquête communautaire a été établi afin de recueillir des informations supplémentaires indispensables pour expliquer et étoffer les résultats des enquêtes auprès des ménages.

1.1.3.2. Les enquêtes proprement dites

La collecte de données s'est tenue du 16 juin au 16 juillet 2010. Etant donné la multitude des données à recueillir, il a été recommandé sauf en cas de force majeure de mettre en œuvre le questionnaire auprès du chef de ménage ou de sa conjointe pour mieux garantir des réponses fiables. Les enquêtes proprement dites ont été menées en parallèle avec les enquêtes communautaires effectuées au niveau des institutions dont les informations serviront à expliquer les résultats des enquêtes auprès des ménages.

L'équipe de terrain est constituée de 13 enquêteurs et de 3 superviseurs. Une technicienne au sein du ROR a assuré spécifiquement l'encadrement technique de l'équipe durant tout le processus de la collecte.

1.1.4. Phase post-enquête

1.1.4.1. Saisie et apurement des données

Le masque de saisie a été conçu sous Visual Basic en créant un programme compilé, et ce, conformément au contenu du questionnaire. Le principe de la double saisie a été adopté en vue de repérer rapidement les erreurs de saisie des données contenues dans les fiches d'enquête. L'équipe de saisie est constituée d'un informaticien responsable de la gestion des fichiers, d'un superviseur de saisie chargé de la gestion organisationnelle des fiches d'enquêtes, ainsi que de 9 opérateurs de saisie.

Les données ainsi saisies ont par la suite passé un test de cohérence ; une phase visant à détecter les erreurs et les valeurs aberrantes. Il est à mentionner qu'en raison de leur maîtrise du questionnaire et particulièrement de leurs expériences sur terrain, les superviseurs ont participé dans tout le processus d'apurement des données. De telles mesures contribuent à garantir la qualité et la fiabilité des données.

1.1.5. Traitement et analyse de données

Les exploitations des données apurées ont été réalisées sous STATA 9 et sous SAS. Compte tenu du fait que le nombre de ménages tirés au niveau de chaque zone de dénombrement a été fixé à 25 et ce, quel que soit l'effectif des ménages dénombrés, il s'est avéré plus approprié de pondérer les données d'enquêtes au prorata du nombre de ménages effectivement dénombrés sur chaque zone de dénombrement. Ce recours à la pondération garantit au mieux la représentativité statistique au niveau du district en écartant tout effet de structure. Tel qu'il a été déjà soulevé plus haut, les résultats fournis par les enquêtes en milieu rural ont été harmonisés avec ceux issus des enquêtes Mc RAM en milieu urbain afin de permettre d'éventuelles comparaisons des situations dans les deux milieux.

2. PRESENTATION DES RESULTATS

2.1.Caractéristiques des échantillons

Les caractéristiques de l'échantillon revêtent un caractère important dans ce sens où elles permettent de mieux comprendre la population étudiée. Elles permettent particulièrement d'expliquer certains comportements des ménages. Elles portent sur les données sociodémographiques générales et sont appréhendées par rapport au sexe du chef de ménage, au statut matrimonial, au niveau d'instruction et à l'âge de ce dernier.

2.1.1.Caractéristiques des ménages

Le tableau 2.1.1 ci-après évoque la répartition des ménages suivant les caractéristiques sociodémographiques courantes.

Tableau 2.1-1 : Caractéristiques des ménages enquêtés

Répartition des ménages selon les caractéristiques de leur chef et autres caractéristiques comme la structure des ménages et le revenu

	Chef de ménage Homme		Chef de ménage Femme		Ensemble	
	%	N	%	N	%	N
Age du CM						
Moins de 25 ans	9.0	31	9.6	15	9.2	46
25 - 34 ans	25.2	87	16.7	26	22.6	113
35 - 54 ans	42.4	147	37.7	58	41.0	205
55 ans et plus	23.4	81	36.0	55	27.3	136
Ensemble	100.0	346	100.0	154	100.0	500
Sexe du chef de ménage						
Ensemble	69.2	346	30.8	154	100.0	500
Statut matrimonial du CM						
Marié légalement	2.4	8	0.0	0	1.7	8
Marié coutumièrement	86.9	301	6.7	10	62.2	311
Union libre	0.4	1	0.0	0	0.3	1
Divorcé / séparé	2.0	7	33.5	52	11.7	58
Veuf / veuve	4.7	16	39.1	60	15.3	77
Célibataire	1.8	6	7.7	12	3.6	18
Polygame /Polyandre	1.8	6	1.3	2	1.6	8
Partenaire d'un polygame/polyandre	0.0	0	11.8	18	3.6	18
Ensemble	100	346	100	154	100	500
Composition du ménage						
Unipersonnel	1.9	6	6.7	10	3.3	17
Couple sans enfant	6.9	24	0.0	0	4.8	24
Nucléaire monoparental	3.4	12	48.2	74	17.2	86
Nucléaire strict	67.5	234	1.5	2	47.2	236
Elargi monoparental	4.0	14	41.6	64	15.5	78
Elargi	16.5	57	2.0	3	12.0	60
Ensemble	100.0	346	100.0	154	100.0	500

	Chef de ménage Homme		Chef de ménage Femme		Ensemble	
	%	N	%	N	%	N
Niveau d'instruction du chef de ménage						
Sans instruction	70.6	244	73.2	113	71.4	357
Primaire	21.8	75	20.1	31	21.3	106
Secondaire 1er cycle	3.5	12	4.1	6	3.7	18
Secondaire 2nd cycle	4.1	14	2.6	4	3.6	18
Ensemble	100.0	346	100.0	154	100.0	500
Taille du ménage						
1	1.9	6	6.7	10	3.3	17
2	7.2	25	12.2	19	8.7	44
3	9.3	32	19.5	30	12.4	62
4	13.2	46	12.8	20	13.1	65
5	14.8	51	11.1	17	13.7	68
6	12.6	44	9.1	14	11.5	58
7	9.8	34	8.7	13	9.5	47
8	9.4	32	3.8	6	7.6	38
9 ou plus	21.8	76	16.1	25	20.1	100
Ensemble	100.0	346	100.0	154	100.0	500
Quartile de revenu						
Revenu < Ar 50 000	31.8	110	47.8	73	36.7	183
Ar 50 000 ≤ revenu < Ar 100 000	27.8	96	27.5	42	27.7	138
Ar 100 000 ≤ revenu < Ar 300 000	32.8	114	21.4	33	29.3	147
Ar 300 000 ≤ revenu < Ar 500 000	4.8	16	1.4	2	3.7	19
Revenu ≥ Ar 500 000	2.9	10	1.8	3	2.6	13
Ensemble	100.0	346	100.0	154	100.0	500
Taille moyenne des ménages	6.2		5.1		5.9	
Age moyen du chef de ménage	43.1		47.5		44.5	
Age médian du chef de ménage	40		48		42	

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Les chefs de ménage sont majoritairement du sexe masculin (69%). Cependant, la proportion de 31% de femmes à la tête des ménages est plus élevée par rapport à la tendance nationale (22%⁷) étant donné la forte incidence des cas de veuvage et de divorce. La taille moyenne des ménages est de 5.9 personnes, soit également plus élevée par rapport à la tendance nationale en milieu rural de 4.8. Un tel constat peut être expliqué par la forte fécondité au niveau local qui est intrinsèquement liée à la pratique de la polygamie et au non recours au planning familial. La taille des ménages est plus élevée chez les ménages dirigés par des hommes (6.2 si c'est 5.1 chez les ménages dirigés par une femme). Il se trouve que l'âge des femmes chefs de ménage est plus élevé que celui de leurs homologues masculins, c'est parce qu'elles ne deviennent chef qu'après le divorce ou le décès de leurs maris. Effectivement, l'âge de la moitié des chefs de ménage est inférieur à 40 ans pour les hommes et 48 ans pour les femmes.

⁷ EDSMD-IV

Le mariage coutumier prédomine en matière de statut matrimonial des chefs de ménage, et ce régime concerne davantage les hommes (87%) que les femmes (7%). La pratique de la polygamie est courante de telle sorte qu'environ 12% des femmes chefs de ménage sont partenaires d'un polygame en tant que principale ou deuxième épouse. Le recours au mariage civil ne représente pas encore une pratique courante dans une société à prédominance de Tandroy (seulement dans 2% des ménages).

Sur le plan de la composition des ménages, le type nucléaire⁸ est prépondérant avec une proportion de 64%. Cette catégorie prédomine auprès des ménages dirigés par des hommes (67.5%) alors que le type élargi⁹ connaît une proportion plus importante chez les ménages ayant une femme comme chef (42%).

En ce qui concerne le niveau d'instruction, dans l'ensemble, 71% des chefs de ménages n'ont jamais fréquenté l'école. Pour ceux qui ont eu la chance de la faire, 21% se sont arrêtés au niveau primaire et les proportions de ceux qui ont atteint le niveau secondaire sont très faibles (4%).

Par rapport au revenu, les ménages dirigés par des hommes sont plus enclins à faire partie de la classe plus ou moins aisée, c'est-à-dire ayant de revenu entre 100 000 et 300 000 Ariary, avec un taux de 33% si c'est 21% pour les ménages dirigés par des femmes. Le contraire s'observe au niveau de ces derniers, qui semblent plus lésés du point de vue monétaire et économique, car ils sont beaucoup plus nombreux à avoir de revenu inférieur à 50 000 Ariary (48%).

2.1.2. Caractéristiques des membres des ménages

Le tableau ci-après montre les caractéristiques sociodémographiques de la population étudiée par rapport au sexe du chef de ménage.

Tableau 2.1-2 : Caractéristiques des membres des ménages

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	%	N	%	N	%	N
Groupe d'âge						
< 6 ans	23.1	328	22.1	329	22.6	657
6 - 10 ans	19.4	275	18.8	279	19.1	554
11 - 14 ans	13.0	185	11.8	175	12.4	360
15 - 17 ans	7.8	111	7.3	109	7.6	220
18 - 24 ans	11.0	156	10.3	153	10.7	309
25 - 34 ans	8.5	120	10.6	157	9.6	278
35 - 54 ans	11.4	161	12.9	191	12.1	353
55 ans et plus	5.9	83	6.3	94	6.1	177
Ensemble	100.0	1421	100.0	1486	100.0	2907

⁸ Ménage composé par le couple avec ses propres enfants

⁹ Ménage ayant d'autres membres que les parents et leurs enfants

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	%	N	%	N	%	N
Niveau d'instruction (15 ans et plus)						
Sans instruction	61.2	384	66.1	462	63.8	846
Primaire	21.2	133	21.7	152	21.5	285
Primaire incomplet	4.2	26	1.9	13	3.0	40
Secondaire 1er cycle	7.5	47	5.1	36	6.3	83
Secondaire 1er cycle incomplet	0.6	4	1.2	8	0.9	12
Secondaire 2nd cycle	3.5	22	2.7	19	3.1	41
Secondaire 2nd cycle incomplet	1.7	11	1.2	9	1.5	19
Ensemble	100.0	628	100.0	699	100.0	1327
Statut matrimonial						
Marié légalement	1.2	10	0.7	6	0.9	15
Marié coutumièrement	40.0	312	37.3	317	38.6	629
Union libre	0.2	1	0.2	2	0.2	3
Divorcé / séparé	1.0	8	8.2	69	4.7	77
Veuf / veuve	2.2	17	8.3	71	5.4	88
Célibataire	54.7	426	42.4	360	48.3	786
Polygame /Polyandre	0.8	6	0.2	2	0.5	8
Partenaire d'un polygame/polyandre	0.0	0	2.7	23	1.4	23
Ensemble	100.0	780	100.0	849	100.0	1629
Statut de résidence						
Présent	99.2	1409	99.3	1475	99.2	2885
Absent	0.8	12	0.7	11	0.8	22
Ensemble	100.0	1421	100.0	1486	100.0	2907
Age moyen	18.5		19.5		19.0	
Age médian	13		14		13	

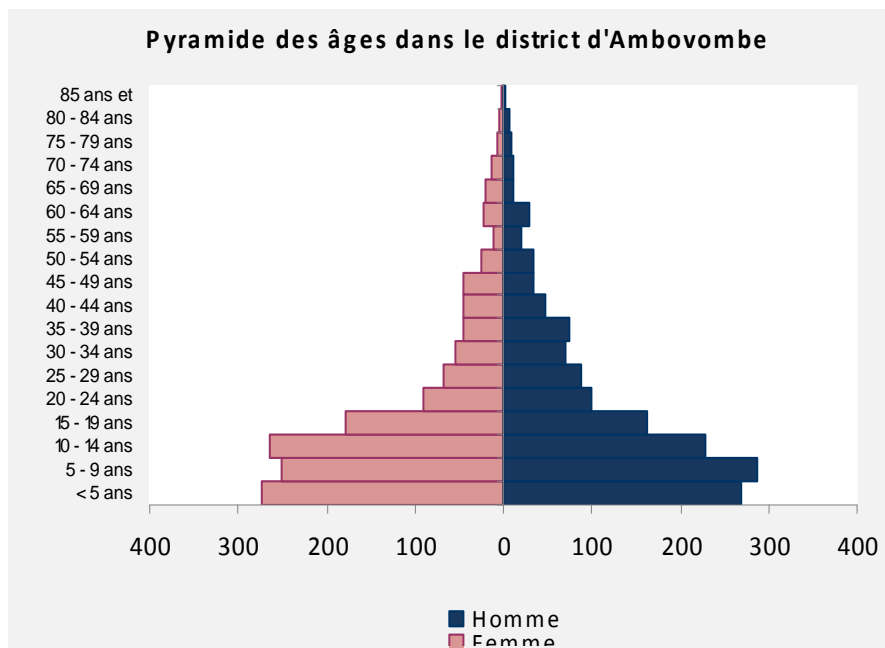
Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Les ménages enquêtés comportent au total 2 907 individus, avec un rapport de masculinité de 96%. Le tableau ci-dessus met en exergue la jeunesse de la population. En effet, plus de la moitié (54%) en est âgée de moins de 15 ans. Les mineurs (moins de 18 ans) constituent la majorité de la population avec 63% pour les hommes et 60% pour les femmes. La pyramide d'âge quinquennal des membres des ménages présentée ci-après illustre bien de par sa forme évasée à la base que la population est à dominance jeune.

Ce caractère jeune de la population explique en partie la prédominance des célibataires du point de vue de la situation matrimoniale (48%). Un faible niveau d'instruction transparait sachant que 64% de la population de 15 ans et plus n'ont jamais été scolarisés, un léger écart en défaveur des femmes a été ainsi constaté. Après cela, le niveau d'instruction primaire complet est important et caractérise près de 2 individus de cette même tranche d'âge sur 10. Une infime frange de la population est parvenue jusqu'au niveau secondaire, et les hommes présentent un léger avantage à cet égard (5% au second cycle si c'est 4% chez les femmes).

Pour ce qui est du statut de résidence, la quasi-totalité de la population est résident présent (99%). Ce qui traduit une très faible occurrence des migrations saisonnières.

Graphique 2.1-1 : Pyramide des âges de la population



Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Les pourcentages relativement élevés de la population de moins de 19 ans confirme la jeunesse de la population à Ambovombe. En plus, l'allure de la pyramide permet de constater nettement la diminution du pourcentage (et/ou de l'effectif) au fur et à mesure que l'âge augmente. Et ce rétrécissement commence à partir de 25 ans.

2.2.Migration

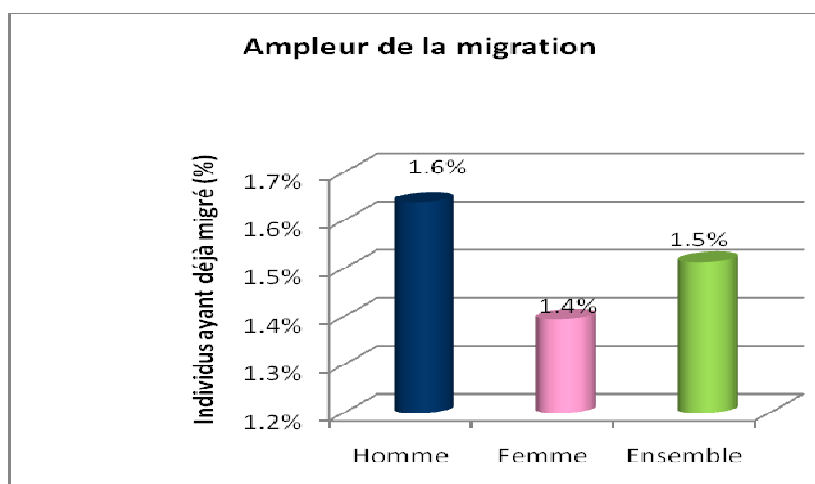
La thématique migration consiste à exprimer l'incidence du phénomène migratoire auprès de chaque individu de l'échantillon avant qu'il s'installe dans son fokontany de résidence actuel ; et ceci pour une période d'au moins 6 mois depuis sa naissance.

2.2.1. Incidence de la migration

Les phénomènes sociales (mariage, divorce, adoption, etc.), la scolarisation, la santé, et autres constituent les causes de la migration. Cette partie explique le phénomène migratoire des enquêtés dans la région. La migration se définit comme le transfert de domicile d'un individu ou du ménage en dehors de son territoire habituel (District ou Commune ou Fokontany) et qu'il y réside tout au moins pendant une période de 6 mois. Incidence de la migration

Le graphe ci après montre les résultats de l'enquête à propos de l'incidence de la migration de la population d'Ambovombe.

Graphique 2.2-1 : Ampleur de la migration



Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

A partir des résultats d'enquête, on observe une très faible mobilité de la population du fait qu'une très faible proportion de la population (1.5%) a déjà domicilié dans d'autres endroits pour une durée de 6 mois et plus depuis sa naissance. On peut en déduire alors que presque la totalité de la population (98.5%) sont tous des originaires de la région où ils habitent actuellement.

2.2.2. Caractéristiques des migrants

Les migrants, c'est-à-dire les individus qui ont déjà vécu auparavant en dehors du fokontany de résidence actuel pendant une durée d'au moins 6 mois, ont été étudiés selon des caractéristiques sociodémographiques et dont les résultats sont montrés dans le tableau ci après.

Tableau 2.2-1 : Caractéristiques des migrants

Répartition des individus ayant déjà vécu auparavant en dehors du fokontany de résidence pendant au moins 6 mois selon les caractéristiques sociodémographiques						
	Homme		Femme		Ensemble	
	%	N	%	N	%	N
Groupe d'âge						
< 25 ans	51.4	12	58.8	12	54.9	24
25 - 34 ans	10.6	2	26.1	5	17.9	8
35 -54 ans	21.6	5	15.1	3	18.5	8
55 ans et plus	16.5	4	0.0	0	8.7	4
Ensemble	100.0	23	100.0	21	100.0	44
Niveau d'instruction						
Sans instruction / préscolaire	37.1	9	59.2	12	47.5	21
Primaire	33.1	8	15.7	3	24.9	11
Secondaire 1er cycle	4.4	1	14.9	3	9.3	4
Secondaire 2nd cycle	25.4	6	10.2	2	18.3	8
Ensemble	100.0	23	100.0	21	100.0	44

	Homme		Femme		Ensemble	
	%	N	%	N	%	N
Statut matrimonial						
Marié légalement	4.6	1	0.0	0	2.4	1
Marié coutumièrement	39.7	9	37.2	8	38.5	17
Divorcé	4.6	1	9.4	2	6.8	3
Célibataire	51.2	12	53.5	11	52.2	23
Ensemble	100.0	23	100.0	21	100.0	44

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Selon les ménages enquêtés, 1 migrant sur 2 est âgé de moins de 25 ans. Poussés par leur dynamisme, la recherche d'emploi et pour faire face à la vie en sont les raisons. Pour les moins de 25 ans, le sexe n'a pas d'influence sur les taux des migrants (respectivement 58% et 51% pour les femmes et pour les hommes). Mais à partir de cet âge, on constate des différences entre les taux des migrants au niveau de ces deux types de ménages. En outre, la mobilité de la population diminue progressivement avec l'âge pour devenir nulle à 55 ans et plus. Ce sont les sans instruction qui sont les plus concernés par la migration. Les migrants sont essentiellement des célibataires (52%), ce qui prouve leur liberté totale d'aller à n'importe quel endroit et à n'importe quel moment.

Parmi les migrants, aussi bien pour les hommes que pour les femmes, on note une forte dominance des individus venant des autres régions (tableau 1 en annexe).

2.2.3. Lieu de provenance des migrants

Le lieu de provenance des migrants ont été aussi appréhendé lors de l'enquête, notamment les districts de provenance en dehors de la région d'Androy. Le tableau suivant expose la répartition des individus ayant vécu en dehors du fokontany de résidence actuel par genre et selon le lieu de provenance.

Tableau 2.2-2 : Lieu de provenance des migrants

Répartition des individus ayant vécu en dehors du fokontany de résidence actuel par genre et selon le lieu de provenance						
	Hommes		Femmes		Ensemble	
	%	N	%	N	%	N
Même district	17.0	4	45.3	9	30.3	13
District des autres régions	83.0	19	54.7	11	69.7	31
Ensemble	100.0	23	100.0	21	100.0	44

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

En ce qui concerne le lieu de provenance, 7 migrants sur 10 viennent des districts des autres régions. A cet effet, ce sont les hommes qui sont les plus prépondérants que les femmes (respectivement 83% et 54%). Etant donné que les migrants sont issus des districts d'autres régions, le déplacement accapare beaucoup plus du temps. Le lieu d'origine des migrants paraît assez diversifié : la majorité d'entre eux proviennent du District de Fianarantsoa I et de Mahajanga II (respectivement 24% et 21%). Viennent ensuite les Districts d'Ihoso et d'Amboasary Atsimo avec une proportion égale (14%). Enfin, ceux qui sont issus des Districts d'Antananarivo Renivohitra et de Toliara I occupent un taux identique de 10%.

2.2.4. Motifs de la migration

Il est évident que les motivations de tous les individus concernés par rapport à la migration ne sont pas les mêmes. Dans l'objectif d'appréhender les principaux motifs, certains critères comme le sexe et le lieu de provenance ont été considérés.

Tableau 2.2-3 : Motifs de migration selon le sexe

Répartition des individus ayant vécu en dehors du fokontany de résidence actuel par genre et selon le principal motif de migration			
	Hommes (N=23)	Femmes (N=21)	Ensemble (N=44)
Travail	48.7	26.7	38.3
Education	13.9	20.0	16.8
Mariage	0.0	14.5	6.8
Confiance d'enfants à d'autres familles	7.7	22.4	14.6
Raisons de santé	0.0	3.1	1.5
Autres	29.8	13.3	22.0
Total	100	100	100

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Généralement, l'obligation du travail est la première raison qui pousse les enquêtés à quitter leur ancien domicile et de s'installer dans leur résidence actuelle. Cette prépondérance est beaucoup plus appréciée chez les hommes (49%) que les femmes (27%). Dans le domaine de l'éducation, suite à l'indisponibilité ou à la mauvaise qualité de la classe supérieure (ou le cycle), 17% des migrants ont décidé de s'installer dans leur lieu de résidence actuel pour poursuivre leurs études. Ce sont les femmes qui sont les plus concernées par ce motif de migration (20%). En plus, le mariage est également source de migration pour 14.5% des femmes, puisqu'elles suivent leur mari après la cérémonie pour vivre dans la résidence de celui-ci. Des raisons sociales sont également à l'origine des migrations pour 15% des enquêtés : les parents qui ont des difficultés particulières confient leurs enfants à d'autres familles. La santé n'engendre la migration que pour une infime proportion des enquêtés (1.5%).

Tableau 2.2-4 : Motifs de migration selon le lieu de provenance

Répartition des individus ayant vécu en dehors du fokontany de résidence actuel selon le lieu de provenance et le principal motif de migration	
---	--

	Le même district (Ambovombe) (N=13)	Districts appartenant à d'autres Régions (N=31)	Tout lieu confondu (N=44)
Travail	8.0	51.5	38.3
Education	23.5	13.9	16.8
Mariage	15.6	3.0	6.8
Confiance d'enfants à d'autres familles	48.2	0.0	14.6
Raisons de santé	4.8	0.0	1.5
Autres	0.0	31.6	22.0
Total	100	100	100

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin - juillet 2010

Le confiage d'enfants à d'autres familles, suivi de l'éducation, et puis le mariage constitue les trois causes fondamentales de la migration des enquêtés à l'intérieur du District même (Ambovombe). Pour ceux dont le District d'appartenance se trouve à d'autres régions, les obligations de travail et l'éducation se trouvent dans les 2 premières raisons de la migration (respectivement 51.5% et 14%).

2.3. Transport

Dans cette étude, est considéré comme déplacement le fait de quitter sa propre résidence pour se rendre au le chef lieu du District et pour un motif quelconque (précis ou non).

2.3.1. Ampleur des déplacements

L'étude s'est intéressée à appréhender l'ampleur des déplacements de la population. Pour cela, la fréquence des déplacements effectués par les membres de ménages à partir de 6 ans a été étudiée (Tableau 2.3-1), et ce, pour une destination vers le chef lieu de district et au cours des 30 jours ayant précédé l'enquête.

Tableau 2.3-1 : Fréquence des déplacements effectués par les individus âgés de 6 ans et plus

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	%	N	%	N	%	N
0 (sans déplacement)	79.2	865	82.4	955	80.8	1820
1	4.0	44	4.0	46	4.0	90
2	2.5	27	2.1	24	2.3	51
3	1.7	19	0.4	5	1.1	24
4	2.0	22	2.9	34	2.5	55
5	0.2	2	0.2	2	0.2	4
6	0.1	1	0.3	3	0.2	5
8	0.1	1	0.2	2	0.1	3
15	0.1	1	0.1	1	0.1	2
Individus résidant dans le chef lieu de district	10.1	110	7.5	86	8.7	197
Total	100.0	1093	100.0	1159	100.0	2252

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Etant donné que faire des déplacements nécessite des engagements personnels (efforts, disponibilité du temps et éventuellement de l'argent) 8 individus sur 10 ont préféré de ne pas se déplacer au

cours des 30 jours ayant précédé l'enquête. La possibilité des gens à effectuer des déplacements est relativement faible : signalons que 4% des individus de plus de 6 ans seulement se sont rendus au moins une fois au niveau du chef lieu de district. Ce manque de motivation aux déplacements s'explique par le fait que leurs occupations se trouvent dans le village même où ils habitent. Ainsi, les individus du ménage rejoignent le chef lieu de district seulement en cas de besoin. L'obligation de faire des déplacements imprévus quel que soit la fréquence est uniquement possible pour les urgences. De plus, la distance à parcourir et les états de la route qui relie l'habitation avec le chef lieu de district rendent difficile le déplacement. A cela s'ajoute le manque des frais qui constitue un obstacle pour les ruraux. Plus de 4 fois au cours des 30 jours qui précède l'enquête (c'est à dire une moyenne d'une fois par semaine), le nombre des ménages effectuant le déplacement vers le chef lieu de district s'est avéré relativement faible.

Tableau 2.3-2 : Caractéristiques des déplacements selon le sexe

Nombre moyen et médian des déplacements effectués par les membres de ménages résidant en dehors du chef lieu de district et âgés de 6 ans et plus en aller et retour vers le chef lieu de district au cours des 30 jours ayant précédé l'enquête						
	N	Médiane	Moyenne	Erreur standard	Intervalle de confiance	
Homme	117	2	2.4	0.2	2.1	2.8
Femme	121	2	2.6	0.2	2.3	3.0
Ensemble	238	2	2.5	0.1	2.3	2.8

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Les hommes se déplacent beaucoup plus que les femmes car ils sont plus nombreux à le faire (37% contre 30%). De même, en moyenne, ils se sont rendus vers le chef lieu de district 4.8 fois alors que pour les femmes, le nombre moyen de déplacements n'est que de 3.1.

2.3.2. Caractéristiques des individus qui se sont déplacés

Le déplacement a été également appréhendé par rapport à certaines caractéristiques des individus ayant déplacés comme l'âge, le statut matrimonial et le niveau d'instruction.

Tableau 2.3-3 : Caractéristiques des déplacements selon le sexe

Caractéristiques des individus qui se sont déplacés						
	Hommes		Femmes		Ensemble	
	%	N	%	N	%	N
Age						
6 - 25 ans	30.7	36	34.7	41	32.7	78
25 - 34 ans	21.0	25	25.8	31	23.4	56
35 -54 ans	36.0	43	37.4	45	36.7	87
55 ans et plus	12.2	14	2.1	3	7.2	17
Statut matrimonial						
Marié légalement	69.0	82	50.3	60	59.6	142
Marié coutumièrement	1.1	1	0.0	0	0.5	1
Union libre	28.0	33	40.4	48	34.2	81
Séparé / veuf / célibataire	2.0	2	9.4	11	5.7	14
Niveau d'instruction						
Sans instruction	69.2	82	60.7	73	65.0	155
Primaire	22.4	27	29.2	35	25.8	61
Secondaire 1er cycle	3.7	4	7.7	9	5.7	14
Secondaire 2nd cycle	4.7	6	2.4	3	3.5	8
Ensemble	100.0	119	100.0	119	100.0	238

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Par rapport à l'âge, seulement 7% des 55 ans et plus ont déplacé. Cette faiblesse de la mobilité est imputable à la faible capacité de mouvement des personnes âgées. Le contraire s'observe pour ceux qui sont entre 35 et 54 ans car 37% d'entre eux ont fait du déplacement pendant la période considérée. Ensuite il y a les 6 à 25 ans suivis par les 25 à 34 ans avec des taux respectifs de 33% et 23%. En considérant le sexe, on constate que les femmes sont nombreuses à être concernées par le déplacement par rapport aux hommes, sauf pour les individus plus de 55 ans où elles sont faiblement représentées (2%).

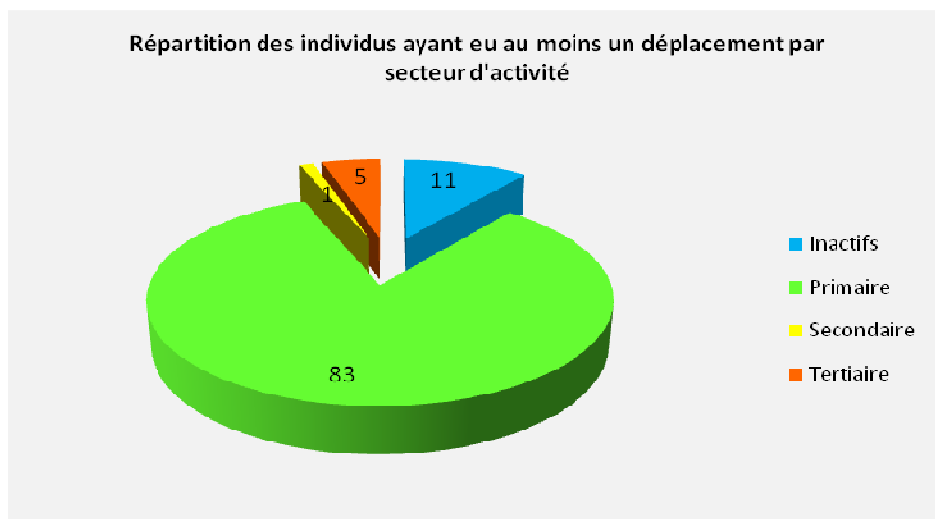
Le statut matrimonial des individus qui se sont déplacés montre que ce sont les mariés légalement et ceux qui vivent en union libre qui se déplacent le plus en affichant des proportions respectives de 60% et 34%.

Quant au niveau d'éducation, ce sont les sans instructions qui se déplacent le plus car 65% d'entre eux ont effectué des déplacements, surtout les hommes (69% si c'est 61% pour les femmes). Après, il y a ceux qui ont le niveau primaire dont 26% se sont déplacés.

2.3.3. Déplacements et secteur d'activité

Un autre critère comme le secteur d'activité a été considéré afin de cerner les éventuelles relations entre les déplacements effectués par un individu et son activité quotidienne.

Graphique 2.3-1 : Déplacement par activité



Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Plus de 8 individus sur 10, âgés de plus de 6 ans et ayant effectué un déplacement au moins une fois, appartiennent au secteur primaire. Ce sont des gens qui sont concernés par l'exploitation agricole familiale, l'élevage ainsi que le salariat agricole. Ainsi, le graphe indique que la grande majorité de la population, qui effectue des déplacements, est prioritairement constituée par le secteur agricole. En effet, l'évacuation des produits se fait rarement sur place. Il faut chercher d'autres débouchés comme les marchés avoisinants ou dans les chefs lieu (communes, district). Plus d'un individu sur dix concernés par les déplacements se rapportent avec les inactifs : ils sont constitués par les étudiants (qui ne sont pas encore en âge de travailler) et les adultes sans emploi. C'est le groupe majoritaire qui suit le secteur primaire. Ceci est dû au fait qu'ils rejoignent chaque jour l'établissement scolaire (pour les étudiants), tandis que ceux qui ne travaillent pas essaient de se déplacer de temps en temps pour tenter leur chance d'en trouver.

2.3.4. Motifs de déplacement

Il est évident que les individus qui se déplacent ont des motifs bien déterminés qui étaient également appréhendés lors de l'enquête et ceci par rapport au sexe et au secteur d'activité. Il est à noter que les individus résidant au niveau du chef lieu du district d'Ambovombe ont été exclus de l'analyse qui suit.

Tableau 2.3-3 : Répartition par genre des motifs de déplacement

Motifs de déplacement (%)	Chez les hommes	Chez les femmes	Ensemble
Principal motif	N=117	N=121	N=238
Aller au marché	63.3	69.4	66.4
Vendre au marché	18.8	13.2	16.0
Education	0.9	0.8	0.8
Travail	3.4	0.8	2.1
Services administratifs	1.7	0.8	1.3
Institution de santé	5.1	6.6	5.9
Obligation / visite familiale	6.8	7.4	7.1
Autres _____	0.0	0.8	0.4
Total	100.0	100.0	100.0

Motifs de déplacement (%)	Chez les hommes	Chez les femmes	Ensemble
Deuxième motif	N=29	N=28	N=57
Aller au marché	20.7	28.6	24.6
Vendre au marché	44.8	57.1	50.9
Education	3.5	0.0	1.8
Travail	3.5	0.0	1.8
Institution de santé	3.5	3.6	3.5
Obligation / visite familiale	24.1	10.7	17.5
Total	100.0	100.0	100.0
Troisième motif	N=6	N=5	N=11
Aller au marché	33.3	40.0	36.4
Education	0.0	20.0	9.1
Services administratifs	16.7	0.0	9.1
Institution de santé	0.0	20.0	9.1
Obligation / visite familiale	50.0	20.0	36.4
Total	100.0	100.0	100.0

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Pour les membres des ménages ayant effectué des déplacements, on leur en a demandé les raisons. Le principal motif aussi bien pour les hommes que pour les femmes c'est d'aller au marché (66%). C'est un lieu de rencontre pour les membres de la famille ; c'est également un moyen pour les villageois de s'informer (les actualités régionales ou même nationales, la variation des prix des biens et les PPN, l'existence ou non des articles dont ils ont besoin, etc.). Mais le marché constitue également un lieu d'échange pour les ruraux. 16% des répondants expliquent qu'ils viennent au marché pour vendre leurs produits.

En deuxième motif, rejoindre le marché constitue toujours les motifs du déplacement des membres du ménage et la vente des produits agricoles en est la première raison (selon les 51%). En troisième motif, il y a l'obligation et la visite familiale (50% des hommes) suivies par l'habitude d'aller au marché. En général, quelque soit le motif du déplacement, les femmes sont les plus habituées à se rendre au marché que les hommes.

Tableau 2.3-4 : Répartition des motifs de déplacement par secteur d'activité

Motifs de déplacement (%)	Inactifs	Primaire	Secondaire	Tertiaire
Principal motif	N=25	N=197	N=4	N=12
Aller au marché	60	71	0	33
Vendre au marché	8	16	50	25
Education	8	0	0	0
Travail	0	1	0	25
Services administratifs	0	2	0	0
Institution de santé	0	6	50	8
Obligation / visite familiale	20	6	0	8
Autres _____	4	0	0	0
Total	100	100	100	100

Motifs de déplacement (%)	Inactifs	Primaire	Secondaire	Tertiaire
Deuxième motif	N=4	N=46	N=3	N=4
Aller au marché	25	24	67	0
Vendre au marché	50	57	0	25
Education	25	0	0	0
Travail	0	2	0	0
Institution de santé	0	2	33	0
Obligation / visite familiale	0	15	0	75
Total	100	100	100	100
Troisième motif	N=3	N=7	N=1	N=0
Aller au marché	33	43	0	0
Education	33	0	0	0
Services administratifs	33	0	0	0
Institution de santé	0	0	100	0
Obligation / visite familiale	0	57	0	0
Total	100	100	100	0

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Les motifs de déplacement pourraient être fonction du secteur d'activités des membres des ménages.

La raison du déplacement de la majorité des inactifs (60%) au premier motif c'est le plaisir d'aller au marché. Il en est de même pour le secteur primaire (réponses des 70% des enquêtés). Pour le secteur secondaire, étant donné qu'il englobe tous ceux qui s'occupent de toute activité ayant trait à l'artisanat, c'est bien logique si la moitié des enquêtés se déplace pour vendre les produits aux marchés. Les réponses sont disparates pour le secteur tertiaire : aller au marché constitue le principal motif de déplacement d'un individu sur trois. Ceux qui effectuent un déplacement pour vendre au marché et ceux qui viennent pour travailler ont les mêmes proportions.

Au deuxième motif, la raison de la moitié des inactifs d'effectuer du déplacement c'est de vendre leurs produits au marché. Bien sûr, les inactifs concernés s'agissent des personnes âgées et qui ne travaillent pas d'une façon permanente mais qui trouvent du travail temporaire au moment de l'enquête (période post-récolte). Pour les autres inactifs (les étudiantes) le motif de déplacement est partagé équitablement (25%) entre « aller au marché » et « étudier ». La majorité des actifs dans le secteur primaire (57%) veulent profiter de la période post-récolte pour liquider la production agricole sur le marché. Quant au secteur tertiaire, le motif de déplacement des 3 enquêtés sur 4 est l'obligation ou la visite familiale.

Au troisième motif du déplacement, pour les inactifs, les idées se partagent équitablement (33%) entre « aller au marché », « éducation » et « Services administratifs ».

2.3.5. Les dépenses liées aux déplacements

Les dépenses liées aux déplacements, c'est-à-dire le montant dépensé par le ménage pour les besoins en transport, au cours des 30 derniers jours avant l'enquête faisaient partie de l'objet de l'étude. Mais pour cela, les déplacements vers des destinations autres que le chef lieu de district ont été considérés.

Tableau 2.3-5 : Dépenses mensuelles en transport

Montant dépensé par le ménage au cours des 30 derniers jours pour tout besoin en transport au sein du ménage, que cela soit à l'échelle du chef lieu de district ou non (en Ariary)							
	N	Min	Max	Médiane	Moyenne	Intervalle de confiance	
Sexe du chef de ménage							
Masculin	26	600	60 000	15 000	16 634	10 282	22 987
Féminin	3	6 000	20 000	10 000	12 491	-5 836	30 818
Taille du ménage							
< =4	4	1 000	18 000	10 000	8 326	-4 227	20 879
5 - 6	13	1 000	60 000	15 000	19 824	9 262	30 387
7 ou plus	12	600	36 000	8 000	14 009	6 117	21 901
Niveau de revenu							
Plus pauvres	6	600	30 000	8 000	11 286	462	22 109
Moyennement pauvres	5	6 000	20 000	6 000	8 646	1 513	15 779
Moyennement riches	5	3 000	36 000	20 000	22 301	7 107	37 495
Plus riches	13	1 000	60 000	15 000	18 747	7 312	30 182
Ensemble	29	600	60 000	10 000	16 111	10 444	21 777

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Ce sont les hommes qui dépensent beaucoup plus en transport par rapport aux femmes. Si on regarde la taille des ménages, on constate que ce sont ceux qui ont le nombre moyen de 5 à 6 personnes qui effectuent le plus de dépenses pour leurs déplacements (le double de celles des familles nombreuses).

La logique est respectée si l'on considère le niveau de revenu des ménages. En effet, ce sont les plus riches qui en dépensent le plus avec un montant maximum deux fois plus que les moyennement riches.

2.4. Education

Avec l'appui de ses différents partenaires dans le cadre de la mise en œuvre du programme EPT, l'Etat malgache a beaucoup investi dans le système éducatif. Différents efforts ont été consentis depuis 2002-2003, en l'occurrence les dotations en kits scolaires et en blouses scolaires, l'allègement des frais de scolarité, le renforcement des infrastructures existantes et le recrutement des enseignants FRAM. L'année scolaire 2008-2009 est censée faire l'objet de la mise en œuvre de la réforme du curriculum mais la crise politique a débuté à prévaloir au début du second trimestre.

Cette section va décrire dans un premier temps le niveau d'instruction de la population âgée de 6 ans et plus. Ensuite, elle traitera l'accès des enfants de 6 à 17 ans au système éducatif. La performance scolaire des enfants des ménages enquêtés sera par la suite présentée avant de terminer avec les principaux problèmes soulevés en termes de scolarisation.

2.4.1. Niveau d'instruction de la population de 6 ans et plus

La plupart des enfants en milieu rural fréquente les établissements publics puisque ce type d'école est plus disponible dans les campagnes. L'âge d'entrée au primaire est fixé à 6 ans pour Madagascar.

C'est ainsi que ce paragraphe se veut relater le niveau d'instruction de la population à partir de cet âge.

Tableau 2.4-1: Niveau d'instruction de la population âgée de 6 ans et plus

Répartition des membres des ménages âgés de 6 ans et plus selon le niveau d'instruction acquis , par sexe et par groupe d'âge (%)										
	Sans instruction	Précolaire	Primaire	Primaire incomplet	Secondaire 1er cycle complet	Secondaire 1er cycle incomplet	Secondaire 2nd cycle complet	Secondaire 2nd cycle incomplet	Total	N
Sexe										
Masculin	58.6	0.1	29.6	3.3	4.9	0.4	2.1	1.0	100	1091
Féminin	58.6	0.0	32.3	2.2	3.9	0.7	1.4	0.8	100	1157
Groupe d'âge										
6 - 9 ans	61.5	0.2	38.1	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	100	553
10 - 14 ans	34.6	0.0	55.5	5.5	4.2	0.0	0.3	0.0	100	359
15 - 17 ans	41.0	0.0	38.3	6.9	12.2	0.6	1.1	0.0	100	220
18 - 24 ans	53.5	0.0	23.3	2.9	11.8	1.2	6.1	1.2	100	309
25 - 34 ans	67.9	0.0	19.6	2.9	4.0	1.4	2.5	1.8	100	277
35 - 44 ans	69.6	0.0	18.9	1.8	3.7	1.2	2.5	2.4	100	213
45 - 54 ans	78.0	0.0	10.9	2.1	0.0	0.9	5.6	2.6	100	139
55 ans et plus	85.7	0.0	11.9	0.7	0.7	0.0	0.0	1.1	100	177
6 ans et plus	58.6	0.1	31.0	2.7	4.4	0.6	1.9	0.9	100	2248
15 ans et plus	63.8	-	21.5	3.0	6.3	0.9	3.1	1.5	100	1327

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

D'une manière générale, un niveau d'instruction précaire s'est fait ressentir. D'abord, plus de la moitié (59%) de la population de cette tranche d'âge n'a jamais eu accès à l'école, et ce, tant chez les hommes que chez les femmes. Du progrès est cependant noté puisque la proportion des individus n'ayant jamais fréquenté l'école s'amenuise au fur et à mesure que l'âge diminue. En d'autres termes, les enfants d'âge scolaire sont plus nombreux à bénéficier du système éducatif par rapport aux générations antérieures. Ce qui peut être considéré comme une retombée des différents efforts déployés en vue de booster la scolarisation des enfants.

Après cela, le niveau d'instruction primaire est assez prédominant, en affectant 32% des femmes et 30% des hommes du même sous-groupe de population. Cependant, il est constaté que les garçons ont plus de chance que les filles pour accéder au second cycle avec des taux respectifs de 2% et 1%. Un tel phénomène est en fait lié au contexte socioculturel de la région, voire du milieu rural malgache en général. A partir d'un certain âge, les filles sont souvent vouées aux activités domestiques ou à la participation aux activités féminines dans les champs à l'instar du repiquage, du sarclage ou de la récolte. Certains parents estimeraient que disposer d'un minimum de connaissances en écriture, lecture et calcul suffirait pour affronter la vie.

2.4.2.Scolarisation des enfants

Avant de présenter les situations en matière de scolarisation des enfants, il convient d'aborder succinctement l'accès au préscolaire qui représente une étape non négligeable dans le parcours scolaire d'un individu.

2.4.2.1.Education de la petite enfance

En raison de l'indisponibilité d'infrastructures, aucune fréquentation du préscolaire n'a été enregistrée dans le district d'Ambovombe. Les conditions s'avèrent très précaires surtout en termes d'alimentation et la mise en place d'établissements prévus pour l'éducation de la petite enfance est encore difficile. Surtout que généralement, la majorité des établissements scolaires est dotée de cantines scolaires au niveau du district. En conséquence, les plus petits enfants d'Ambovombe n'ont pas eu le privilège de bénéficier de l'éveil et des préparatifs que le préscolaire aurait pu dispenser aux enfants.

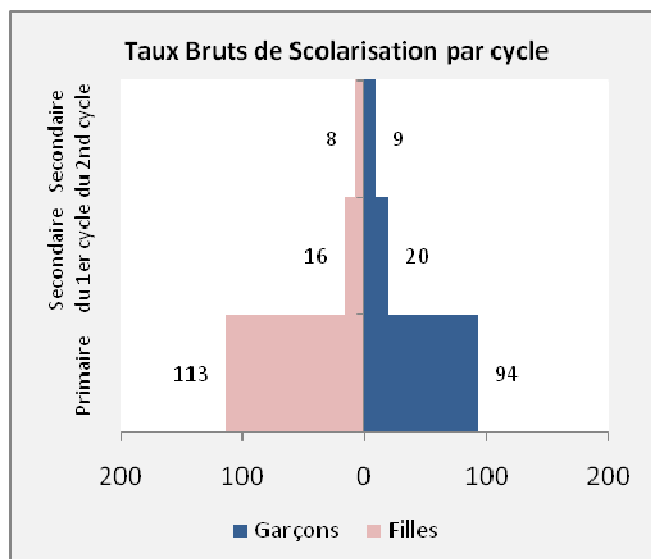
2.4.2.2.Scolarisation des enfants de 6 à 17 ans

Normalement, la tranche d'âge de 6 à 17 ans correspond à l'âge théorique d'admission des enfants à l'école jusqu'à l'obtention du baccalauréat. Les caractéristiques de cette période de scolarisation sont donc au menu de ce paragraphe, entre autres, les taux de scolarisation, la situation des enfants vis-à-vis de l'éducation et du travail, la performance du système éducatif, ainsi que les principaux problèmes relatifs à la scolarisation.

Pour pouvoir analyser cette partie d'une façon profonde, un rappel des principales définitions semble nécessaire :

- Age théorique pour le primaire : 6 à 10 ans
- Age théorique pour le secondaire du premier cycle : 11 à 14 ans
- Age théorique pour le secondaire du second cycle : 15 à 17 ans
- Taux Brut de Scolarisation (TBS) : rapport entre l'effectif de tous les enfants scolarisés au niveau d'un cycle quel que soit leur âge sur l'effectif de tous les enfants de la tranche d'âge théorique afférente à ce cycle.
- Taux Net de Scolarisation (TNS) : rapport entre l'effectif des enfants scolarisés au niveau d'un cycle et ayant l'âge standard prévu sur l'effectif des enfants de la tranche d'âge théorique y afférente.
- Indice de Parité entre les Sexes (IPS) : rapport entre le TBS des filles et celui des garçons.

Graphique 2.4-1 : Taux Bruts de Scolarisation par cycle



Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Le graphique ci-dessus indique les Taux Bruts de Scolarisation par cycle et par genre dans le district d'Ambovombe. D'abord, les indicateurs sont faibles par rapport aux TBS enregistrés au niveau national pour l'année scolaire 2008-2009, soit de 130% au primaire, 35% au premier cycle et 12% au second cycle¹⁰ et ce, pour tout genre confondu. L'on rappelle que les précarités des conditions de vie, surtout dans le domaine de la nutrition, constituent un facteur bloquant de la fréquentation scolaire. Néanmoins, les dotations en cantines scolaires dans certaines écoles exhortent les parents à envoyer leurs enfants à l'école.

Parallèlement, on note des déperditions scolaires importantes à travers la diminution des TBS à mesure que le niveau augmente. En effet, le TBS se situe à 104% au primaire pour chuter jusqu'à 18% au premier cycle, puis à 8% au second cycle. En d'autres termes, les enfants sont nombreux à être scolarisés au primaire. Mais une proportion importante quitte l'école de manière précoce et seule une infime fraction des enfants parvient aux classes plus avancées. Ce qui laisse présager un faible taux de survie.

Tableau 2.4-2 : Tableau comparatif par genre de l'accès à l'éducation

Indicateurs	Primaire	1er cycle	2nd cycle
-------------	----------	-----------	-----------

¹⁰ Indicateurs 2008-2009, Direction de la Statistique, MEN

Garçons	N	279	267	109
	TNS (%)	53.0	5.2	1.8
	TBS (%)	93.9	20.2	9.1
	Scolarisation précoce (%)	7.4	0.0	0.0
	Retard de scolarisation (%)	33.4	15.0	7.3
Filles	N	283	230	106
	TNS (%)	62.2	8.3	0.9
	TBS (%)	113.4	16.1	7.6
	Scolarisation précoce (%)	6.1	0.0	0.0
	Retard de scolarisation (%)	45.1	7.8	6.7
Ensemble	N	562	497	215
	TNS (%)	57.7	6.6	1.4
	TBS (%)	104.1	18.3	8.4
	Scolarisation précoce (%)	6.8	0.0	0.0
	Retard de scolarisation (%)	39.7	11.7	7.0

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

L'accès à l'école est sujet à des écarts entre les genres à Ambovombe. Les garçons sont plus lésés par rapport aux filles au niveau primaire, l'IPS étant de 121%. En revanche, les filles ont moins de chance d'étudier au-delà du primaire, l'IPS étant de 80% au premier cycle et de 84% au second cycle.

2.4.2.3. Situation des enfants âgés de 6 à 17 ans vis-à-vis du système éducatif

Cette partie consiste à analyser l'accès à l'éducation des individus âgés de 6 à 17 ans suivant le sexe et par tranche d'âge.

Tableau 2.4-3 : Scolarisation des enfants âgés de 6 à 17 ans

	Scolarisés	Déscolarisés avant	Abandon durant 2009-2010	Jamais été scolarisés	Total	N
Sexe						
Masculin	48.2	8.5	0.4	42.9	100.0	572
Féminin	59.3	9.2	0.2	31.4	100.0	564
Age						
6 à 10 ans	57.8	2.7	0.2	39.3	100.0	555
11 à 14 ans	58.9	9.3	0.3	31.6	100.0	361
15 à 17 ans	35.0	23.6	0.4	41.0	100.0	220
Niveau de revenu des ménages						
Revenu < Ar 50 000	47.4	10.2	0.5	41.9	100.0	276
Ar 50 000 ≤ revenu < Ar 100 000	49.1	9.8	0.0	41.1	100.0	331
Ar 100 000 ≤ revenu < Ar 300 000	56.9	7.4	0.4	35.3	100.0	427
Ar 300 000 ≤ revenu < Ar 500 000	77.8	5.4	0.0	16.9	100.0	68
Revenu ≥ Ar 500 000	61.5	13.5	0.0	25.1	100.0	34
Ensemble	53.7	8.8	0.3	37.2	100.0	1136

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

L'âge a été reconnu comme facteur déterminant de la situation en termes d'éducation. La probabilité de déscolarisation des enfants augmente avec l'âge. A un certain moment, en effet, les enfants

devraient participer aux différentes activités du ménage, tant aux tâches domestiques qu'aux exploitations.

Par ailleurs, le niveau de revenu accuse une influence significative sur l'accès à l'éducation. En effet, les enfants issus des ménages plus aisés ont plus de chance d'être à l'école (63%) tandis que ceux de la catégorie la plus pauvre sont plus enclins à être retiré du système éducatif (43%).

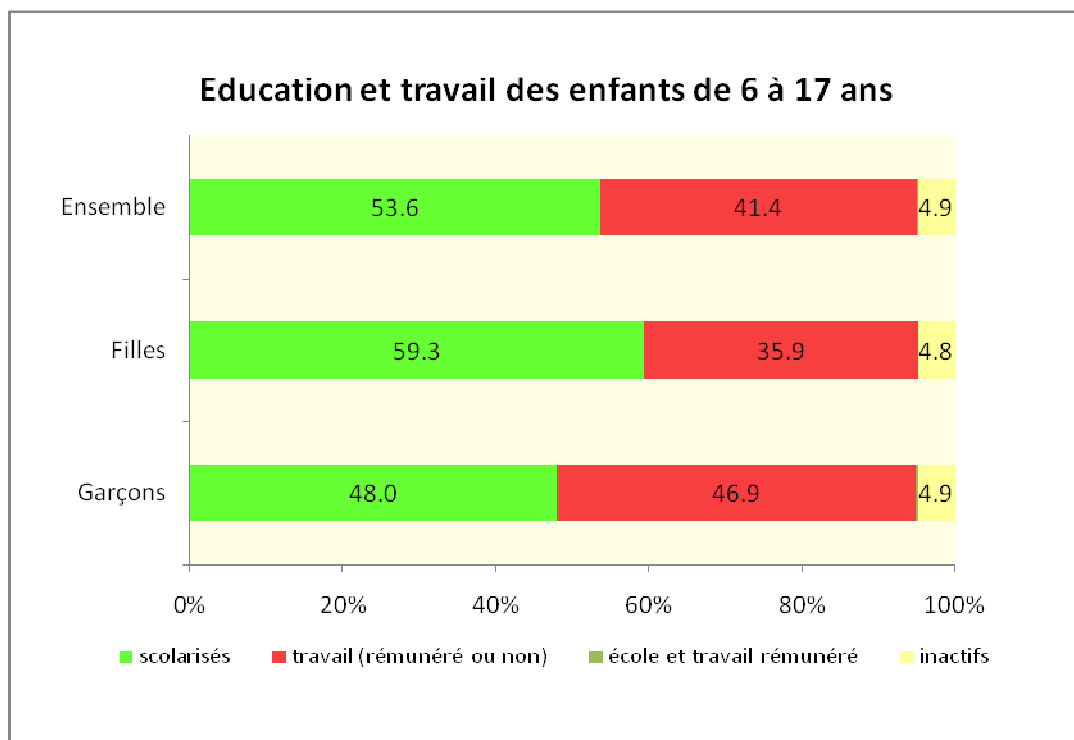
Tableau 2.4-4 : Taux de scolarisation selon les caractéristiques des ménages

	Pourcentage des enfants âgés de 6 à 17 ans scolarisés selon les caractéristiques des ménages					
	6 à 10 ans		11 à 14 ans		15 à 17 ans	
	%	N	%	N	%	N
Sexe du chef de ménage						
Masculin	58.3	402	62.1	245	40.1	168
Féminin	57.5	153	53.1	116	20.5	52
Statut matrimonial du chef						
Marié légalement	48.5	8	69.6	11	66.5	8
Marié coutumièrement	59.2	364	61.7	220	39.2	150
Séparé / veuf / célibataire	57.4	143	49.7	107	25.7	48
Polygame /Polyandre ou partenaire	52.2	40	74.0	22	12.2	14
Taille du ménage						
<= 4	61.1	65	41.3	29	15.2	31
5 - 6	52.3	142	62.2	83	43.4	34
7 et plus	59.9	348	60.3	249	37.6	155
Niveau d'instruction du chef de ménage						
Sans instruction	49.8	386	48.5	253	28.8	153
Primaire	72.1	123	83.0	81	39.6	43
Secondaire 1er cycle	84.9	23	60.0	9	75.6	11
Secondaire 2nd cycle	96.0	23	100.0	19	64.9	14
Niveau de revenu						
Plus pauvres	53.4	133	51.5	99	24.8	50
Moyennement pauvres	54.0	160	57.3	91	35.8	72
Moyennement riches	61.2	139	58.7	98	32.9	45
Plus riches	65.1	123	72.7	72	47.0	53
Ensemble	58.1	555	59.2	361	35.4	220

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Par rapport aux caractéristiques du chef de ménage, le taux de scolarisation est plus élevé chez les ménages dirigés par des hommes. Puis, il a été vérifié que le niveau d'instruction du chef de ménage présente une influence positive sur l'accès des enfants à l'éducation. En effet, plus le chef de ménage est instruit, plus les enfants au sein du ménage ont la chance d'être scolarisés. Un tel phénomène laisse entendre une certaine motivation et attachement à l'éducation.

Graphique 2.4-2 : Education et travail des enfants de 6 à 17 ans



Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Le graphe ci-dessus montre la distribution des enfants de 6 à 17 ans selon leur situation par rapport au travail des enfants. Les cas possibles sont les suivants :

- Ceux qui sont scolarisés ont pour occupation le fait d'aller à l'école (sans pratiquer des activités permettant de gagner de l'argent)
- Ceux qui ne sont pas scolarisés mais qui pratiquent d'autres activités (gagner ou non de l'argent)
- Ceux qui vont à l'école et parallèlement participent aux travaux rémunérateurs
- Ceux qui sont inactifs au sens propre du terme (sans aller à l'école et qui ne pratiquent pas d'autres activités).

Dans l'ensemble, les filles sont plus scolarisées que les garçons (respectivement 59% et 48%). Par conséquent, au lieu d'aller à l'école les garçons sont beaucoup plus concernés par le travail que ce soit rémunéré ou non (47% contre 36%). Les participations actives au niveau des exploitations agricoles familiales représentent 79% chez les garçons et 82% chez les filles, puis aux activités domestiques 11% chez les garçons contre 15% chez les filles. Durant l'enquête, le taux de fréquentation de l'école par les enfants est de 54%. L'implication à la fois dans l'école et le travail rémunéré ne concerne pas la majorité des enfants.

2.4.3. Absence et performance scolaire des enfants

Une absence est considérée comme prolongée quand elle dure 2 semaines d'affilée. Le tableau suivant nous montre l'incidence de l'absence prolongée depuis le début de l'année.

2.4.3.1. Absence prolongée

Le tableau ci-après évoque le pourcentage des enfants âgés de 6 à 17 ans déclarés comme absents durant 2 semaines sans interruption depuis janvier 2010.

Tableau 2.4-5 : Incidence de l'absence prolongée

Cycle	Garçons		Filles		Ensemble	
	%	N	%	N	%	N
Primaire	7.1	146	7.2	175	7.2	320
Secondaire du premier cycle	13.4	90	6.8	121	9.6	212
Secondaire du 2nd cycle	7.7	39	7.0	38	7.3	77

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Une absence de 2 semaines d'affilée est ici considérée comme prolongée. En général, les garçons en sont les plus concernés par rapport aux filles surtout au niveau secondaire de 1^{er} cycle (13%). A ce niveau, les enfants devraient avoir plus de 10 ans (même sans redoublement) et sont censés pouvoir contribuer aux mains d'œuvre familiales. Ainsi, la participation des enfants aux activités économiques des ménages et aussi aux travaux domestiques est la raison la plus probable des absences prolongées. Cette demande de plus de mains d'œuvre au niveau des ménages se répercute sur la scolarisation des enfants. Toujours dans le même raisonnement, les problèmes des ménages relatifs à l'alimentation peuvent obliger un arrêt momentané de la fréquentation de l'école.

2.4.3.2. Performance scolaire

La performance scolaire est appréciée à partir du taux de réussite aux examens officiels de l'année scolaire 2008-2009, comme le montre le tableau ci-dessous. Les chiffres portent sur le pourcentage des enfants de l'échantillon ayant réussi aux examens officiels en 2008-2009 parmi les enfants ayant passé les examens.

Tableau 2.4-6 : Taux de réussite aux examens officiels

	CEPE		BEPC		BAC	
	%	N	%	N	%	N
Ensemble	98.9	36	56.0	3	82.9	2

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe

Les examens officiels occupent des places importantes dans l'évaluation de la scolarisation des enfants.

Particulièrement, les résultats du CEPE sont satisfaisants car presque la totalité des enfants ayant passé l'examen ont réussi (99%). L'assistance et l'appui du Ministère en dispensant des cours gratuits aux élèves de la classe de 7^{ème} peuvent être l'une des raisons pour arriver à ce résultat. Par ailleurs, la contribution des enseignants ayant bénéficié d'une formation dans le cadre de l'APC compte beaucoup pour arriver à ces fins.

Le faible effectif des élèves ayant passé les examens au BAC et du BEPC ne permet pas de considérer les taux de réussite comme significatifs.

2.4.4. Problèmes rencontrés par les ménages en termes de scolarisation

Les ménages sont confrontés à différents problèmes relatifs à la scolarisation des enfants. La répartition des ménages par type de problèmes ressentis est présentée dans le tableau suivant tout en considérant le sexe du chef de ménage.

Tableau 2.4-7 : Les types de problèmes

	CM Homme		CM Femme		Ensemble	
	%	N	%	N	%	N
Problèmes en termes d'accès à l'éducation						
Manque d'argent pour payer les frais	44.9	194	46.8	81	45.5	275
Manque d'enseignants	46.4	194	43.1	81	45.5	275
Manque d'uniforme, livres, cahiers. ...	54.7	194	50.4	81	53.5	275
Insécurité	9.8	194	2.5	81	7.6	275
Sous-alimentation	41.5	194	45.0	81	42.5	275
Obstacle naturel (ex : montée des eaux)	2.2	194	0.8	81	1.8	275
Manque d'infrastructure	32.0	194	37.0	81	33.5	275
Autre _____	3.9	194	9.2	81	5.5	275
Difficultés d'honorer les frais de scolarité						
Oui	26.8	194	34.0	81	29.0	275
Non	72.5	194	64.4	81	70.1	275
Non concerné	0.6	194	1.5	81	0.9	275
Evolution des frais de scolarité par rapport à l'année dernière						
Hausse	18.4	194	19.9	81	18.8	275
Baisse	5.3	194	2.4	81	4.5	275
Inchangés	74.1	194	74.9	81	74.3	275
Non concerné	2.3	194	2.9	81	2.4	275

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Par rapport à l'accès à l'éducation, 3 ménages sur 10 signalent que le problème pécuniaire constitue un frein pour payer les frais (généralement inchangé selon 3 ménages sur 4). Les ménages matriarcaux semblent moins épargnés par ce type de problème avec 34% de ménages concernés contre 27% pour les patriarcaux. Les plus riches ont soutenu moins le manque des enseignants par rapport aux autres ménages, puisqu'ils peuvent recourir à des cours particuliers à la maison le cas échéant. Il en est de même pour la sécurité alimentaire car ils ont les moyens pour subvenir à leurs besoins. Les ménages plus pauvres, moyennement pauvres et moyennement riches sont moins épargnés par la sous alimentation. Et même, si les ménages matriarcaux et patriarcaux sont touchés par ce genre de difficulté, ceux dirigés par les hommes la subissent moins.

L'insécurité n'est pas en général un blocage d'accès à l'éducation (Tableau 2 en Annexe). Les contraintes essentielles constatées et qui constituent un blocage à l'éducation portent sur le manque d'infrastructures qui est soulevé surtout chez les ménages plus pauvres (42%).

2.5. Activités économiques

La présente thématique vise à mesurer l'étendue de la participation de la population à l'activité économique. Bien que le BIT standardise la tranche d'âge de 15 à 64 ans comme âge de travail, l'analyse qui suit considèrera spécifiquement l'implication des 15 ans et plus dans la sphère de l'emploi. En effet, la structure de l'emploi rural est intrinsèquement focalisée sur l'agriculture, et il se trouve qu'il n'existe pas d'âge limite dans l'exercice de telles activités. Néanmoins, l'on appréhendera la situation des jeunes de moins de 15 ans à l'égard du monde du travail ainsi que le cas spécifique des individus assez avancés en âge (65 ans et plus).

Les activités économiques ici présentées se rapportent à l'activité principale déclarée pour chaque membre du ménage. Il s'agit de l'activité considérée comme la plus importante en termes de contribution aux ressources du ménage, que cela soit alimentaire ou monétaire, et qui occupe le plus en temps l'individu qui l'exerce. A cet égard, une série de codes d'activités spécifiquement adaptés aux emplois ruraux a été préalablement conçue pour définir la nature des activités. Cependant, la codification n'a pas discriminé le chômage sachant que de par les connaissances du milieu rural malgache, l'incidence d'un tel phénomène s'avère relativement faible ou quasi-inexistant. Entre autres sources, le taux de chômage est de l'ordre de 0.9% chez les ménages des petits exploitants agricoles¹¹. En conséquence, le présent rapport ne fera pas l'objet de l'étude ni du taux de chômage ni du taux d'activité. Il y aura plutôt lieu de voir le taux d'occupation qui consiste à la proportion des actifs au sein d'une population considérée selon des caractéristiques spécifiques, notamment l'âge, le genre, ...

2.5.1. Activités

Les facteurs qui constituent le capital humain d'Ambovombe sont : la situation matrimoniale, l'âge moyen et le niveau d'instruction. Le tableau qui suit relate le statut d'activité des membres de ménage âgés de 15 ans et plus. Afin de mieux cerner les résultats présentés, il convient d'abord d'apporter des précisions sur les terminologies utilisées.

Pour améliorer la compréhension, les définitions suivantes sont avancées :

- Les inactifs comprennent les étudiants sans aucune activité rémunérée, les femmes au foyer sans aucune activité secondaire, les retraités sans activité secondaire et les enfants pas encore scolarisés et n'ayant aucune autre activité.
- Les actifs occupés comprennent tout individu exerçant une activité économique, les étudiants qui combinent l'école à d'autres activités rémunérées, les femmes au foyer et les retraités ayant une activité secondaire.
- Les actifs non occupés représentent les individus en âge d'être actifs mais qui n'exercent aucune autre activité et sont déclarés inactifs au cours de l'enquête. Ce groupe intègre éventuellement les chômeurs, ainsi que des personnes en incapacité de travailler.

¹¹ EPM 2005

Tableau 2.5-1: Situation vis-à-vis de l'activité des membres des ménages de 15 ans et plus

Répartition des membres des ménages âgés de 15 ans et plus suivant leur situation à l'égard de l'activité						
Statut d'activité	Homme		Femme		Ensemble	
	%	N	%	N	%	N
Actifs occupés	75.7	475	79.7	557	77.8	1032
Individus non occupés mais en âge d'être actifs	2.5	15	3.4	24	3.0	39
Inactifs (15 ans et plus)	21.8	137	16.9	118	19.3	255
Ensemble	100.0	628	100	699	100	1327
Taux d'occupation des individus âgés de 15 ans et plus						78%

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

En milieu rural, plus de 3 individus âgés de 15 ans et plus sur 4 sont occupés étant donné l'implication de tous les membres d'âge actif dans les exploitations familiales. La proportion d'individus inoccupés s'avère assez faible (3%) car le contexte de chômage n'est pas vraiment caractéristique de l'espace rural. Les inactifs sont essentiellement constitués des moins jeunes qui sont encore scolarisés.

2.5.2. Profil du capital humain

Le profil du capital humain permet d'évaluer la potentialité de la population en termes de production, ceci à travers les taux d'occupation par groupe d'âge et par sexe.

Tableau 2.5-2 : Profil du capital humain

Groupe de population	Effectif	% par rapport à la population de 15 ans et plus	Age moyen	Nombre moyen d'années de scolarité réussie	% des célibataires (C), mariés (M) ou divorcés (D)
Population active occupée	1039	78.3	35.3	1.3	C: 24.3 M: 62.5 D: 13.0
Population active inoccupée	39	2.9	67.4	0.4	C: 12.3 M: 17.3 D: 70.4
Population inactive	249	18.8	19.7	3.5	C: 92.6 M: 4.3 D: 2.8
Population âgée de 15 ans et plus	1327	100.0	33.2	1.7	C: 37.4 M: 49.7 D: 12.7

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

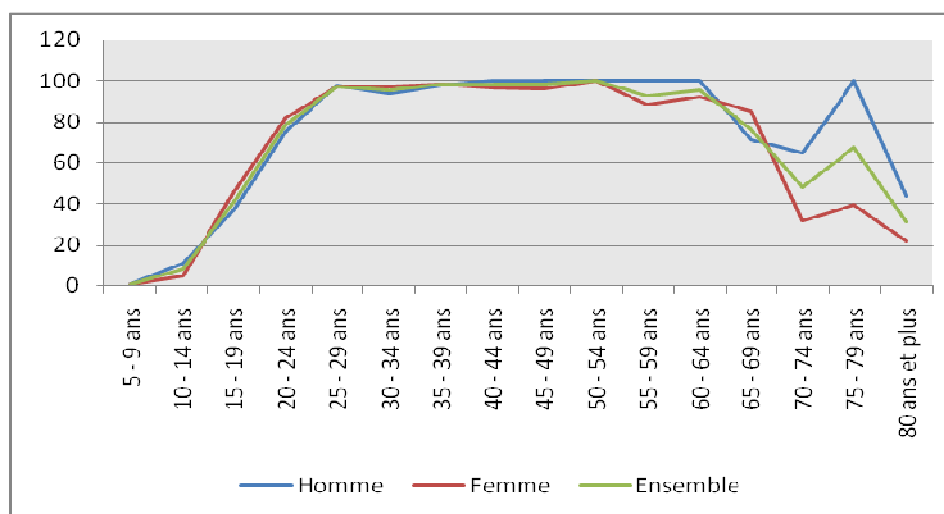
Par rapport à la situation matrimoniale, la population active occupée est majoritairement mariée (62.5%). Leur situation économique censée être stable et qui leur permet de faire face aux diverses obligations peut être avancée comme hypothèse probable. En effet, leur âge, 35 ans en moyenne, reflète le maximum de dynamisme qui leur permet de pratiquer tout type de travail. Le

nombre moyen d'années de scolarité réussie (1.3) est relativement bas en raison de la prévalence assez importante d'individus n'ayant jamais été scolarisés. Par rapport à la population de 15 ans et plus, la population active occupée constitue le groupe le plus dominant à Ambovombe (78%).

L'âge moyen qui est plus ou moins élevé (67.4 ans) et puis le faible nombre d'années de scolarité réussie (0.4) explique la situation de la population active inoccupée. La majorité d'entre eux (70%) se trouve dans une situation matrimoniale divorcée.

La population inactive est majoritairement des célibataires (93%) et elle pourrait être en grande partie constituée par des étudiants.

Graphique 2.5-1 : Les taux d'occupation par groupe d'âge et par sexe



Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Le taux d'occupation est la proportion des actifs au sein d'une population considérée selon des caractéristiques spécifiques, notamment l'âge, le genre, etc.

On enregistre dès l'âge de dix ans la contribution des enfants aux activités en milieu rural. Ceci s'explique par la forte demande en mains d'œuvre et aussi afin de profiter de la gratuité de celle des membres de la famille. Cette occupation des enfants est beaucoup plus appréhendée chez les garçons que les filles (respectivement 11% et 5%). Le taux d'occupation des individus de 50 à 54 ans est de 100%, aussi bien pour les hommes que les femmes, c'est-à-dire tous les individus de cette classe d'âge sont engagés dans le monde du travail. Entre 14 et 29 ans, l'occupation économique des hommes et femmes connaît une croissance rapide. Celle des hommes est maximale, 100% entre 44 et 64 ans, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas de problèmes pour avoir du travail.

2.5.3. Secteur d'activité de la population active

En principe, les activités économiques sont classées dans 3 secteurs bien différents. A titre de rappel, le secteur primaire intègre l'agriculture familiale, l'élevage et éventuellement le salariat agricole. Le secteur secondaire inclut essentiellement toute activité artisanale dont le tissage. Et le secteur tertiaire regroupe les activités commerciales dont particulièrement la tenue d'une épicerie, les services de transport et l'enseignement.

Le tableau suivant montre la répartition de la population active par secteur d'activité.

Tableau 2.5-3 : Secteur d'activité de la population active

Répartition des individus âgés de 15 ans à 64 ans qui travaillent par secteur d'activité						
	Homme		Femme		Ensemble	
	%	N	%	n	%	N
Primaire	91.3	407	86.8	470	86.8	876
Secondaire	0.7	3	2.8	15	2.8	18
Tertiaire	8.1	36	10.5	57	10.5	93
Ensemble	100.0	446	100.0	541	100.0	987

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Les trois secteurs d'activité existant sont presque concernés par les activités de la population d'Ambovombe mais à des taux très variables.

La majorité des individus de 15 à 64 ans (87%) actifs travaillent dans le secteur primaire qui comme on a déjà dit, englobe les activités agricoles. C'est une situation qui correspond à la situation nationale vu que l'agriculture prédomine dans la création d'emplois à Madagascar et que plus de 80.5% de la population active occupée y travaillent¹². Cette répartition peut également s'expliquer par la multiplicité et la disponibilité des ressources naturelles exploitables. Même s'ils sont en faible proportion, les plus pratiquants des activités artisanales (secteur secondaire) sont les femmes (3%). Un individu sur dix travaille dans le secteur tertiaire et les femmes en sont les plus intéressées.

2.6.Revenu des ménages

L'analyse de la situation des ménages par rapport au revenu s'avère pertinente parce que cet aspect influence la majorité des prises de décision, entre autres pour l'alimentation et l'accès aux soins de santé et de l'éducation. Ainsi, cette thématique se veut analyser le revenu des ménages par le biais de ses structures et caractéristiques, mais également en fonction des caractéristiques des ménages concernés, au cours des 30 jours ayant précédé l'enquête.

2.6.1. Structure et caractéristiques du revenu

Les caractéristiques des revenus des ménages se démarquent essentiellement par la diversification des sources de revenus. Ce recours à une pluralité des moyens de se procurer du revenu est surtout imputable au caractère aléatoire de la composante du revenu procurée par les exploitations agricoles sur lesquelles les principales activités des ruraux sont focalisées. En effet, les campagnes agricoles sont tributaires des conditions climatiques qui demeurent aléatoires d'une année à une autre. D'une part, diversifier les sources de revenu permet d'obtenir un revenu plus important. Mais surtout, cela constitue une stratégie de gestion des risques face aux chocs. Dans le cas où les activités agricoles seraient compromises par des conditions climatiques défavorables, les ménages auront à leur disposition de revenu fourni par les autres activités. Le graphique ci-après montre la structure de revenu total au cours de la période de référence spécifiée ci-haut.

L'étude des composantes du revenu total des ménages met en évidence l'importance de la partie provenant de la vente du bétail (50%). Cette recette de la décapitalisation rapporte beaucoup même si elle s'avère occasionnelle et ce, grâce à la valeur des animaux mis en vente (bœufs, chèvres,

¹² EPM 2010

moutons). Ensuite, 16% du revenu émanent de l'autoconsommation de cultures autres que le riz, suivie par le revenu des activités extra-agricoles (10%), la vente de produits de cultures (6%) et l'autoconsommation des animaux (5%). D'autres compositions existent mais elles sont faibles car chacune d'elles n'atteint même pas les 4%. Il est à signaler que la part des revenus agricoles dans le revenu est compromise par les contraintes naturelles parce qu'une partie de la production est endommagée par la sécheresse ou par les invasions acridiennes. Mais les recettes issues des ventes sont aussi limitées par l'amenuisement des prix aux producteurs, un contexte lié à la conjoncture.

Tableau 2.6-1 : Source ou composition du revenu total (monétaire/non monétaire)

Revenu des activités hors exploitation agricole	9.8
Revenu provenant de la vente du riz	0
Revenu provenant de la vente des autres cultures	6.1
Revenu provenant de la vente des volailles	2.3
Revenu provenant de la vente des produits d'élevage	0.5
Revenu provenant de la décapitalisation des biens	1.7
Revenu provenant de la vente de bétails	49.7
Revenu de transfert en argent	3.9
Autoconsommation en riz	0
Autoconsommation en d'autres cultures	15.9
Autoconsommation des animaux	5.3
Autoconsommation en produits d'élevage	2.4
Revenu de transfert non monétaire	2.3
Total	100.0

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

En général, surtout en milieu rural, le revenu est structurée par le revenu monétaire et non monétaire. Le revenu monétaire consiste à l'argent procuré par les activités extra-agricoles, les transferts d'argent et la vente de biens et produits. Le revenu non monétaire représente la spécificité des revenus ruraux et qui provient de l'évaluation monétaire des autoconsommations, notamment en produits agricoles et en animaux et produits de l'élevage. Les transferts en nature en font également partie. Le revenu des ménages à Ambovombe est prédominé par le revenu monétaire qui constituent 74% du total tandis que le reste (26%) consiste à la part non monétaire. Le tableau ci après montre la répartition des différentes composantes du revenu des ménages.

A titre de caractéristiques du revenu, il y a aussi le revenu courant et le revenu exceptionnel. Le revenu courant représente le fruit des activités économiques que les individus actifs exercent quotidiennement. En faisant abstraction des aléas climatiques (qui affectent les activités agricoles), il est supposé permanent donc censé également assurer au moins les besoins essentiels des ménages, tels que l'alimentation, l'habitation, l'habillement et les soins de santé. Le revenu exceptionnel consiste aux recettes procurées par des mesures occasionnellement prises, telles que la décapitalisation tant en biens de production qu'en biens de consommation. Il s'agit également des transferts reçus d'autres ménages. Pour le cas d'Ambovombe, 42% du revenu sont qualifiés de courants tandis que le revenu exceptionnel accuse un poids plus important, de l'ordre de 58% du revenu total. L'importance du revenu exceptionnel mène à supposer que les ménages sont en difficultés économiques, sachant que leurs activités habituelles ne leur permettent plus de subsister sans faire recours à des mesures exceptionnelles. A cet égard, les aspects culturels qui sont encore

bien respectés dans cette partie sud de Madagascar font que le bétail dont les bovidés en particulier constitue avant tout un signe de noblesse et une thésaurisation, et ce, outre son importance lors des cérémonies traditionnelles. Il n'est considéré comme source de revenu par le biais de la vente que très rarement, en cas de force majeure.

2.6.2. Les niveaux de revenu

Les niveaux de revenu par tête et par ménage pendant les 30 derniers jours avant l'enquête faisait partie de la curiosité de l'étude.

Tableau 2.6-2 : Les niveaux de revenu au cours des 30 derniers jours (en Ariary)

Niveau du revenu pendant les 30 derniers jours en Ariary						
	Moyenne	Médiane	Min	Max	% ménages	N
Niveau du revenu global par tête par ménage	56 237	30 357	875	2 937 150	99.6	498
Niveau du revenu monétaire par tête par ménage	42 539	19 812	16	813 000	96	480
Niveau du revenu non monétaire par tête par ménage	16 681	9 800	111	2 892 550	91	455
Niveau du revenu courant par tête par ménage	24 337	13 859	300	2 905 150	94	469
Niveau du revenu exceptionnel par tête par ménage	38 835	15 000	8	726 000	87	433

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Le revenu total moyen par tête par ménage à Ambovombe est de 56 237 Ariary. Aussi bien pour la composition que la structure du revenu, on observe des différences très significatives entre le revenu minimum et le maximum. Une telle observation traduit la disparité de la situation des ménages par rapport au revenu.

2.6.3. Les niveaux de revenu selon les caractéristiques sociodémographiques

Dans l'objectif de mieux cerner la variable revenu, le niveau de revenu a été appréhendé en fonction des caractéristiques sociodémographiques usuelles. Le revenu ainsi considéré porte sur le revenu courant, tant qu'il s'agit de la composante conçue comme permanente.

Tableau 2.6-3 : Répartition des ménages suivant le niveau de revenu courant et les caractéristiques sociodémographiques

	NR<50.000 Ar	50.000<NR<100.000	100.000<NR<300.000	300.000<NR<500.000	NR>500.000	Total	N
	%	%	%	%	%	%	
Sexe du CM							
Masculin	31.8	27.8	32.8	4.8	2.9	100	346
Féminin	47.8	27.5	21.4	1.4	1.8	100	154
Statut matrimonial du CM							
Marié légalement	0.0	0.0	69.3	15.7	15.0	100	8
Marié coutumièrement	33.1	27.3	32.7	4.5	2.4	100	311
Union libre	0.0	100.0	0.0	0.0	0.0	100	1
Séparé / veuf / célibataire	47.4	29.1	18.7	2.3	2.6	100	153
Polygame ou partenaire	30.9	29.5	39.5	0.0	0.0	100	26
Taille du ménage							
<= 4	54.9	25.4	17.9	1.6	0.2	100	188
5 - 6	31.5	27.8	33.1	1.8	5.7	100	126
7 et plus	21.8	30.0	38.3	7.2	2.8	100	186
Niveau d'éducation du chef de ménage							
Sans instruction	40.3	29.2	26.8	2.1	1.7	100	357
Primaire	30.8	25.3	35.5	4.9	3.6	100	106
Secondaire 1er cycle	22.0	39.1	20.5	11.8	6.6	100	18
Secondaire 2nd cycle	16.0	0.0	52.5	20.9	10.7	100	18
Ensemble	36.7	27.7	29.3	3.7	2.6	100	500

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Le tableau ci-dessus met en évidence la faiblesse du niveau revenu des ménages d'Ambovombe. En effet, seulement une infime partie affiche du revenu supérieur à 300 000 Ariary (6%) et plus de 1 ménage sur 3 dispose d'un revenu en dessous d'Ariary 50 000. Les ménages dirigés par une femme sont plus nombreux à avoir le niveau le plus bas par rapport à ceux de type standard (respectivement 48 et 32%). En revanche, les ménages de grande taille (à partir de 5 individus) sont moins nombreux dans la classe la plus défavorisée ; ce qui laisse entendre que le revenu semble s'améliorer avec le nombre d'individus membres du ménage. Ce constat est imputable au fait qu'une grande famille a plus de chance d'avoir de personnes actives susceptibles de contribuer à la constitution du revenu. Quant au niveau d'instruction du chef de ménage, son influence positive est ici vérifiée, car le revenu s'améliore à mesure que le chef de ménage est plus instruit.

2.7. Dépenses des ménages

Comme le revenu, les dépenses constituent également un agrégat qui a souvent servi pour analyser la pauvreté. En effet, cette variable permet d'apprécier la capacité des ménages à consommer et à satisfaire ses différents besoins, aussi bien de subsistance, d'investissement ou d'exploitation,.... La présente section est destinée à présenter la structure et les caractéristiques des dépenses des ménages au cours des 30 jours ayant précédé l'enquête. Par la suite, elle traitera spécifiquement le cas des dépenses alimentaires.

2.7.1. Structure des dépenses totales

Comme pour le revenu, la structure des dépenses des ménages ruraux se démarque par l'existence de la composante non monétaire, laquelle est évaluée sur la base des autoconsommations en cultures diverses, en animaux et en produits de l'élevage. En effet, les exploitations visent avant tout à satisfaire les besoins alimentaires ; ce n'est qu'après qu'il y a lieu de se procurer de revenus monétaires par le biais de l'écoulement d'une partie de la production. Ainsi, les denrées autoconsommées sont également prises en compte parmi les dépenses.

Tableau 2.7-1 : Structure des dépenses totales

Catégories de dépenses	%
Autoconsommations	50.5
Dépenses non monétaires	50.5
Dépenses en PPN alimentaires	28.9
Dépenses en PPN non alimentaires	5.2
Autres dépenses courantes	9.0
Dépenses d'exploitation	2.8
Dépenses d'investissement	3.6
Dépenses non monétaires	49.5
Dépenses totales	100

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

D'une manière générale, les ménages dépensent en fonction de leur revenu. Et il se trouve que la composante non monétaire dépasse légèrement la moitié des dépenses globales (50.5%). Un tel constat serait intrinsèquement lié à la relative faiblesse des revenus. En effet, le rationnement consiste à puiser l'essentiel des besoins alimentaires dans les exploitations familiales. L'argent disponible serait alors principalement affecté à l'achat des différents PPN et à d'autres besoins courants.

Pour ce qui est des dépenses en numéraire, l'achat des PPN alimentaires est toujours priorisé car il représente 29% des dépenses totales. Considéré comme inéluctable, il s'agit de l'achat des aliments de base ou d'accompagnement tels que les tubercules, céréales, légumineuses, légumes, viande et poissons (le plus souvent séchés), ainsi que des produits d'usage quotidien comme le sucre, le sel, le café, l'huile alimentaire, ... Les tubercules dont essentiellement le manioc sont les denrées les plus achetées (26% des dépenses en PPN alimentaires). Vient ensuite le riz avec un poids de 19% au sein de cette catégorie de dépenses. Par ailleurs, du fait de la sécheresse induisant des difficultés d'accès à l'eau, ce bien s'achète à Ambovombe et tient un poids non négligeable dans le budget des ménages. En effet, les dépenses en eau représentent en moyenne 16% des dépenses allouées aux PPN alimentaires et 5% des dépenses globales des ménages.

Par la suite viennent les autres dépenses courantes qui constituent 9% des dépenses totales. Il s'agit principalement des dépenses en santé et en éducation, avec respectivement une part de 44% et 14% au sein de cette rubrique de dépenses. Cela inclut également les obligations sociales qui traduisent la solidarité et renforcent les liens sociaux. Ces charges sociales représentent 11% des autres dépenses courantes tandis que l'achat d'effets vestimentaires en constitue 12.5%.

Enfin, il a été appréhendé que l'achat des PPN non alimentaires (éclairage, tabac, savon, ...), les dépenses d'investissement et les charges d'exploitation ne constituent qu'une proportion relativement faible par rapport aux dépenses totales, avec respectivement 5%, 4% et 3%. Les dépenses d'investissement portent essentiellement sur les constructions ou réparations de maison tandis que les charges d'exploitation sont surtout liées à l'élevage, notamment pour la santé des animaux.

2.7.2. Les dépenses courantes non alimentaires

Le tableau ci-après indique les caractéristiques des dépenses courantes non alimentaires au cours des 30 jours ayant précédé l'enquête. Les produits d'éclairage et d'hygiène représentent les PPN les plus achetés car ils touchent plus de 9 ménages sur 10. Les sites d'enquêtes n'étant pas encore électrifiés, les ménages ruraux ont souvent recours au pétrole lampant. Un ménage sur 2 dépense moins d'Ariary 1200 pour l'éclairage et il en est de même pour le savon. Ainsi, ces deux postes budgétaires constituent respectivement 22% et 17% des dépenses courantes non alimentaires.

En outre, plus de la moitié des ménages ont affiché des dépenses en tabac ou alcool, dont la moyenne se chiffre à Ariary 2 673 chez les concernés. Par contre, environ le tiers des ménages ont accusé des dépenses en santé et en éducation. Avec des médianes respectives s'élevant à Ariary 5 000 et Ariary 2 000, ces deux charges sont de l'ordre de 41% et 22% des dépenses courantes extra-alimentaires. Sachant que l'enquête s'est tenue vers la fin de l'année scolaire 2009-2010, les dépenses en éducation peut inclure tout achat de fournitures ou d'effets scolaires.

Par ailleurs, les diverses obligations sociales s'avèrent incontournables en cas d'évènement spécifique car elles témoignent de la solidarité au sein de la communauté. Elles touchent 28% des ménages et en moyenne, les dépenses y afférentes sont de l'ordre de 20% des dépenses courantes non alimentaires. La médiane enregistrée a été d'Ariary 1000 tandis que la moyenne est d'Ariary 4 787. Enfin, les dépenses en transport et en communication par téléphone ne concernent qu'une fraction relativement faible des ménages (respectivement 6% et 8%). Elles sont considérées comme des besoins superflus et non prioritaires. Effectivement, les ruraux sont habitués à parcourir des distances relativement longues en marchant ou à bicyclette. Utiliser des moyens de transport en commun n'est pas toujours à la portée de tous les ménages pour lesquels les moyens financiers sont déjà insuffisants pour faire face aux besoins élémentaires.

Tableau 2.7-2 : Caractéristiques des principales dépenses courantes non alimentaires (en Ariary)

Rubrique de dépenses	Minimum	Maximum	Médiane	Moyenne	Part dans les dépenses non alimentaires (%)	Ménages concernés (%)
Tabac, alcool	100	30 000	2 000	2 673	22	52.6
Savon et produits d'hygiène	200	1 200	9 000	1 570	17	91.4
Transport	600	60 000	10 000	16 110	28	5.6
Combustible	400	30 000	6 000	7 767	31	13.9
Eclairage	100	50 000	1 200	2 292	22	95.6
Téléphone (crédits appels)	1 000	30 000	6 500	7 620	17	8.4
Santé	200	500 000	5 000	16 921	41	32.7
Education	100	50 000	2 000	5 250	22	32.3

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

2.7.3. Part des dépenses alimentaires par rapport au revenu

Il est assez courant d'analyser les conditions de vie à travers l'étude de la part du revenu consacré aux besoins alimentaires. A priori, la situation des ménages se détériore à mesure que ce ratio s'élève. Pour l'analyse qui suit, il importe de préciser que les dépenses considérées représentent les dépenses alimentaires totales qui consistent en la somme des évaluations monétaires des autoconsommations et des achats des denrées alimentaires. Quant au revenu, il s'agit du revenu courant (revenu des exploitations et autres activités génératrices de revenu) sachant que cette composante peut être considérée comme du revenu permanent si l'on fait abstraction des aléas climatiques.

Tableau 2.7-3 : Répartition des ménages suivant la part des dépenses par rapport au revenu, et selon les caractéristiques sociodémographiques

	Part des revenus (en %) consacrés aux dépenses alimentaires				
	Minimum	Maximum	Médiane	Moyenne	N
Sexe du CM					
Masculin	17.8	2461.7	99.4	147.6	322
Féminin	0.3	5816.7	101.4	157.7	146
Statut matrimonial du CM					
Marié légalement	53.7	107.4	80.7	79.7	6
Marié coutumièrement	17.8	2461.7	99.8	151.6	295
Union libre	83.4	83.4	83.4	83.4	1
Séparé / veuf / célibataire	0.3	5816.7	101.5	156.5	140
Polygame ou partenaire	45.6	401.7	104.6	133.9	26
Taille du ménage					
<= 4	0.3	5816.7	100.5	151.9	174
5 - 6	4.3	1785.5	96.9	154.7	120
7 et plus	18.0	2461.7	101.4	146.5	174
Niveau d'éducation du chef de ménage					
Sans instruction	4.3	2461.7	105.4	152.8	336
Primaire	0.3	5816.7	88.2	167.7	100
Secondaire 1er cycle	26.9	189.2	77.9	82.4	15
Secondaire 2nd cycle	17.8	297.1	56.1	77.7	17

	Minimum	Maximum	Médiane	Moyenne	N
Niveau de revenu des ménages					
NR<50.000 Ar	0.3	5816.7	161.5	273.2	160
50.000<NR<100.000	25.8	396.0	102.9	108.5	134
100.000<NR<300.000	11.2	243.9	77.9	81.4	143
300.000<NR<500.000	25.3	200.3	47.5	65.6	18
NR>500.000	18.0	103.1	61.7	55.1	13
Ensemble	0.3	5816.7	100.4	150.6	468

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Les résultats obtenus attirent l'attention à travers les chiffres relativement gonflés. Ils traduisent, en effet, que le revenu courant ne parvient plus à assurer les besoins alimentaires du ménage. En moyenne, les dépenses alimentaires représentent 151% du revenu courant. Pour la moitié des ménages, ce ratio dépasse les 100%. Or, outre les dépenses alimentaires, les ménages connaissent encore d'autres besoins qui nécessitent de l'argent, notamment pour l'éclairage et les combustibles pour ne citer que cela. En conséquence, parallèlement aux restrictions nécessaires, les ménages seraient contraints de se procurer de revenus monétaires supplémentaires pour faire face à ces besoins. D'où le recours aux revenus exceptionnels. Certains ménages seraient obligés de décapitaliser pour subvenir à leurs besoins de subsistance. Les recettes issues des ventes de biens de consommation ou de production permettraient de faire face aux besoins alimentaires non supportés par le revenu courant.

Il est à rappeler que la collecte de données pour ce premier round a ciblé la saison des récoltes pour Ambovombe. Ce qui traduit l'hypothèse que les ménages seraient dans la situation la plus favorable de l'année. Cependant, les résultats d'enquête dégagent un aspect de vulnérabilité qui se manifeste par une tendance à la décapitalisation. Or, une telle option ne fait que constituer une menace non négligeable à long terme. En effet, les ménages se sont mis à se déposséder de leurs biens au risque de ne plus disposer d'actifs dans les années à venir. Puis, il est probable que de telles contraintes seraient d'autant plus accentuées durant la période de soudure. En général, l'élevage est considéré comme une épargne non monétaire chez les ménages ruraux. Le plus souvent, ces derniers se dépossèdent de leurs actifs en cas de difficultés majeures. Dans cette optique, près de 1 ménage sur 3 (31%) s'est mis à vendre du zébu au cours des 30 jours ayant précédé l'enquête tandis que 29% ont mis en vente une partie du cheptel ovin ou caprin. En revanche, durant cette période de référence, la décapitalisation affectant les biens de consommation affiche des incidences relativement faibles (7 pour la vente d'équipements ménagers, 2% d'effets vestimentaires).

Ici, la vulnérabilité des ménages dirigés par une femme par rapport aux ménages de type standard est vérifiée, étant donné que la part du revenu consacré aux dépenses alimentaires s'avère plus importante lorsque le chef de ménage est du sexe féminin (158% contre 148% pour les chefs de sexe masculin). Par ailleurs, il a été appréhendé que les ménages de plus grande taille affichent des indicateurs moins élevés. Ce qui pourrait traduire l'importance de la contribution de tous les membres actifs dans le revenu des ménages. Puis, bien évidemment, les ménages à plus faible revenu courant sont les plus lésés si l'on analyse le présent indicateur.

2.7.4. Profil des ménages selon les quintiles de dépenses alimentaires

Ce paragraphe cherche à catégoriser les ménages suivant le niveau des dépenses totales en alimentation au cours des 30 jours ayant précédé l'enquête et la consommation alimentaire au cours

des 7 derniers jours. Il a été convenu de distribuer les ménages suivant les quintiles des dépenses alimentaires par tête afin d'éliminer les effets de structure au sein des ménages. Ce qui a amené à la typologie suivante :

- 20% des ménages ayant affiché des dépenses alimentaires par tête de moins d'Ariary 7 639 ;
- 20% des ménages faisant l'objet de dépenses alimentaires par tête étalées entre Ariary 7 639 et Ariary 12 105;
- 20% des ménages ayant enregistré de dépenses alimentaires par tête situées entre Ariary 12 105 et Ariary 16 485;
- 20% des ménages à dépenses alimentaires par tête comprises entre Ariary 16 485 et Ariary 24 352 ;
- 20% des ménages ayant des dépenses alimentaires dépassant Ariary 24 352.

Le tableau ci après illustre, pour chaque quintile de dépenses alimentaires par tête, le profil des ménages, ainsi que les tendances de la consommation alimentaire. Le premier point saillant consiste en la faiblesse des niveaux de dépenses. Effectivement, pour ce qui est du premier quintile, la valeur des dépenses per capita consacrées à l'alimentation est en dessous d'Ariary 7 639 en un mois (autoconsommation et achat confondus), soit moins d'Ariary 255 par personne par jour. Un tel niveau de dépenses par tête s'annonce faible si l'on fait référence aux prix à la consommation au moment de l'enquête. Effectivement, pour ce qui est de l'aliment de base, le prix au kilo du manioc frais est d'Ariary 400 tandis que celui pour le sec s'étale d'Ariary 800 à 1 000. Ce qui laisse entendre que les dépenses allouées à la nourriture sont restreintes du fait de l'insuffisance des moyens.

Il a été appréhendé que la ration alimentaire soit caractérisée par une consommation quotidienne de l'aliment de base qu'est le manioc. Le manioc frais est plus présent en cette période post-récolte mais le manioc sec est aussi fortement consommé. Par ailleurs, la disponibilité des feuilles de patate douce permet aux ménages de consommer principal type de légume rencontré au niveau local. Les dépenses alimentaires sont sensiblement tributaire des revenus à disposition des ménages. D'une manière générale, la diversification alimentaire est légèrement ressentie au fur et à mesure que les dépenses alimentaires par tête s'élèvent. Entre autres, la consommation de légumineuses ou de viande, ainsi que de PPN alimentaires comme le sucre, l'huile et le café se fait plus sentir lorsque les dépenses alimentaires par tête s'avèrent plus importante. Inversement, la consommation des produits de cueillette à l'instar des fruits de cactus s'amenuise lorsque les dépenses allouées à la nourriture sont relativement fortes.

Tableau 2.7-4 : Profil des ménages selon les dépenses alimentaires par tête et la consommation alimentaire au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête

Quintiles des dépenses	Caractéristiques des ménages	Consommation alimentaire
D < 7639	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Incidence plus marquée des ménages dirigés par une femme (45.4%) ▪ Fort pourcentage des ménages dirigés par des personnes mariées coutumièrement (53.0%) et des personnes sans conjoint (42.8%) ▪ Prédominance des ménages de grande taille (46.1%) ▪ Prépondérance des ménages dirigés par un chef sans instruction (76.8%) ▪ Plus forte incidence des ménages à plus faibles revenus (67.4% avec moins d'Ariary 50000) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manioc frais ou sec tous les jours ▪ Consommation de feuille de patate douce presque tous les jours
7639 ≤ D ≤ 12105	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prédominance des ménages dirigés par un homme (73.6%) ▪ Forte proportion des ménages régis par un mariage coutumier (68.7%) ▪ Fort pourcentage des ménages de grande taille (50.9%) ▪ Prédominance des ménages dirigés par un individu sans instruction (75.3%) ▪ Proportion relativement forte des ménages moins aisés (43.1% avec un revenu de moins d'Ariary 50000 et 33.5% entre Ariary 50000 et Ariary 100000) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manioc frais ou sec tous les jours ▪ Consommation de feuille de patate douce presque tous les jours ▪ Consommation rare de riz ou de maïs ▪ Présence de légumineuses dans la ration, au moins 1 jour sur 7 (antake et voanemba)

Quintiles des dépenses	Caractéristiques des ménages	Consommation alimentaire
12105 ≤ D ≤ 16485	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Forte proportion des ménages dirigés par un homme (74.3%) ▪ Prépondérance des ménages dirigés par des personnes mariés coutumièrement (64.2%) et incidence maximale des ménages concernés par la polygamie (8.7%) ▪ Prépondérance des ménages de plus grande taille (45.7%) et p lus important pourcentage des ménages de taille moyenne de (35.7% constitués de 5 à 6 individus) ▪ Prédominance des ménages dirigés par un individu moins instruits (72.9% de sans instruction et 22.5% de chef ayant un niveau primaire) ▪ Prépondérance des ménages à revenus intermédiaires (29.2% entre Ariary 100000 et Ariary 300000 et 43.8% à revenus compris entre 300000 et 500000 Ariary) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manioc frais ou sec tous les jours ▪ Consommation à fréquences variées de feuilles de patate douce, mais essentiellement chaque jour de la semaine ▪ Consommation de céréales (riz et maïs sec) relativement développée, avec des fréquences variées mais au moins 1 jour sur 7 ▪ Consommation plus renforcée de légumineuses, dont essentiellement le voanemba et le voandzou sec, au moins 1 jour sur 7 ▪ Prise occasionnelle de viande de zébu ou de chèvres, 1 jour par semaine ▪ Infime présence de fruits de cactus, pris avec des fréquences différentes, au moins 1 jour ▪ Consommation relativement fréquente d'huile alimentaire, au moins 3 jours et de produits oléagineux comme l'arachide, au moins 1 jour sur 7

Quintiles des dépenses	Caractéristiques des ménages	Consommation alimentaire
16485 ≤ D ≤ 24352	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prédominance des ménages dirigés par un homme (70.9%) ▪ Plus forte incidence des ménages régis par le mariage coutumier (63.4%) ▪ Prépondérance des ménages de petite taille (50.9%) ▪ Proportion relativement plus importante des chefs de ménages ayant un niveau d'éducation secondaire (5.2% pour le premier cycle et 4.4% pour le second cycle) ▪ Pourcentage assez important des ménages à revenus intermédiaires (28.9% entre Ariary 100000 et Ariary 300000 et 33.9% à revenus compris entre 300000 et 500000 Ariary) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manioc frais ou sec tous les jours ▪ Consommation de céréales (riz et maïs sec) relativement plus importante, avec des fréquences variées mais au moins 1 jour sur 7 ▪ Consommation à fréquences variées de feuilles de patate douce, mais essentiellement chaque jour de la semaine ▪ Diversification de la consommation de tubercules à travers la patate douce, au moins 1 jour sur 7 ▪ Consommation de viande de zébu ou de chèvres généralement 1 à 2 jours par semaine ▪ Consommation à fréquences variées d'huile et d'arachide, au moins 2 jours sur 7 ▪ Consommation de café et de sucre, relativement importante, au moins 2 jours sur 7

Quintiles des dépenses	Caractéristiques des ménages	Consommation alimentaire
D > 24352	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Forte proportion des ménages dirigés par un homme (72.7%) ▪ Forte incidence des ménages dirigés par des personnes mariés coutumièrement (61.6%) ▪ Forte incidence des ménages de petite taille (59.4%) ▪ Proportion relativement plus importante des chefs de ménages ayant un niveau d'éducation secondaire (5.7% pour le premier cycle et 6.9% pour le second cycle) ▪ Forte incidence des ménages à revenus plus élevés (22.0% avec un revenu supérieur à 300000 Ariary) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manioc frais ou sec tous les jours ▪ Consommation de céréales (riz et maïs sec) relativement plus importante, avec des fréquences variées mais au moins 1 jour sur 7 ▪ Consommation à fréquences variées de feuilles de patate douce, mais essentiellement chaque jour de la semaine ▪ Consommation plus renforcée de légumineuses, dont essentiellement le voanemba, l'antake et le voandzou sec, au moins 1 jour sur 7, et éventuellement le haricot sec ▪ Légère diversification de la consommation d'autres légumes tels que le potiron, la tomate, l'oignon et la ciboulette ▪ Consommation assez importante de patate douce, au moins 1 jour sur 7 ▪ Consommation plus importante de viande de zébu et de chèvres, généralement 1 jour sur 7, et éventuellement de la viande de mouton, du poulet ou du poisson frais ▪ Consommation plus fréquente de PPN comme l'huile, le sucre, le café, au moins 3 jours sur 7 ▪ Substitution de l'huile à d'autres produits oléagineux comme l'arachide, au moins 2 jours sur 7

2.8.Sécurité alimentaire

Cette section se veut analyser la situation des ménages en termes de sécurité alimentaire. Afin de cerner au mieux cet aspect, le profil de consommation alimentaire ou Food Consumption Score élaboré par le PAM a été évalué. Il est à mentionner que cet indicateur de référence initié par le PAM est aussi calculé avec les enquêtes Mc RAM en milieu urbain ; ceci permet éventuellement de comparer les situations en milieu rural et urbain en termes de consommation alimentaire. Mais en

outre, il y a également lieu d'apprécier le niveau de diversification alimentaire, la fréquence de consommation, le nombre de repas journaliers ainsi que les principales sources des aliments.

2.8.1. Le profil de consommation alimentaire

Un module de consommation alimentaire a été intégré dans le questionnaire afin de disposer des données sur la diversification alimentaire, la fréquence de consommation des aliments ainsi que la quantité consommée au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête. Ces données ont permis de calculer le score de la consommation alimentaire ou Food Consumption Score (FCS). En fait, conformément à la valeur nutritionnelle des aliments, un poids est assigné à chaque groupe d'aliments consommés¹³. Pour chaque ménage, le FCS est obtenu par la somme des produits de la fréquence de consommation de chaque aliment au cours des 7 derniers jours et du poids attribué à celui-ci. Le FCS permet de répartir les ménages en 3 catégories définies par la typologie suivante :

- Consommation alimentaire « pauvre » (FCS \leq 21).

Selon les résultats d'enquêtes, la ration alimentaire est principalement caractérisée par la consommation journalière de manioc (le plus souvent frais mais aussi éventuellement sous la forme sèche), et de brèdes dont essentiellement des feuilles de patate douce. Il n'y a pas de consommation de viande, ni de produits laitiers, ni même de légumineuses. La consommation de céréales n'est pas significative, qu'il s'agisse du riz ou du maïs.

- Consommation alimentaire « limite » ou « modérée » (21 \leq FCS \leq 35).

L'aliment de base qu'est le manioc frais, et éventuellement le manioc sec, est consommé sept jours sur sept. Les brèdes (feuilles de patate douce) sont prises très fréquemment, le plus souvent chaque jour de la semaine. Une légère diversification est appréhendée à travers la consommation de légumineuses (lojy) pour au plus 5 jours dans la semaine, et la consommation de viande de chèvres 1 jour par semaine. La patate douce est également présente dans la ration, au maximum pour 3 jours. Par ailleurs, le laitage a été ressenti mais avec une incidence plus ou moins faible. La consommation de riz a été également constatée avec une fréquence relativement modérée.

- Consommation alimentaire « bonne » ou « acceptable » (FCS $>$ 35).

La ration alimentaire a paru relativement plus diversifiée. L'aliment de base (manioc frais et sec) se consomme tous les jours. La consommation plus fréquente de riz, de légumineuses, de patate douce, de brèdes, de viande, de laitage témoigne de cette diversification alimentaire auprès de cette catégorie de ménages.

Les analyses dégagent que 19% des ménages accusent un pauvre FCS tandis que 27% se trouvent à un niveau de FCS limite. En revanche, plus de 1 ménage sur 2 présente un FCS acceptable ou bon. En d'autres termes, 1 ménage sur 2 fait l'objet d'une diversification alimentaire acceptable au cours de la semaine ayant précédé l'enquête. Cependant, il faut faire attention que les ménages peuvent accéder aux différents groupes d'aliments (céréales, tubercules, légumineuses, fruits, légumes, viande et poisson, ...). Mais au sein de chaque groupe, les ménages ne sont pas exposés à un large

¹³ Poids attribués aux groupes d'aliments : riz, céréales et racines (2), Haricot et légumineuses (3), fruits et légumes (1), lait et produits laitiers (4), Sucre, huile (0,5), viande et poisson (4)

éventail d'aliments. Puis, les restrictions alimentaires sont aussi appréhendées au niveau de la quantité consommée au sein du ménage.

La vulnérabilité alimentaire des ménages d'Ambovombe transparait. La campagne agricole a été, en effet, compromise par la sécheresse et les dégâts sur la production se répercutent sur les aspects alimentaires des ménages. En période où la nourriture est considérée comme plus accessible dans l'année, près de 2 ménages sur 10 enregistrent un pauvre FCS.

Tableau 2.8-1 : Répartition des ménages selon le FCS et les caractéristiques sociodémographiques

	FCS Pauvre	FCS Limite	FCS Bon	%	N
Sexe du CM					
Masculin	17.3	27.1	55.7	100	346
Féminin	21.7	27.8	50.5	100	154
Statut matrimonial du CM					
Marié légalement	14.7	0.0	85.3	100	8
Marié coutumièrement	17.2	29.3	53.5	100	311
Union libre	0.0	0.0	100.0	100	1
Séparé / veuf / célibataire	22.7	28.2	49.1	100	153
Polygame ou partenaire	13.8	7.7	78.5	100	26
Taille du ménage					
<= 4	22.7	31.1	46.2	100	188
5 - 6	21.6	23.4	55.0	100	126
7 et plus	12.5	26.1	61.4	100	186
Niveau d'éducation					
Sans instruction	20.7	30.0	49.4	100	357
Primaire	17.1	25.4	57.5	100	106
Secondaire 1er cycle	6.7	9.9	83.3	100	18
Secondaire 2nd cycle	0.0	3.7	96.3	100	18
Niveau de revenu des ménages					
NR<50 000 Ar	27.2	30.6	42.2	100	183
50 000<NR<100.000	12.1	34.8	53.1	100	138
100.000<NR<300.000	16.7	18.7	64.6	100	147
300.000<500.000	0.0	14.8	85.2	100	19
NR>500.000	16.4	15.4	68.2	100	13
Ensemble	18.6	27.3	54.1	100	500

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural 2010, Round 1, Ambovombe

D'une manière générale, les caractéristiques sociodémographiques présentent une influence sur le niveau du FCS. D'abord, un écart entre les genres en défaveur des ménages dirigés par une femme est ressenti, vu que cette catégorie de ménages est plus encline à intégrer la classe à FCS pauvre avec une proportion de 22% (seulement 17% pour les ménages patriarcaux). De même, l'incidence du pauvre FCS est beaucoup plus importante chez les ménages dirigés par un chef sans conjoint et chez les ménages dont le chef n'a jamais été scolarisé. Dans cette optique, il est probable que les chefs ayant été à l'école puissent accorder plus d'importance à la diversification alimentaire. Puis, les ménages à faible revenu ont plus de chance d'avoir un FCS pauvre, étant donné que les moyens sont limités et ne permettent pas de varier convenablement la ration alimentaire. En revanche, plus le

ménage est de grande taille, plus la situation est favorable. On peut ainsi avancer que la contribution des différents membres aux activités et au revenu se répercute de manière favorable sur la diversification alimentaire.

2.8.2. Fréquence de consommation des différents groupes d'aliments

La consommation alimentaire dépend sensiblement de la disponibilité en aliments au niveau local, et aussi des moyens permettant de s'en procurer en cas de recours à l'achat. L'aperçu de la consommation alimentaire au cours de la semaine ayant précédé l'enquête laisse entendre une ration alimentaire assez pauvre en termes de diversification et ce, malgré le fait que la collecte de données s'est tenue en période post-récolte.

Durant cette période de référence, le régime alimentaire de la population est fondamentalement constitué de manioc et de brèdes qui ne sont généralement que des feuilles de patate douce. La forte consommation de manioc est justifiée par la disponibilité de cet aliment dans le district, sachant que cette plante convient bien aux conditions climatiques arides de la région. Etant donné que la grande majorité des ménages en produit (82%), l'accès à cette denrée s'avère plus facile. Puis avec la loi de l'offre et de la demande, le prix sur le marché en est abordable en cette saison de récolte. C'est pour cela que 3 ménages sur 4 ont mangé du manioc frais et 42% du manioc sec au cours de la semaine ayant précédé l'enquête, dont la consommation dépasse respectivement 6 kg et 5 kg par unité de consommation par semaine.

Par contre, la consommation de céréales se réduit à moins de 4 ménages sur 10. Il en est ainsi pour le riz qui est en moyenne pris 3.6 jours sur 7 avec une quantité consommée de 1 436 g par unité de consommation. Cet aliment s'achète étant donné que le district d'Ambovombe n'est pas producteur rizicole. Pour certains ménages, le manque de moyens financiers explique la privation à l'égard de cet aliment.

En ce qui concerne les légumineuses, seuls 46% des ménages en ont profité et ce, toujours en raison du manque de moyens. Le « lojy » est le plus rencontré car la consommation médiane auprès d'1 ménage sur 3 est de 3 jours par semaine. Mais la présence de fruits dans la ration paraît moins élevée étant donné que seuls 13% des ménages en ont mangé pour 4.3 jours en moyenne. Le fruit de cactus est le plus consommé vu que cette plante se développe beaucoup dans la région et que la saison de fructification coïncide avec l'enquête. Par ailleurs, comme tubercule autre que le manioc, la patate douce a connu une incidence relativement importante. En effet, 1 ménage sur 5 en a mangé avec une fréquence moyenne de 3.4 jours.

Pour le cas des denrées d'origine animale, environ 3 ménages sur 10 ont consommé de la viande dont essentiellement du zébu et de la viande caprine, et ce à des fréquences relativement moins élevées (1.9 jours en moyenne). Le laitage fait, en revanche, l'objet d'une fréquence de consommation plus importante, soit de 5 jours pour la moitié des ménages concernés qui sont de l'ordre de 15% des ménages de l'échantillon.

Concernant les produits d'usage courant, le sel se consomme tous les jours pour presque l'intégralité des ménages. Par contre, le sucre représente un bien de luxe que seul 1 ménage sur 5 peut se permettre de consommer, en moyenne pour 5.7 jours. Il en est de même pour le café qui affecte 23% des ménages dont la moitié en consomme tous les jours. Une telle tendance affecte également l'huile alimentaire qui ne profite qu'à 22% des ménages seulement qui en consomment en moyenne

pour 4.6 jours. D'une manière générale, les lacunes budgétaires se trouvent à l'origine de telles renonciations.

Tableau 2.8-2 : Fréquence de la consommation alimentaire (en nombre de jours au cours de la semaine ayant précédé l'enquête)

Aliments	Fréquence (nb de jours)		Consommation par uc (g/uc/semaine)		% ménages (N=500)
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	
Céréales					
Riz	3.6	3.0	1 435.9	740.7	39.2
Maïs sec	3.4	3.0	1114.6	833.3	27.6
Tubercules					
Manioc frais	6.4	7.0	6 430.7	5 454.5	76.2
Manioc sec	5.9	7.0	5 228.7	4 615.4	42.0
Patate douce	3.4	3.0	2 359.6	1 600.0	20.2
Légumineuses					
Voanemba, lojy	3.6	3.0	569.9	416.7	33.6
Fruits et légumes					
Brèdes	5.8	7.0	1 973.8	1 206.9	97.4
PPN d'usage courant					
Huile alimentaire (cl/uc/semaine)	4.7	4.0	26.9	12.5	22.4
Sel	6.7	7.0	143.7	116.3	95.0
Sucre	5.7	7.0	159.3	111.1	21.2
Autres					
Café	5.9	7.0	126.4	90.9	24.2

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

2.8.3. Le type d'aliment de base

Le tableau ci-après évoque le type d'aliment de base pris au cours des trois principaux repas pendant la veille de l'entrevue. Ici encore, la vulnérabilité alimentaire caractérise les ménages du district à travers l'incidence des sauts de repas en période supposée comme plus favorable dans l'année. En effet, il est toujours à rappeler que l'insuffisance de pluviométrie n'a pas manqué de laisser des effets néfastes sur les exploitations agricoles. Les dégâts sur la culture se répercutent alors au niveau de la disponibilité en stock. Par conséquent, les ménages ne disposant pas de stock d'aliments sont obligés d'en acheter. A défaut de moyens, les ménages seraient obligés de sauter de repas dont l'incidence a déjà paru flagrante en ce moment d'après-récolte. En effet, 2 ménages sur 10 ont dû renoncer au petit déjeuner la veille de l'enquête tandis que 17% ont dû s'abstenir du repas de midi. En revanche, pour des aspects culturels, le dîner est considéré par les ménages ruraux comme le repas le plus important de la journée et le sauter serait une suprême privation. Comme profil des ménages, il a été vérifié de manière très significative que les ménages ayant un revenu mensuel courant en dessous d'Ariary 50000 ont été plus enclins à sauter de repas (45%). Puis, les ménages de petite taille (constitués d'au plus 4 individus) ont plus de chance d'en être affectés.

D'une manière générale, le manioc constitue l'aliment de base de la communauté locale. En cette saison d'après-récolte où le manioc frais est encore disponible, cette denrée est surtout consommé

le matin et à midi (avec respectivement 47% et 47%). Par contre, le manioc sec est plutôt affecté au repas du soir pour la majorité (58% contre seulement 21% au matin et 25% à midi). Eventuellement, une proportion assez importante des ménages (32%) s'est nourrie de la patate douce le soir. Par ailleurs, en raison de son prix, une fraction relativement faible des ménages a consommé du riz, de l'ordre de moins de 1 ménage sur 10 pour les trois principaux repas.

Tableau 2.8-3 : Répartition des ménages selon le type d'aliment de base pendant le jour ayant précédé l'enquête (N=500)

	Petit déjeuner	Déjeuner	Dîner
Riz	5.8	5.2	7.8
Maïs sec	1.2	1.6	0.2
Manioc frais	47.2	47.4	1.0
Manioc sec	21.0	25.4	58.4
Patate douce	2.0	1.4	32.2
Brèdes	1.2	0.4	0.2
Fruit de cactus	1.0	1.4	0.0
Café	0.4	0.0	0.0
Rien	20.2	17.2	0.2
Total	100	100	100

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

D'une manière générale, le nombre de repas journaliers ne fait pas l'objet d'écart majeur entre les différentes tranches d'âges. En effet, il est en moyenne de 2.7 chez les enfants de moins de 5 ans, 2.6 chez les enfants de 6 à 12 ans et 2.6 chez les individus âgés de 12 ans et plus. L'impact du revenu est légèrement appréhendé étant donné que les ménages à revenus plus faibles prennent du repas moins fréquemment que ceux plus aisés et ce, pour chacune des trois groupes de population. Cet indicateur portant sur le nombre de repas corrobore les résultats stipulant la prévalence des sauts de repas dans la journée.

2.8.4. Situation des stocks en aliments de base et origine des aliments consommés

Les répercussions de la sécheresse sont palpables à travers la disponibilité de stocks auprès des ménages et la couverture alimentaire assurée par ceux-ci s'ils existent. Il est à préciser que ces stocks peuvent provenir de la production ou de l'achat. Effectivement, en période post-récolte, le tiers des ménages n'ont pas de stock de manioc alors qu'il s'agit de la principale culture pratiquée au niveau local. D'une manière générale, la couverture alimentaire des stocks de manioc laisse présager que la période de soudure pourrait survenir un peu plus tôt. En effet, chez les 2/3 de ménages ayant encore de stocks, le manioc ne va couvrir en moyenne que 2.8 mois de consommation seulement. Pour la moitié des ménages concernés, cette couverture en aliment de base est de 2 mois.

Par ailleurs, en ce qui concerne les autres principaux aliments, la disponibilité de stock n'affecte qu'une proportion moins élevée de ménages. En effet, environ 1 ménage sur 8 seulement a à sa disposition du maïs et de la patate douce. Comparé avec le cas du manioc, la couverture alimentaire en est encore plus faible, au maximum 1 mois pour la moitié des ménages concernés. Quant au riz et aux autres produits dont essentiellement des légumineuses, l'incidence des ménages disposant de stock s'avère d'autant plus faible, respectivement 2% et 1%. Etant donné que le riz n'est pas issu de

la production, la couverture alimentaire des stocks en est plus faible, n'assurant en moyenne que 0.2 mois de consommation.

Tableau 2.8-4 : Estimation de la durée des stocks (en mois)

	% Ménages ayant des stocks	Moyenne	Médiane	Min	Max	N
Riz	2.1	0.2	<1	<1	1	10
Manioc	65.3	2.8	2	<1	12	326
Maïs	12.9	1	0.5	<1	12	65
Patate douce	12.6	1.8	1	<1	6	63
Autre	1.3	2.8	2	<1	5	6

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Le tableau ci-après évoque la principale source des aliments pris au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête. Il met en lumière que les exploitations pourvoient l'essentiel de la nourriture en période ayant suivi la récolte. En effet, le manioc frais est directement issu de la production pour les 2/3 des ménages qui en ont consommé. De même, plus des 2/3 des ménages ayant pris du manioc sec en ont puisé de leur stock. Par la suite, pour le cas des feuilles de patate douce, 46% des ménages qui en ont prises n'ont pas acheté mais recueilli de leur culture.

Par contre, vu que le district d'Ambovombe n'est pas à vocation rizicole, cette céréale s'achète le plus souvent. Il en est de même pour les PPN d'usage quotidien comme l'huile, le sucre, le sel et le café. Mais il a été constaté que les ménages sont plus enclins à s'approvisionner de denrées auprès des principaux magasins que les petites échoppes. Il se trouve, en effet, que les prix sont moins élevés dans les épiceries relativement plus grandes. Entre autres pour le riz, plus de 8 ménages consommateurs sur 10 achètent auprès des magasins alors que 1 ménage sur 10 seulement a recours aux petites boutiques. Par ailleurs, il a été constaté que les transferts en nourriture entre ménages accusent une incidence relativement faible en cette période (au maximum 1 ménage sur 10). Ce qui peut traduire que les ménages se trouvant dans le besoin sont en proportion moindre au moment de l'enquête, juste après la saison des récoltes.

Tableau 2.8-5 : Principales sources des aliments (%)

Groupe d'aliments	Riz	Mais sec	Manioc frais	Manioc sec	Voanemba lojy	Brèdes	Huile alimentaire	Sucre	Café
Propre production / jardin	0	40	66.9	68	20.9	45.7	0	0	0
Dons des proches / des voisins	3.8	7.1	3.4	4.7	0.9	10.2	0	0.7	1.9
Achat dans un magasin principal	86.5	42.4	23.2	21.2	70.1	27.5	93.5	90.7	85.1
Achat dans échoppes sur la route	9.7	10	6.4	6.1	8.1	8.1	6.5	8.6	11.6
Chasse/Pêche/Collecte	0	0	0	0	0	8.5	0	0	0
Mendicité	0	0.5	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	1.5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	196	138	381	210	168	487	112	106	121
% ménages concernés	39.2%	27.6%	76.2%	42.0%	33.6%	97.4%	22.4%	21.2%	24.2%

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

2.8.5. Perceptions sur la situation alimentaire actuelle

Il a été demandé aux répondants d'évoquer leurs perceptions subjectives sur la situation alimentaire au sein des ménages au moment de l'enquête. Même en période post-récolte, les difficultés alimentaires se font sentir à travers les réponses obtenues, étant donné que la grande majorité estime faire face à une situation alimentaire peu encourageante. En effet, les 2/3 des ménages ont avancé une situation mauvaise voire très mauvaise (respectivement 53.5% et 14%). Une telle perception n'est pas sans liaison avec l'impuissance des ménages face aux aléas climatiques qui compromettent de façon récurrente les exploitations agricoles, principale activité de la majorité des actifs. En revanche, près de 1 ménage sur 3 pense être dans une situation alimentaire qualifiée de moyenne. Disposant encore de stocks, ces ménages ont déjà leur habitude alimentaire. Bien que la ration alimentaire ne soit pas suffisamment variée, ils se résignent d'avoir à leur disposition de quoi manger pour échapper ainsi à la faim. Seule une frange infime des ménages (2%) estime être dans une bonne situation alimentaire.

2.9. Agriculture

Il a été déjà évoqué que la riziculture ne convient pas aux conditions climatiques arides. La présente thématique va alors traiter les performances agricoles pour les autres spéculations, ainsi que les caractéristiques de l'élevage. Elle trouve son importance en donnant des informations sur les principales activités de la population.

2.9.1. Les principales cultures

Il va sans dire que la diversification culturelle est entravée par la sécheresse et les irrégularités de la pluviométrie. Le choix des paysans se réduit, en conséquence, aux cultures qui sont adaptées aux conditions climatiques locales. Les investigations ont permis d'identifier les principales spéculations entreprises par les ménages ruraux. L'identification de ces types de cultures, avec les pourcentages des ménages pratiquants ainsi que la quantité de production (kg), informent sur le niveau de diversification agricole selon le tableau ci après.

2.9.1.1. Le niveau de diversification agricole

D'une manière générale, la diversification culturale paraît relativement faible. Les principales spéculations portent sur des tubercules, légumineuses et l'arachide. La culture de céréales se réduit le plus souvent au maïs et les productions fruitières et maraichères ne sont généralement pas appropriées.

Tableau 2.9-1: Le niveau de diversification agricole (production en kg)

Types de cultures	% des ménages pratiquants	Moyenne	Médiane	Min	Max	N
Manioc	81.6	513	325	20	12 410	408
Maïs	20.2	840	548	85	944	101
Arachide	11.7	528	335	38	2 330	58
Voanjobory	6.2	1.047	546	58	12 410	31
Patate douce	17.9	715	546	38	3 152	89
Brèdes (feuilles de patate douce)	37.6	474	318	10	3 506	188
Antake	6.1	683	528	145	3 152	30
Voanemba, lojy	9.1	607	538	22	2 330	46

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe

Même si la riziculture est absente, 8 autres cultures sont identifiées comme principales spéculations mais les pourcentages des ménages qui les pratiquent varient d'une culture à l'autre. En se référant aux proportions des ménages concernés, c'est la culture de manioc qui est la plus rencontrée (82%). D'ailleurs, cette plante s'avère la mieux adaptée et résistante aux conditions climatiques locales. Ensuite il y a les brèdes qui sont les feuilles de patate douce (38%), le maïs (20%), la patate douce (18%) et l'arachide (12%). La culture du voandzou ne s'observe qu'auprès de 6% des ménages, mais son importance réside dans la quantité produite qui atteint une moyenne de 1047 kg, et la moitié des ménages pratiquants en produit près de 546 kg.

2.9.1.2. La commercialisation des produits agricoles autres que le riz

Les caractéristiques de la vente des produits agricoles ont été appréhendés par le biais des taux de ménages vendeurs parmi les producteurs ainsi que les quantités mises en vente par type de culture.

Tableau 2.9-2: Commercialisation des produits agricoles autres que le riz au cours des 30 derniers jours qui précèdent l'enquête (vente en kg)

Types de cultures	% des ménages vendeurs parmi les producteurs	Moyenne	Médiane	Min	Max	N
Manioc	21,8	169	100	10	2000	89
Maïs	12,9	66	50	10	300	13
Arachide	29,3	63	20	6	200	17
Voandzou	3,2	17	17	17	17	1
Patate douce	13,5	53	50	10	100	12
Brèdes (feuilles de patate douce)	8,5	13	10	2	73	16
Antake (Dolichos lab lab)	6,7	31	30	10	50	2
Voanemba, lojy	10,9	14	12	5	40	5

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Le tableau ci-dessus montre que les taux des ménages producteurs et qui pratiquent la vente des produits, pendant les 30 jours ayant précédé l'enquête, sont relativement faibles, soit 29% pour l'arachide, 22% pour le manioc, 14% pour la patate douce et 13% pour le maïs. Par rapport à la quantité moyenne produite, la quantité moyenne vendue est également assez faible. Un tel constat permet d'avancer que la production est d'abord destinée à assurer la consommation alimentaire des producteurs. Ce qui traduit encore une économie de subsistance.

Tableau 2.9-3 : Caractéristiques de la vente (prix en Ariary)

Types de cultures	% ménages	Prix moyen par kilo	Prix médian	Min	Max	N
Manioc	21.8	489	400	200	1 000	89
Maïs	12.9	444	400	200	800	13
Arachide	29.3	1 130	1 200	400	1 400	17
Voanjobory	3.2	1 200	1 200	1200	1 200	1
Patate douce	13.5	401	400	300	500	12
Brèdes (feuilles de Patate douce)	8.5	420	400	50	600	16
Antake (Dolichos lab lab)	6.7	962	950	700	1 200	2
Voanemba, lojy	10.9	1 026	1 160	800	1 200	5

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Les prix aux producteurs sont sujets à de fluctuations non négligeables pour la majorité des spéculations. Entre autres, le manioc peut se vendre à Ariary 200 le kilo alors que le prix maximum en est 5 fois plus. Cette variation des prix est imputable à la saison, c'est-à-dire qu'en période de récolte, la diminution des prix de vente semble évidente. Mais les concours des circonstances peuvent également avoir des impacts sur les prix de vente tels que l'urgence des besoins en liquide de ces derniers et l'intervention des intermédiaires qui ne sont pas toujours en leur faveur. Le cas contraire s'observe auprès du voandzou qui affiche une stabilité de prix à Ariary 1 200, et aussi la patate douce qui n'enregistre qu'une faible différence de prix d'Ariary 200. Il est à signaler que certains producteurs ont évoqué que les prix des produits agricoles ont significativement chuté par rapport aux années précédentes ; l'effondrement des prix aux producteurs a été plus flagrant depuis le début de la crise.

Le flux de la commercialisation fait également partie de l'étude (tableau 3 en annexe), et on constate que le marché de la ville constitue le principal débouché pour tout type de cultures. En effet, au moins 50 à 90% des autres produits y sont écoulés si c'est 100% pour les voandzou et le dolique, localement dénommé « Antake ». D'autres flux comme la vente au détail (ou vente directe à la population du fokontany) et le recours aux collecteurs ont été repérés mais avec de faibles incidences.

2.9.2.Élevage

Madagascar est un pays à vocation agricole et le secteur élevage y occupe une importance sociale, culturelle et économique. Depuis les temps ancestraux, l'élevage représente, pour les Malgaches, une source de revenus et de viande, et revêt un symbole socioculturel (signe de prestige pour les bovidés dans la partie sud). Pour certains ménages, cette activité constitue virtuellement la seule source de revenus monétaires. En milieu rural malgache, la pratique de l'élevage est très rarement indépendante mais presque toujours associée à l'agriculture. Cette interdépendance démontre que

le système d'élevage reste traditionnel et la politique de production consiste essentiellement à assurer l'autosubsistance.

Tableau 2.9-4 : La pratique de l'élevage suivant les caractéristiques socio démographiques

	Ménages pratiquant l'élevage	
	%	N
Sexe du CM		
Masculin	89.1	346
Féminin	79.6	154
Statut matrimonial du CM		
Marié légalement	85.5	8
Marié coutumièrement	90.7	311
Union libre	100.0	1
Séparé / veuf / célibataire	76.0	153
Polygame ou partenaire	92.0	26
Taille du ménage		
<= 4	80.7	188
5 - 6	91.0	126
7 et plus	88.5	186
Niveau d'éducation du chef de ménage		
Sans instruction	87.5	357
Primaire	85.1	106
Secondaire 1er cycle	79.8	18
Secondaire 2nd cycle	72.6	18
Niveau de revenu des ménages		
NR<50 000 Ar	78.2	183
50 000<NR<100.000	88.5	138
100.000<NR<300.000	95.2	147
300.000<500.000	73.2	19
NR>500.000	90.7	13
Total	86.2	500

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Dans l'ensemble, 86% des ménages à Ambovombe pratiquent l'élevage, surtout ceux qui sont dirigés par un homme un taux de 89% si c'est 80% pour les femmes. C'est probablement l'une des raisons qui font que les ménages dont le chef est du sexe féminin sont plus défavorisés en termes de revenu car l'importance de l'élevage en tant que source de revenu n'est plus à discuter. La pratique de l'élevage ne dépend pas du statut matrimonial du chef. Ce qui n'est pas le cas de la taille du ménage car il est constaté que les familles nombreuses sont plus enclins à pratiquer cette activité. La disponibilité de main d'œuvre en est une explication mais il y a aussi le fait que l'élevage à cycle court (aviculture entre autres) offre des occupations qui conviennent même aux enfants (donner à manger, les regrouper le soir, etc.). Il semble que les chefs de ménage instruits sont moins motivés pour cette pratique vu la diminution des taux de ménages concernés au fur et à mesure que le niveau d'instruction du chef s'élève. En ce qui concerne le niveau de revenu, les ménages qui exercent l'élevage sont moins nombreux à appartenir à la classe la plus défavorisée. Par opposition à cela, la

catégorie la plus aisée (plus d'Ariary 500 000) enregistre un taux très élevé de ménages éleveurs (91%).

Tableau 2.9-4 : Type d'élevage

Pourcentage des ménages qui ont déclaré pratiquer l'élevage selon le type d'élevage		
	%	N
Bœufs/Vache	57.6	500
Porcs	0	500
Ovin/Caprin	51.6	500
Aviculture	77.6	500
Canard	0.6	500
Oie	0.4	500
Dinde	13.0	500

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Compte tenu du pourcentage des ménages concernés, trois principaux types d'élevage sont rencontrés dans le district d'Ambovombe. L'aviculture prédomine, plus précisément l'élevage de volailles, avec 78% de ménages pratiquants. C'est en effet le type d'élevage le plus simple mais rentable, surtout de manière extensive comme c'est le cas dans toute zone rurale malgache. Ensuite, il y a l'élevage bovin (58%) suivi de près par les ovins/caprins (52%). Ainsi, plus de 1 ménage sur 2 possède des bœufs/vaches à titre d'élevage, ce qui reflète la réputation de la partie sud de Madagascar en matière de bovidés.

Le nombre de têtes possédées par ménage éleveur a été appréhendé au moment de l'enquête (tableau 4 en annexe). Ce sont les petits ruminants qui représentent le nombre moyen le plus élevé (13), ensuite il y a les bovidés (10) et les volailles (7).

Tableau 2.9-5: Destination de l'élevage

Répartition des animaux d'élevage selon leurs destinations durant les trente derniers jours avant l'enquête

Type d'élevage	Elevage		Autoconsommation		Vente		Autres (perte, ...)		Achat	
	Nb moyen de têtes	% des ménages concernés	Nb moyen de têtes	% des ménages concernés	Nb moyen de têtes	% des ménages concernés	Nb moyen de têtes	% des ménages concernés	Nb moyen de têtes	% des ménages concernés
Bœufs/Vache	9.5	57.6	11.1	2.1	2.3	54.2	3.0	3.8	1.0	1.0
Porcs	-	0.0	-	-	-	-	-	-	-	-
Ovin/Caprin	13.3	51.6	1.5	9.3	3.1	57.0	1.8	4.7	2	1.2
Aviculture	7.1	77.6	2.2	15.7	3.9	42.5	5.4	22.9	1.9	1.8
Canard	14.3	0.6	2.0	33.3	4.0	33.3	-	0.0	-	0.0
Oie	2	0.4	4	50.0	1	50.0	-	0.0	-	0.0
Dinde	4.2	13.0	1	6.2	2.2	38.5	3.1	3.1	-	0.0

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

La destination de l'élevage, durant les 30 derniers jours avant l'enquête, a été appréciée par le biais du taux des ménages concernés. Les principales destinations varient d'un type à un autre mais une tendance générale est observée pour l'élevage et la vente.

Les coqs/poules sont d'abord destinés à l'élevage (78%) et puis à la vente (43%). Cependant, un pourcentage non négligeable de 23% a également mentionné d'autres formes d'utilisations comme des éventuelles pertes. Il en est de même avec l'autoconsommation (16%). Les volailles sont ainsi considérées comme une sorte d'économie que les ménages n'utilisent, par le biais de la vente, qu'en cas de besoin urgent en liquidité vu leur facilité d'écoulement (valeur par tête plus faible). Et elles sont fortement exposées aux vols pour deux raisons : d'une part, la technique d'élevage les laisse s'éparpiller partout dans le village pour chercher de la nourriture, et d'autre part, la conjoncture actuelle incite certaines personnes à recourir à la solution facile qu'est le vol.

En ce qui concerne les petits ruminants, la tendance générale mentionnée ci-dessus est toujours valable mais avec un léger avantage de la vente (57% contre 52% pour l'élevage). Il en est de même avec les bovidés mais dans un ordre inverse, c'est-à-dire l'élevage avant la vente. La philosophie de thésaurisation s'applique ainsi sur ces deux types d'élevage mais ils font plutôt l'objet de la vente pour des raisons bien déterminées à l'avance mais non pas à l'improviste.

2.10. Réseau social

Le module réseau social se propose d'analyser les principales difficultés rencontrées par les ménages, surtout en ce contexte de crise dans lequel évolue le pays tout entier, ainsi que les moyens recourus pour faire face à ces problèmes.

2.10.1. La nature des principales difficultés

Depuis janvier 2010, les ménages font face à différentes sortes de difficultés qui sont présentées dans le tableau suivant.

Tableau 2.10-1: Les difficultés rencontrées selon les variables sociodémographiques

Répartition des ménages selon le type de difficulté rencontrée depuis janvier 2010 selon les caractéristiques des ménages

	Financières	Alimentaires	Habitation	Matériels de production et	Écoulement de la production / prix	Epidémies / maladies	Perte d'emploi	Pas de difficultés	Total	N
Sexe du chef de ménage										
Masculin	39.0	55.1	0.9	1.8	0.0	0.3	0.4	2.6	100	346
Féminin	39.7	56.7	0.8	1.3	0.7	0.0	0.0	0.8	100	154
Statut matrimonial du chef										
Marié légalement	29.7	40.2	15.0	0.0	0.0	0.0	0.0	15.0	100	8
Marié coutumièrement	40.3	55.3	0.2	1.8	0.0	0.0	2.4	0.0	100	311
Union libre	100.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	100	136
Célibataire / séparé / veuf										
Célibataire / séparé / veuf	37.9	56.3	1.6	1.1	1.0	1.0	0.0	1.0	100	18
polygame	33.7	61.6	0.0	4.7	0.0	0.0	0.0	0.0	100	26
Taille du ménage										
<= 4	38.7	57.0	1.7	0.4	0.0	0.6	0.0	1.6	100	188
5 - 6	39.1	54.9	0.0	2.6	0.9	0.0	0.0	3	100	126
7 et plus	39.7	54.5	1	2.3	0.0	0.0	0.7	2.1	100	186
Revenu des ménages										
Plus pauvres	44.2	52.2	1	0	0	0	0	2.6	100	123
Moyennement pauvres	45.7	51.0	1.6	1.7	0	0	0	0	100	126
Moyennement riches	33.5	60.7	0.0	3.1	0.9	0.9	0	1.0	100	123
Plus riches	33.5	58.3	1.0	1.8	0	0	1.0	4.4	100	128

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Depuis le début de l'année 2010, plus de 1 ménage sur 2 rencontrent des difficultés alimentaires en raison des effets du changement climatique qui perturbent le calendrier culturel habituel des paysans, donc la production agricole également.

Par ailleurs, presque 4 ménages sur 10 se heurtent à des problèmes financiers. Cette difficulté est relative à la faiblesse de la production vu les dégâts sur les cultures et la faiblesse des prix de vente. En outre, ce sont ces mêmes produits qui assurent la subsistance des ménages pendant une certaine période de l'année.

Par rapport au Sexe du chef de ménage, dans la majorité des cas, ce sont les femmes qui gèrent le budget familial, un budget qui est affaibli à cause de la perturbation de la rentrée de revenu. C'est pourquoi les femmes sont beaucoup à être touchées à la fois par le problème financier (40%) et le problème alimentaire (57%).

Par rapport au statut matrimonial du chef, quel que soit le type de mariage, les ménages traversent toujours des problèmes financiers. Les problèmes alimentaires constituent le principal souci des ménages suivis des problèmes financiers.

Par ailleurs, les ménages de petite taille (constitués de moins de 4 individus) connaissent plus des difficultés alimentaires. Ceci s'explique par le fait qu'en milieu rural, la contribution de chaque individu du ménage est capitale dans les travaux agricoles, ce qui favorisera par la suite la situation alimentaire (durée de la disponibilité alimentaire plus longue). Néanmoins, bien que les différences n'aient été significatives, les résultats évoquent que les ménages composés de plus d'individus expriment plus de problèmes financiers (constat fait par 38% des ménages ayant moins de 4 individus et 39% de ceux qui comptent plus de 5 individus)

Quant à l'aspect du revenu, les difficultés sont beaucoup plus perçues chez les riches que les pauvres car ces derniers ont l'habitude de manger peu, proportionnellement avec leur revenu et sans exigence de qualité. Par contre, c'est surtout en effectuant des dépenses (achat des PPN, déplacements, soins en cas de maladies, etc.), qu'ils ressentent du problème pécuniaire plus que les ménages riche (ou moyennement riches) à cause de leur faible revenu.

2.10.2. La recherche des solutions en cas de difficultés

Les différents types de recours (familles, amis, institutions) ont chacun leurs possibilités qui conditionnent les formes d'aides qu'ils auraient accordées. De ce fait, les types d'aide reçue par les ménages demandeurs ont été appréhendés et dont les résultats sont montrés dans le tableau suivant.

Tableau 2.10-2 : Type de recours en cas de difficultés

Répartition des ménages ayant déclaré avoir fait face à des difficultés suivant le type d'aide recouru et l'obtention ou non d'appui			
	Recours en cas de difficultés (N=490)		Demande d'aide acceptée
	%	%	N
Famille proche/ parents	52.6	97.7	263
Membre du voisinage	12.5	93.7	63
Eglise / Mosquée, ...	0.0	-	-
Collègues de travail	1.0	100.0	1
Membres d'un groupe de femmes	0.0	0.0	0
Ceux du même groupe ethnique	0.5	100	2
Ceux du même lieu d'origine	3.5	100.0	16
Gouvernement	0.0	-	-
ONG, groupe de bienfaisance	5.0	100.0	24
Amis	3.03	100.0	15
Autre	0.0	-	-

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Les résultats de l'enquête montrent l'importance de la solidarité et de l'entraide qui règnent encore dans le district d'Ambovombe. Ainsi, les familles proches et les parents, ainsi que les voisins sont les principaux recours qui pourvoient la plupart du temps les aides en cas de difficultés. Viennent ensuite ceux du même lieu d'origine qui sont sollicités par seulement 3.5% des enquêtés, mais les demandes sont quand même satisfaites en totalité. Le gouvernement n'est généralement pas sollicité. Il en est de même pour les églises et les membres d'un groupe de femmes.

2.10.3. La forme d'aide obtenue par le ménage

Il est évident que les ménages qui rencontrent des difficultés font tout leur possible pour trouver des solutions adéquates. Le tableau suivant a pour objectif de faire connaître à qui les ménages en difficultés se sont adressés pour demander de l'aide et à quel niveau ces demandes ont été acceptées ou rejetées.

Tableau 2.10-3: Type d'aide reçu par les ménages

Répartition des ménages ayant déclaré avoir fait face à des difficultés et sollicité de l'aide suivant le type d'aide reçu

	Type d'aide reçu				Total	N
	Alimentaire	Financière	Alimentaire et financière à la fois	Autre		
Famille proche/ parents	37.7	31.1	28.4	2.7	100	257
Membre du voisinage	88.1	3.4	1.7	6.8	100	59
Collègues de travail	-	100.0	-	-	100	1
Ceux du même groupe ethnique	100.0	-	-	-	100	2
Ceux du même lieu d'origine	50.0	18.8	12.5	18.8	100	16
ONG, groupe de bienfaisance	100.0	-	-	-	100	24
Amis	53.3	26.7	13.3	6.7	100	15

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

La forme d'aide obtenue par les ménages varie en fonction des entités de recours. Les familles proches/parents accordent presque toutes les formes d'aide enregistrées, à l'avantage de l'aide alimentaire (38% si c'est respectivement 31% et 28% pour l'aide financière et les deux à la fois). Il en est de même pour les membres de voisinage mais avec une prédominance plus prononcée des aides alimentaires (pour 88% des ménages). Les mêmes groupes ethniques ainsi que les ONG et groupe de bienfaisance n'accordent que des aides alimentaires. En effet, le partage de nourritures est un signe de fraternité en milieu rural. Les collègues de travail se spécifient aux aides financières (100%).

2.11. Chocs et stratégies

Le contexte de crise qui perdure à Madagascar implique que les ménages aussi bien ruraux qu'urbains sont exposés à une variété de chocs qui pourraient les empêcher d'accumuler des biens et qui sont aussi susceptibles de compromettre leurs conditions de vie. La présente thématique vise à analyser les chocs ressentis par les ménages enquêtés depuis janvier 2010.

Tableau 2.11-1: Chocs subis par les ménages depuis janvier 2010

Chocs	%	N
Patrimoine		
Destruction de maisons	9.8	49
Destruction d'équipements de production	12.4	62
Maladies des animaux d'élevage	45.8	229
Décès des animaux d'élevage	31.4	157
Maladies des cultures	74.6	373
Autre	0	0

	%	N
Economique		
Perte d'emploi	1.2	6
Baisse des prix des produits de vente / Pas d'acheteurs ou diminution	29.2	146
Hausse prix à la consommation	80.4	402
Perte de stock	16.6	83
Non disponibilité des intrants	15.6	78
Intrants trop chers	31	155
Diminution / pas d'accès au crédit / condition de prêt non adapté	13	65
Perte de débouchés	11.4	57
Autres	0	0
Chocs naturels		
Cyclone	10.4	52
Inondation	0.8	4
Sécheresse	94.4	472
Criquet	56	280
Rats	10	50
Feux de brousse	0.4	2
Grêle	2.8	14
Troupeau, insectes, ...	5.6	28
Autre	0	0

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Les avis des ménages sur les chocs qu'ils ont subis depuis janvier 2010 se résument en trois catégories, comme la montre le tableau ci-dessus, à savoir les chocs sur les patrimoines, les chocs économiques et les chocs naturels.

Avec la sécheresse dont la quasi-totalité des ménages est victime (94%), les chocs d'envergure naturelle s'avèrent plus généralisés et prédominants. Mais à part cela, les invasions acridiennes ont aussi affecté plus de la moitié des ménages. Ces résultats rejoignent le constat au niveau national qui stipule que la majorité des ménages à Madagascar a déclaré subir un choc lié au climat et à l'environnement dont la sécheresse, l'inondation et les cyclones. Et les ménages de la Région d'Androy font partie des plus vulnérables¹⁴.

Les chocs sur les patrimoines évoqués concernent surtout l'agriculture et l'élevage, les principales activités économiques de la majorité des ménages. En effet, 75% ont été victimes des maladies des cultures, 46% des maladies des animaux d'élevage et 31% du décès de ceux-ci. Il est constaté que ce genre de chocs reflète soit l'absence des appuis techniques et des services vétérinaires, soit un non accès des ménages à ces derniers même s'ils existent et dont l'origine est parfois d'ordre financier.

La hausse des prix à la consommation caractérise les chocs économiques ressentis par les ménages avec 80% de concernés. Ensuite, 31% ont évoqué que le prix des intrants sont en dehors de leurs

¹⁴ EPM 2010

possibilités. 29% ont constaté que les prix de vente de la production sont en baisse et les acheteurs se font rares. Ces trois premiers types de chocs évoqués par beaucoup de ménages sont des impacts de l'inflation générée par la conjoncture actuelle.

La plupart des ménages à Ambovombe ressentent les effets de la crise socio économique actuelle mais il y a également les aléas naturels qui affectent négativement le système de production donc de la situation économiques des ménages producteurs en général.

Les impacts de ces chocs sur l'agriculture et l'élevage ont été aussi analysé (tableau 5 en annexe), et ils ont été évalués à partir de l'ampleur des pertes enregistrées. Pour l'agriculture, les perceptions se divergent. En effet, 21% trouvent que lesdites pertes sont négligeables mais un avis contraire de perte totale s'observe aussi auprès de 13%. Ce qui n'est pas le cas pour l'élevage car 40% des ménages concernés n'ont rien à signaler, 26% constatent quand même des pertes mais elles sont négligeables.

Tableau 2.11-2: Stratégies adoptées pour faire face aux chocs

Stratégies	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent	Chaque jour	Total	N
Manger la nourriture la moins chère	24.9	14.6	12.8	32.8	14.9	100	500
Emprunter de la nourriture ou compter sur de amis / de la famille	71.5	16.1	6.3	4.3	1.8	100	500
Sauter de repas	29.3	12.8	15.1	20.4	22.3	100	500
Limiter la portion mangée à chaque repas	9.3	8.8	17.0	26.4	38.5	100	500
Restreindre la consommation des adultes pour permettre aux jeunes enfants de manger	47.0	7.9	17.1	14.4	13.7	100	500
Diminuer la diversité de la consommation	16.1	4.8	14.1	32.7	32.3	100	500
Manger plus d'aliments de rue	88.3	10.9	0.6	0.0	0.3	100	500
Manger le reste des autres	93.3	6.0	0.3	0.4	0.0	100	500
Manger du cactus rouge	65.6	15.9	8.3	7.8	2.4	100	500
Mendier pour manger	91.5	6.4	0.2	0.9	1.0	100	500
Acheter à crédit ou s'endetter	81.6	13.2	4.1	1.0	0.0	100	500
Réduire les dépenses non essentielles (éducation, santé, transport, location, etc.)	37.5	13.8	17.7	20.3	10.7	100	500

Stratégies	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent	Chaque jour	Total	N
Envoyer un membre de la famille vivre chez un parent ou ami	89.7	8.0	2.1	0.1	0.2	100	500
Vendre des biens (radio, réfrigérateur, TV, bijoux, etc.)	89.0	8.3	1.4	1.3	0.0	100	500
Vendre des biens de production (tracteur, machine à coudre, bicyclette, maison, terre, etc.)	93.3	6.0	0.7	0.0	0.0	100	500
Ne plus envoyer un enfant et/ou les enfants à l'école	89.5	8.3	0.8	0.0	1.5	100	500
Chercher d'autres alternatives ou exercer un travail secondaire	69.5	8.5	9.0	10.4	2.6	100	500
Envoyer un membre de votre ménage pour manger ailleurs	90.8	8.3	0.7	0.0	0.3	100	500
Envoyer un membre de la famille ailleurs pour chercher du travail ailleurs	88.6	7.8	2.7	0.8	0.0	100	500

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Face aux chocs qu'ils subissent, les ménages sont obligés à mettre en œuvre des stratégies pour alléger les impacts et de continuer à mener une vie normale dans la mesure du possible. Grosso modo, les stratégies adoptées s'articulent autour de restrictions et de rationnements au niveau de la consommation alimentaire.

Ce que certains ménages font tous les jours consiste à limiter la portion mangée à chaque repas (38.5%), diminuer la diversité de la consommation (32%), sauter des repas (22%), manger la nourriture la moins chère (15%) et restreindre la consommation des adultes pour permettre aux jeunes enfants de manger (14%). Certains ménages (11%) mentionnent la réduction des dépenses non essentielles et ils entendent par là l'éducation, la santé, le transport, etc. Le fait que les principales stratégies sont toutes liées à l'alimentation et la considération des autres domaines comme non essentiels supposent une situation de survie qui ne permet pas aux concernés de penser à autre chose que de subsister.

Mais malgré cette situation, l'honneur et l'amour propre semblent être encore bien conservés si on se réfère à ce que les ménages ne font jamais. En effet, presque 9 ménages sur 10 ont déclaré ne jamais mendier pour manger, envoyer un membre du ménages manger ou chercher du travail ailleurs, manger le reste des autres, envoyer un membre de la famille vivre chez un parent ou un ami et s'endetter. En outre, les ménages à Ambovombe sont supposés très attachés aux biens qu'ils ont acquis pour qu'au moins 8 ménages sur 10 n'en vendent jamais (biens de production ou autres tels que poste téléviseur, frigo, bijoux, etc.).

2.12. Eau et assainissement

L'Eau et Assainissement traite la situation des ménages par rapport à l'accès en eau, et aussi ses utilisations. Ce module est très important en particulier pour Ambovombe qui se trouve au sud de Madagascar et qui fait partie des zones qui souffrent de la sécheresse pendant plusieurs mois dans l'année. En termes d'assainissement, il s'agit surtout des habitudes des ménages à l'utilisation ou non des latrines.

2.12.1. Accès à l'eau

La salubrité de l'eau qu'ils utilisent est fortement liée au mode d'approvisionnement des ménages. La typologie des sources d'approvisionnement en eau a été tirée des définitions prises en compte dans l'EDS qui sont elles-mêmes inspirées de celles adoptées lors du Sommet Mondial pour l'Enfance. Dans cette optique, l'eau salubre provient d'une source améliorée qui peut consister en :

- des robinets installés à l'intérieur ou à l'extérieur du logement ;
- des bornes fontaines ou robinets publics ;
- des puits / forages équipés de pompes ;
- des puits couverts ou protégés.

Tableau 2.12-1 : Les sources d'approvisionnement en eau

	Eau de boisson		Eau de lavage	
	%	N	%	N
Source améliorée				
Branchement particulier	3.5	17	3.3	16
Borne fontaine	9.3	46	8.1	41
Puits aménagés sans pompe	14.3	71	14.3	71
source protégée	0.2	1	0.4	2
Ensemble source améliorée	27.3	136	26.1	130
Source non améliorée				
Puits traditionnel	38.9	194	38.7	194
Source non protégée	2.7	13	2.7	13
Cours d'eau	28.1	141	29.4	147
citerne	1.6	8	1.6	8
Eau de pluie récupérée	0.1	1	0.1	1
Pluie	0.6	3	0.6	3
Autres	0.9	4	0.9	4
Ensemble source non améliorée	72.5	364	73.9	369
Total	100.0	500	100.0	500

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

La source non améliorée constitue la principale origine de l'eau utilisée par un peu moins de 3 ménages sur 4 et ce, tant pour la boisson que pour le lavage. Ces ménages s'approvisionnent essentiellement en eau auprès de puits traditionnel (39%) et de cours d'eau (28%). Etant donnée la faible pluviométrie de la région, ceux qui profitent de l'eau de pluie sont en faible proportion (moins

de 1% aussi bien pour l'eau de boisson que l'eau de lavage). Mais grâce aux interventions des partenaires de développement (UNICEF, AES, ONG Taratra, ...) qui ont mis en place des infrastructures adéquates, l'eau de boisson provient de puits aménagés sans pompe pour 14% des ménages. Ceux-ci utilisent également ces infrastructures pour s'approvisionner en eau pour le lavage. L'incidence des branchements particuliers s'avère assez faible (3.5%) et il en est de même avec les bornes fontaines (9%).

La majorité des ménages (77%) ne se préoccupe pas de la salubrité de l'eau de boisson (tableau 6 en annexe). Pour ceux qui cherchent à améliorer la qualité de l'eau de boisson, la technique la plus courante consiste à faire bouillir (8% des ménages) et « exposer au soleil » (7.5%).

Le district d'Ambovombe est caractérisé par la sécheresse. Ainsi, la disponibilité d'eau constitue un des principaux problèmes de la population (tableau 7 en annexe). L'analyse de ce tableau permet de déterminer quels sont les principaux problèmes en matière d'accès à l'eau.

Pour les ménages utilisant de la source améliorée, la diminution prolongée du débit à une période donnée qui conduit au tarissement de la source constitue le principal problème. Par ailleurs, toute amélioration engendre des coûts et c'est le problème de ceux qui ont l'habitude d'utiliser gratuitement ces ressources. Ainsi, depuis la mise en place du code de l'eau (l'eau doit être payée, elle n'est plus gratuite), l'augmentation du coût constitue la contrainte pour 11% des ménages. Les 46% des utilisateurs de la source non améliorée ont des problèmes en termes d'éloignement : parce que les cours d'eau se trouvent souvent un peu plus éloignés des villages.

Le tableau suivant nous donne une idée sur la distance qu'il faut parcourir pour avoir de l'eau et ceci en fonction de la qualité de la source d'approvisionnement.

Tableau 2.12-2 : Distance parcourue pour la recherche d'eau

Répartition des ménages suivant la qualité de la source d'approvisionnement en eau et la distance parcourue en aller et retour pour la recherche d'eau					
	< 500m	500m à 1km	Plus de 1 km	Total	N
Source améliorée	53,3	18,9	27,8	100	136
Source non améliorée	25,0	8,0	67,0	100	364
Ensemble	32,7	11,0	56,3	100	500

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Plus de la moitié des ménages utilisateurs de la source améliorée effectuent un déplacement moins de 500 mètres environs. Ce qui veut dire, que la source se trouve dans le village même, mais un peu éloigné de la maison. Cet emplacement possède deux avantages :

- préservation de la salubrité de l'eau
- et gain du temps pour la recherche d'eau

La majorité des dépendants de la ressource non améliorée (67%) accomplit plus de 1km pour satisfaire leurs besoins en eau.

Le temps imparti pour la recherche d'eau a été également étudié, et c'est également relatif aux sources d'approvisionnement des ménages.

Tableau 2.12-3 : Temps nécessaire pour la recherche d'eau

Répartition des ménages suivant la qualité de la source d'approvisionnement en eau et le temps imparti pour la recherche d'eau en aller et retour						
	Moins de 15 mn	15 à 30 minutes	30 minutes à 1 heure	Plus d'une heure	Total	N
Source améliorée	27.4	25.9	27.6	19.0	100	136
Source non améliorée	10.7	12.7	11.7	64.9	100	364
Ensemble	15.3	16.3	16.0	52.4	100	500

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Chercher de l'eau est encore une grande occupation pour les membres des ménages car il accapare beaucoup de temps (plus d'une heure pour 52% des ménages). Le temps nécessaire pour la recherche d'eau n'est pas seulement dû aux distances à parcourir. En effet, à Ambovombe, les cours d'eau peuvent être couverts par du sable en saisons sèche (ce qui coïncide avec la période de l'enquête), et les gens sont obligés de creuser pour avoir de l'eau. De plus, il faut un certains temps pour que les impuretés se déposent au fond et que l'eau devienne apparemment propre.

La consommation d'eau moyenne par jour et par individu est de moins de 15 l pour 82% des ménages (tableau 8 en annexe). C'est une consommation très limitée qui laisse supposer que l'utilisation de l'eau est essentiellement sous forme d'eau de boisson (y compris l'eau de cuisson). Ce qui confirme également la difficulté d'accès en eau citée en haut aussi bien pour les distances que le temps nécessaire à la recherche d'eau. Cette consommation peut être également conditionnée par les coûts qu'elle engendre, d'où la nécessité de connaître les dépenses annuelles engagées par les ménages en matière d'eau.

Tableau 2.12-4 : Dépenses annuelles en eau (en Ariary)

Répartition des ménages selon la qualité de la source d'approvisionnement en eau et les dépenses annuelles en eau						
	Minimum	Maximum	Moyenne	Médiane	IC	
Source améliorée	400	360 000	91 283.6	73 000	73 751	108 816
Source non améliorée	18 250	730 000	217 549.6	164 250	192 389	242 710
Ensemble	400	730 000	165 448.2	146 000	147 105.9	183 790.5

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Par rapport aux dépenses courantes des ménages, les dépenses en eau au cours des 30 derniers jours sont relativement importantes, car en moyenne elles en représentent 22% pour les sources améliorées et 26% pour les sources non améliorées.

On constate que les dépenses moyennes des ménages qui utilisent les sources non améliorées représentent presque le triple de ceux qui ont le privilège d'utiliser les sources améliorées. Ce qui paraît être illogique alors que c'est vraiment le cas à Ambovombe. En effet, on a déjà mentionné en haut que les cours d'eau et les puits traditionnels sont très utilisés en approvisionnement en eau. Or, en saison sèche, ces sources peuvent être tarées et les utilisateurs sont donc contraints d'acheter de l'eau (par seau ou par bidon). Dans ce cas, les prix sont très élevés car ils sont composés par

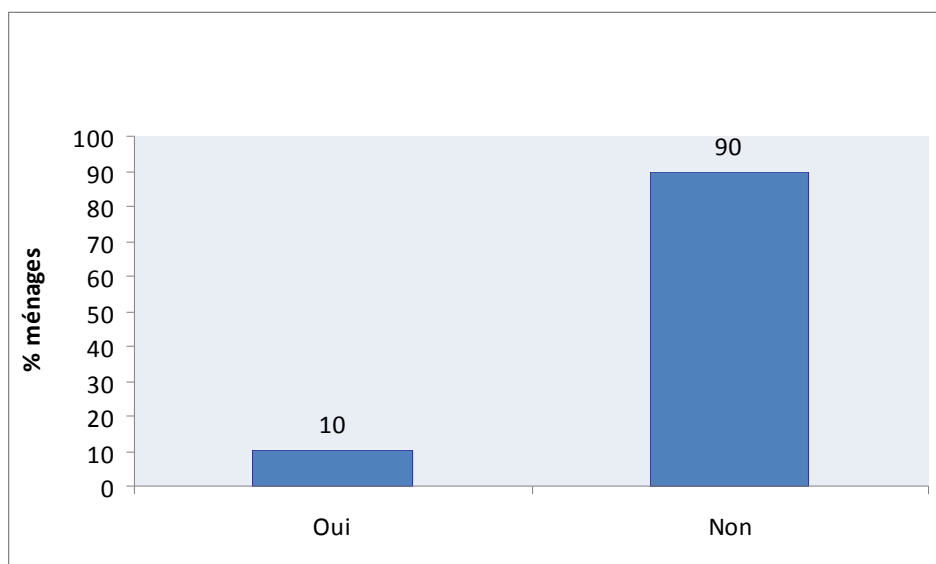
différents éléments de coûts tels que : la distance à parcourir (exemple : distance entre deux villages), les moyens utilisés (charrettes, dos d'homme, etc.) et probablement le système de soustraction (ceux qui sont membres des puits améliorés vendent de l'eau à des prix qui incluent le montant des cotisations plus des éventuels bénéfices). Il est à mentionner que les ménages concernés par cet achat de l'eau sont ceux qui habitent les villages démunis des puits améliorés.

Les ménages qui utilisent les sources améliorées contribuent plus au paiement des charges en eau depuis janvier 2010 (tableau 9 en annexe). Mais en général, ils contribuent moins quant il s'agit de l'amélioration de ces sources.

2.12.2. Utilisation de latrine

Toujours dans le cadre du bien-être, on a demandé aux ménages s'ils disposent d'une installation sanitaire d'aisance, et ce, sans tenir compte du type de toilette.

Graphique 2.12-1 : Utilisation de latrines



Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

L'utilisation de latrine par les ménages est encore faible avec seulement 10% de ménages utilisateurs. En effet, 9 ménages sur 10 font leurs besoins dans la nature (tableau 10 en annexe). Cependant, ce faible taux d'utilisation de latrine ne peut pas se traduire par le manque de moyen, puisqu'il y a déjà du WC public. Plutôt, elle est relative à l'habitude et aux us et coutumes. Et même s'il y a mise en place d'infrastructures d'assainissement, le taux d'utilisation de 7.9% est encore bas (tableau 10 en annexe). L'utilisation individuelle est la pratique la plus fréquente parmi les ménages habitués (54% des utilisateurs). L'emploi commun de latrine intéresse les 38% des ménages.

L'importance des ménages qui n'utilisent pas de latrine mais qui effectuent leurs besoins dans la nature fait appel à une campagne de sensibilisation pour la multiplication et l'utilisation de ces infrastructures pour la préservation de l'hygiène, de la santé et de l'environnement.

2.12.3. Pratiques habituelles en matière d'hygiène

On parle ici de l'hygiène du corps par le biais de la prise de douche, plus précisément le lieu dans lequel les membres du ménage prennent une douche.

Tableau 2.12-5: Lieu dans lequel les membres des ménages se douchent

Répartition des ménages selon le lieu dans lequel les membres du ménage prennent une douche		
Lieu	%	N
Coin douche à domicile	13.7	69
Cours d'eau	12.2	61
Douche publique	0.5	3
Ne prend pas de douche	68.2	341
Autres	5.4	27
Total	100.0	500

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

La disponibilité d'un coin douche à domicile est encore rare à Ambovombe (seulement pour 14% des ménages). D'où le recours de plus d'un individu sur 10 aux cours d'eau pour se doucher, contrairement aux 68% des ménages qui ne prennent pas du tout la douche. La difficulté d'accès à l'eau peut être une raison mais on ne peut pas la généraliser vu la possibilité d'utiliser les cours d'eau.

Tableau 2.12-6: Pratique du lavage des mains avec du savon

Répartition des répondants selon la fréquence de l'utilisation de savon pour le lavage des mains au cours des 30 derniers jours		
	%	N
Toujours	5,3	26
2 à 3 fois par jour	4,7	23
Moins de 2 fois par jour	8,5	43
Quelquefois dans la semaine	32,7	164
Jamais	48,8	244
Total	100	500

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Laver les mains avec du savon n'est pas une pratique habituelle des ménages. 33 % le font mais seulement quelques fois dans la semaine, tandis que 49% ne se lavent pas du tout les mains avec du savon au cours des 30 derniers jours. Cette inhabitude revient toujours au problème de non disponibilité de l'eau mais aussi du savon (relative au prix). Ceux qui lavent les mains au moins deux à trois fois par jours constituent les 9% des ménages.

Généralement, laver les mains avec du savon reflètent la préservation de l'hygiène du corps et aussi celui des repas que l'on prend par les mains. Seulement 5% des ménages s'en soucient en se lavant les mains tous les jours.

Tableau 2.12-7: Raisons du fait de ne pas se laver les mains avec du savon

Répartition des ménages qui ne se lavent pas systématiquement les mains au savon suivant les motifs d'un tel comportement		
	%	N
Coutumes et us	0.8	4
Pas nécessaire	3.0	14
Manque / Pas d'argent	74.3	354
Par habitude	19.6	93
Autres méthodes	2.1	10
Autres	0.1	1
Total	100.0	476

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

La plus grande raison de ceux qui ne se lavent pas systématiquement les mains avec du savon, est le problème pécuniaire (74%). Deux ménages sur dix expliquent tout simplement qu'ils n'ont pas cette habitude. Les ménages qui ne se soucient pas de la nécessité de se laver systématiquement les mains avec du savon sont de l'ordre de 3%.

2.13. Santé et VIH/SIDA

Le présent module décrit la santé en général de la population à travers les maladies fréquentes et les types de recours aux soins médicaux. La perception par rapport au VIH/SIDA a été également appréhendée vu la gravité de cette maladie.

2.13.1 Santé de la population

L'appréciation de la santé en général de la population, dont l'importance n'est plus à discuter, faisait partie des objets de l'étude. Pour cela, le taux de morbidité a été étudié et les moins de 5 ans ont été considérés séparément vu leur vulnérabilité plus prononcée face aux maladies.

Tableau 2.13-1: Taux de morbidité

Pourcentage des membres de ménages ayant été déclarés malades au cours de la semaine ayant précédé l'enquête selon les caractéristiques sociodémographiques						
	Moins de 5 ans		5 ans et plus		Ensemble	
	%	N	%	N	%	N
Sexe du chef de ménage						
Masculin	12.5	386	7.8	1642	2.8	2028
Féminin	8.0	160	4.8	624	2.2	784
Statut matrimonial du chef						
Marié légalement	19.1	5	7.1	42	8.4	47
Marié coutumièrement	12.6	377	7.4	1482	8.5	1859
Union libre	5.8	114	6.4	535	6.3	649
Célibataire / séparé / veuf	20.1	14	7.6	66	9.8	80
Polygame /Polyandre ou partenaire	9.1	35	4.2	138	5.2	173
Taille du ménage						
<=4	17.5	116	10.7	433	12.2	549
5 - 6	8.7	125	6.9	521	7.2	646
7 et plus	9.9	301	5.9	1294	6.6	1595

	Moins de 5 ans		5 ans et plus		Ensemble	
	%	N	%	N	%	N
Niveau de revenu des ménages						
Revenu < Ar 50 000	10.3	198	6.9	701	7.7	898
Ar 50 000 ≤ revenu < Ar 100 000	7.0	155	6.4	628	6.5	782
Ar 100 000 ≤ revenu < Ar 300 000	15.0	164	6.2	838	7.7	1002
Ar 300 000 ≤ revenu < Ar 500 000	17.6	16	10.0	131	10.8	147
Revenu ≥ Ar 500 000	17.4	14	5.0	77	6.9	91
Ensemble	11.2	546	6.7	2375	7.3	2921

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Le taux de morbidité indique le rapport du nombre des malades au nombre des personnes saines dans une population donnée pendant un temps déterminé. Ce taux a été étudié à deux niveaux suivant l'âge de la population enquêtée : les moins de 5 ans et les plus de 5 ans. Ce qui s'avère très pertinente parce que la chance de tomber malade n'est pas la même entre ces catégories d'âge. D'abord, il y a la vulnérabilité naturelle des nourrissons et des petits enfants. Mais on ne peut pas non plus négliger le manque de moyens et de connaissances au niveau des parents associé au manque d'infrastructure sanitaire, caractéristique du monde rural malgache.

Conformément à notre hypothèse ci dessus, le taux de morbidité de 11% des enfants de moins de 5 ans est plus élevé que celui du reste de la population qui est de 7%.

Par rapport au sexe du chef de ménages, les moins de 5 ans sont plus vulnérables dans les ménages dirigés par des hommes (12.5 contre 8% dans les ménages matriarcaux). Il est fort probable que les femmes en tant que chefs, outre leurs sensibilités naturelles, sont plus libres à prendre des décisions relatives aux soins de leurs enfants et de prévoir ainsi les éventuelles maladies.

Le statut matrimonial du chef de ménages n'a pas d'impact significatif sur la santé de l'ensemble de la population. Mais une particularité de ceux qui vivent en union libre est à signaler quant à la faiblesse du taux de morbidité aussi bien pour les jeunes enfants que pour ceux qui ont plus de 5 ans (avec des taux sensiblement égaux à 6%).

Par rapport à la taille des ménages, la vulnérabilité des jeunes enfants est encore vérifiée car leur taux de morbidité est toujours plus élevé que celui des plus de 5 ans.

Quelque soit le niveau de revenu, les enfants sont plus nombreux à tomber malades que les individus âgés de plus de 5 ans et surtout dans les ménages moyennement riches et les plus riches. Les facteurs défavorisant en matière de santé comme, entre autres, la faiblesse du pouvoir d'achat (qui bloque l'accès aux soins et aux médicaments) et l'insécurité alimentaire (qui affecte souvent les plus pauvres donc plus exposés aux maladies) ne sont donc pas ici vérifiés.

Tableau 2.13-2: Les principales maladies

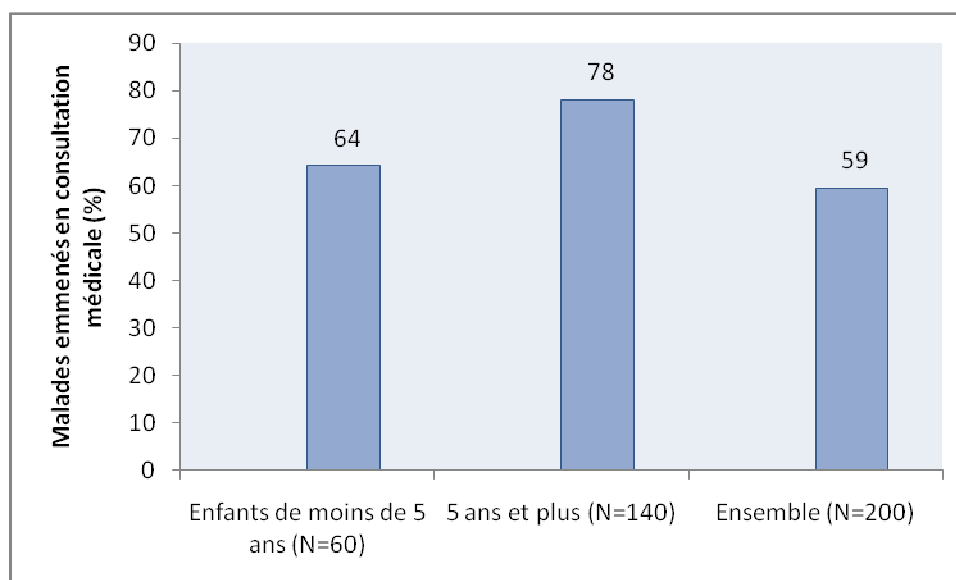
	Répartition des individus déclarés malades au cours de la semaine ayant précédé l'enquête par tranche d'âge et par principal type de maladie					
	Moins de 5 ans		5 ans et plus		Ensemble	
	%	N	%	N	%	N
Paludisme	52.6	32	40.0	56	43.8	88
IRA	9.8	6	14.9	21	13.4	27
Diarrhée	25.2	15	13.3	19	16.8	34
ORL	1.7	1	1.7	2	1.7	3
Muscles	-	-	12.4	17	8.7	17
Autres	10.7	6	13.0	18	12.3	25
Total	100	60	100	140	100	200

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe

Par ordre de fréquence, le paludisme est déclaré comme principale maladie en affectant 48% de l'ensemble de la population de tout âge au cours de la semaine ayant précédé l'enquête (53% pour les moins de 5 ans et 40% pour le reste). Une différence est constatée pour la deuxième maladie, si c'est la diarrhée pour les moins de 5 ans (25%), 15% des 5 ans et plus sont touchés par les IRA. Cette dernière affecte également 10% des moins de 5 ans. Ce sont en effet les principales maladies qui frappent la population à Madagascar, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain¹⁵.

La maladie des muscles est aussi déclarée avoir affecté 12% des plus de 5 ans. Ce qui est probablement l'effet des efforts déployés quotidiennement lors des travaux aux champs, essentiellement pour ceux qui sont en âge de travailler.

Graphique 2.13-1 : Recours aux soins médicaux



Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Dans l'ensemble, environ 3 malades sur 4 ont été emmenés en consultation médicale. Ce qui traduit un taux d'accès aux soins médicaux assez élevé pour une zone rurale et reculée comme Ambovombe.

¹⁵ EPM 2010

En plus, dans tout Madagascar, parmi tous les malades, 32.7% seulement sont allés en consultation pour se soigner¹⁵ et au désavantage des ruraux. Les moins de 5 ans sont moins nombreux à être emmenés en consultation (64%) que le reste (78%). Ce qui n'est pas conforme à la logique vu leur vulnérabilité. En outre, si les moyens sont limités, il semble plus naturel de donner la priorité aux jeunes enfants en matière de santé.

Le tableau ci-après montre le pourcentage des réponses des enquêtés ayant eu des malades au sein du ménage et qui n'ont pas été emmenés en consultation médicale selon les motifs de non consultation.

Tableau 2.13-3: Raisons de non consultation médicale

	Moins de 5 ans		5 ans et plus	
	%	N	%	N
Pas d'argent	72.6	14	52	15.0
Pas le temps	-	-	-	-
Maladie jugée non grave	-	-	7	2.0
Eloignement	3.7	1	-	-
Habitude	6.4	1	9	2.6
Automédication	17.3	3	32	9.3
Autres	-	-	-	-
Ensemble	100	19	100	29

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Le problème d'argent constitue la première raison de non consultation médicale aussi bien pour les jeunes enfants que les plus de 5 ans (respectivement 72.6% et 52% des ménages ayant eu des malades). C'est un cas fréquent dans le monde rural malgache et Ambovombe en fait partie. Ensuite, il y a l'automédication (17% et 32%) qui est basée sur l'utilisation des médicaments usuels et propres aux maladies fréquentes telles que le charbon pour la diarrhée, le paracétamol pour la fièvre, etc.

2.13.2. Perceptions sur le VIH/SIDA

Malgré la faiblesse du taux de prévalence du VIH à Madagascar¹⁶ la lutte contre la propagation de cette maladie fait partie des priorités de l'Etat Malagasy depuis quelques années. La situation des ménages par rapport à la connaissance du VIH, son mode de transmission et de contamination, ainsi que l'utilisation des préservatifs constituent des indicateurs pertinents pour le choix des mesures à prendre.

¹⁶ (0.1% de personnes infectées chez les adultes de la tranche d'âge de 15 à 49 ans ; 0.2% chez les jeunes garçons de 15 à 24 ans et 0.1% chez les jeunes filles de ce même groupe d'âge, selon UNICEF en 2007),

Tableau 2.13-4: Connaissances sur le VIH/SIDA

Pourcentage des répondants ayant déclaré qu'ils ont déjà entendu parler de SIDA						
	Homme		Femme		Ensemble	
	%	N	%	N	%	N
Groupe d'âge						
< 25 ans	71.1	25	73.8	32	72.5	57
25 - 34 ans	68.7	68	64.5	49	66.9	117
35 - 54 ans	77.9	113	65.2	89	72.7	201
>=55 ans	56.1	60	42.3	65	48.9	125
Niveau d'instruction						
Primaire	81.4	53	73.4	41	77.9	94
Secondaire 1er cycle	89.4	13	98.5	7	92.6	21
Secondaire 2nd cycle	98.4	11	98.4	6	98.5	17
situation matrimoniale						
Marié légalement	98.6	5	0.0	3	59.6	8
Marié coutumièrement	71.4	225	63.1	86	69.1	311
Union libre	99.2	1	-	0	99.2	1
Séparé / veuf / célibataire	56.4	30	56.7	123	56.7	153
Polygame /Polyandre ou partenaire	65.7	5	74.4	21	72.8	26
Ensemble	70.3	266	59.9	234	65.4	500

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Le taux de ménage de 65% ayant déclaré qu'ils ont déjà entendu parler du SIDA indique que Ambovombe fait partie des zones à faible connaissance en la matière. Pour les hommes, ceux qui ont entre 35 et 54 ans sont le plus informés (78%) si ce sont les moins de 25 ans pour les femmes (74%).

En correspondance avec la logique, le niveau d'instruction fait une grande différence par rapport à cette connaissance. En effet, l'école fait partie des premiers cibles des actions de sensibilisation menées par divers organismes en partenariat avec l'Etat depuis quelques années. Les hommes et les femmes ont la même chance d'être informés en termes d'éducation. Mais par rapport au statut matrimonial, ce sont les hommes mariés légalement qui sont nombreux à connaître le SIDA (99%) contrairement aux femmes de même statut qui l'ignorent à 100%.

La connaissance des modes de transmission du VIH/SIDA a été seulement étudiée auprès de la population ayant déjà entendu parler du SIDA (tableau 12 en annexe). Il est évident que ceux qui ignorent la maladie ignorent également ses modes de transmission. Mais la connaissance des deux à la fois n'est pas non plus forcément vérifiée.

Dans l'ensemble, 68% de la population connaissent les modes de transmission du SIDA même si la majorité des réponses était guidée. Par ordre de priorité, les trois premiers modes de transmission les plus connus sont : les rapports sexuels non protégés (96%), la transfusion sanguine (90%) et les injections (86%). Il s'agit d'une tendance qui est vérifiée pour tous les caractéristiques considérés.

Des perceptions erronées existent également quant aux vecteurs du VIH et la population d'Ambovombe n'échappe pas à cette situation.

Tableau 2.13-5: Perceptions erronées sur le mode de transmission du VIH/SIDA

Proportion des enquêtés ayant présenté des perceptions erronées sur le mode de transmission du VIH selon les caractéristiques sociodémographiques

	En se faisant piquer par les moustiques	En partageant la nourriture de quelqu'un atteint de SIDA	N
	%	%	
Sexe			
Masculin	17.1	16.1	124
Féminin	32.4	23.7	55
Groupe d'âge			
< 25 ans	36.8	23.6	17
25 - 34 ans	7.1	11.4	42
35 - 54 ans	25.7	19.1	90
>=55 ans	21.9	23.2	30
Niveau d'instruction			
Sans instruction	18.6	18.6	69
Primaire	23.5	17.7	64
Secondaire 1er cycle	28.6	21.7	26
Secondaire 2nd cycle	18.8	15.9	21
Statut matrimonial			
Marié légalement	40.2	24.7	10
Marié coutumièrement	17.4	15.8	122
Union libre	9.3	23.3	4
Séparé / veuf / célibataire	31.8	21.7	38
Polygame / Polyandre	28.9	38.5	5
Ensemble	21.8	18.4	179
Réponses spontanées	8.4	9.5	179
Réponses guidées	91.6	90.5	179

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

En général, 22% de la population pensent que la piqûre des moustiques fait partie des modes de transmission de ce virus. Il en est de même pour le fait de partager les nourritures avec les sidéens et ceci pour 18% des ménages concernés. Aucune différence significative n'a été appréhendée par rapport au niveau d'instruction.

Les quatre moyens de prévention les plus connus par les ménages concernés (tableau 13 en annexe) sont par ordre d'importance : la fidélité, ne pas avoir de rapport sexuel avec une personne infectée, éviter les rapports sexuels à risque et utiliser des préservatifs. Les caractéristiques démographiques considérées lors de l'enquête n'ont pas mis en évidence des différences pour cette connaissance et les réponses ont été aussi guidées que spontanées.

Tableau 2.13-6: Perceptions sur le mode de contamination du VIH/SIDA

	Transmission mère - enfant				N
	Conscients de l'existence des porteurs sains	Pendant la grossesse	Pendant l'accouchement	Pendant l'allaitement	
Sexe					
Masculin	36.4	73.8	68.7	52.1	124
Féminin	50.6	77.2	61.6	59.0	55
Age					
< 25 ans	58.6	87.9	64.9	67.8	17
25 - 34 ans	46.1	69.1	63.7	52.3	42
35 - 54 ans	35.9	75.3	71.1	52.9	90
>=55 ans	37.7	73.7	57.2	52.5	30
Niveau d'instruction					
Sans instruction	34.4	62.1	47.4	50.9	69
Primaire	46.3	77.8	69.5	60.1	64
Secondaire 1er cycle	34.5	85.1	87.1	55.3	26
Secondaire 2nd cycle	52.7	96.1	95.7	45.9	21
Statut matrimonial					
Marié légalement	30.9	95.9	94.8	79.4	10
Marié coutumièrement	41.5	70.3	63.0	53.9	122
Union libre	34.9	0.0	0.0	0.0	4
Séparé / veuf / célibataire	42.1	78.8	67.5	57.1	38
Polygame / Polyandre	38.5	96.2	65.4	36.5	5
Ensemble	40.8	72.6	64.2	54.2	179

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Les trois modes de contamination du VIH entre mère et enfant sont connus par plus de la moitié des ménages concernés, surtout celui pendant la grossesse (73%).

Il n'y a pas de grande différence observée au niveau du sexe, groupes d'âge et le niveau d'instruction contrairement au statu matrimonial. En effet, la totalité de ce qui vit en union libre ignore que le VIH se transmet entre mère- enfant et à différent stade.

La conscience par rapport à l'existence des porteurs sains est relativement basse (seulement 49%). Ce sont les femmes qui sont nombreuse à le savoir et une fois encore, le niveau d'instruction ne représente pas un facteur explicatif.

Tableau 2.13-7 : Utilisation des préservatifs

Répartition par sexe des enquêtés selon leur utilisation ou non de préservatifs

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	%	N	%	N	%	N
Utilise pour éviter la grossesse	2.0	4	0.0	0	1.1	4
Utilise pour se prémunir contre le VIH	6.8	13	15.5	22	10.1	34
Utilise pour prévenir contre la grossesse et la transmission du VIH	1.3	2	1.8	2	1.5	5
N'utilise pas	89.9	168	82.7	116	86.8	284
Ensemble	100	187	100	140	100	327

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Les préservatifs sont conçus pour éviter la contamination des MST (Maladies Sexuellement Transmissibles) y compris le SIDA ainsi que les grossesses non désirées. Ces deux raisons étaient avancées lors de l'enquête afin de percevoir le niveau de son utilisation par la population.

Une prédominance de ceux qui n'utilisent pas (87% de l'ensemble) a été observée à Ambovombe surtout chez les hommes (90% si c'est 83% chez les femmes). Quant à ceux qui l'utilisent, c'est pour se prémunir contre le VIH surtout pour les femmes. Et la connaissance de ces dernières sur le rôle des préservatifs est toujours liée au SIDA car aucune d'entre elles n'ont mentionné que ça permet également d'éviter la grossesse.

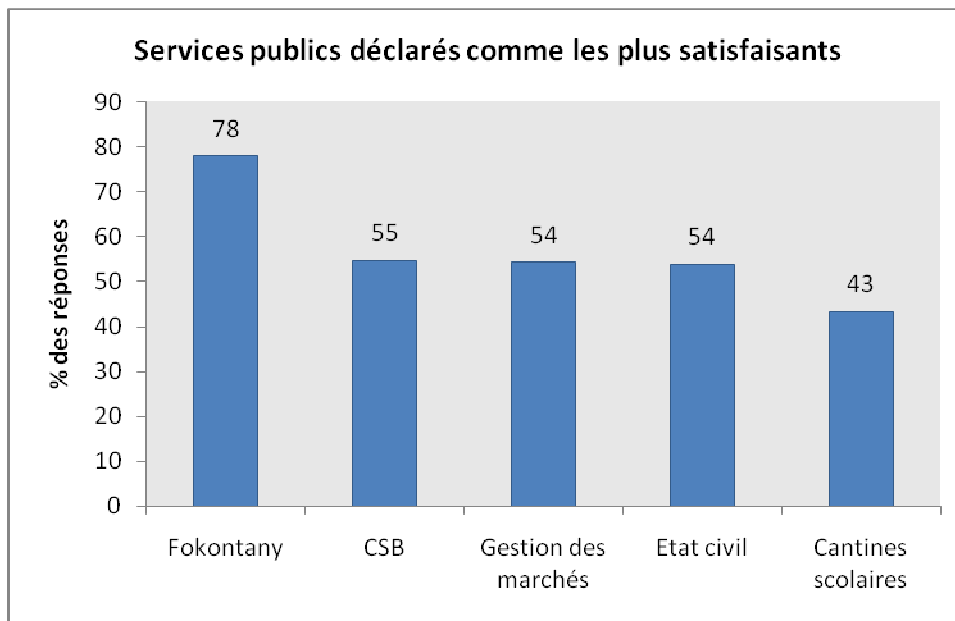
2.14. Habitat

Le module « habitat » reflète la perception des ménages sur la qualité des services fournis auprès des communes et des fokontany de la zone d'études.

2.14.1. Perceptions sur les services rendus par la commune

Suite à la politique de décentralisation appliquée à Madagascar depuis plus d'une décennie, les communes jouent des rôles prépondérants dans beaucoup de domaines par rapport à la vie quotidienne de la population. L'appréciation des ménages sur la qualité des services rendus par celles-ci a été appréhendée.

Graphique 2.14-1 : Services publics déclarés les plus satisfaisants

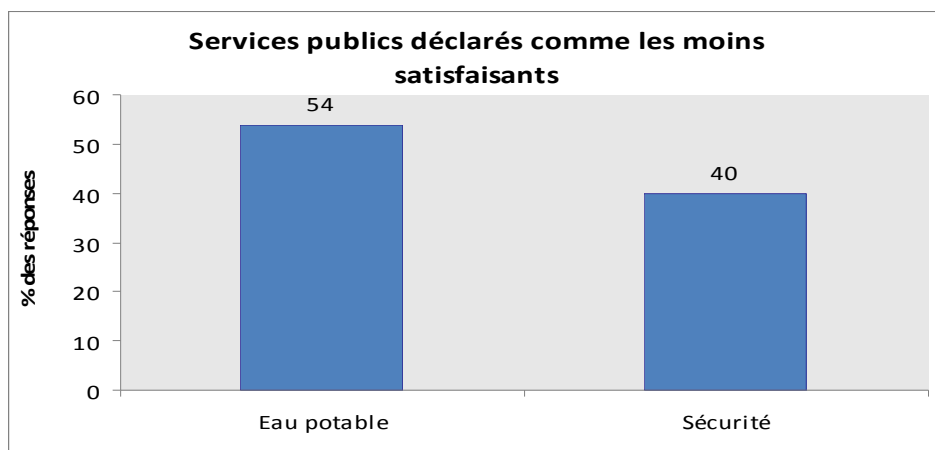


Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Parmi les services publics existants, le fonctionnement du fokontany connaît l'éloge d'être plus satisfaisant par au moins 3 ménages sur 4. Le CSB se trouve en deuxième position avec un taux de satisfaction de 55% des ménages. On peut en déduire que plus de la moitié des ménages ayant fait recours aux soins médicaux apprécient la qualité de service offerte par les CSB. L'Etat Civil, qui est le service administratif le plus utilisé par les ménages (en cas de naissance, mariage, décès, adoption, etc.), et puis la gestion du marché en tant que point d'échanges (achat et d'écoulement des produits) se trouvent au troisième plan et au même rang de satisfaction des ménages (54%).

L'assistance du service des cantines scolaires qui distribuent des aides alimentaires aux élèves donne satisfaction à 43% des ménages. Leur satisfaction s'explique par le fait que, sans le soutien du service des cantines scolaires, la capacité ou le développement intellectuel des enfants peut être limité, ou même, l'absence de ce service peut réduire le taux de scolarisation.

Graphique 2.14-2 : Services publics déclarés les moins satisfaisants



Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Contrairement aux services déclarés plus satisfaisants par les ménages, le service de l'eau potable est décevant pour plus d'un ménage sur deux (54%). La raison en est que premièrement, la zone d'Ambovombe est caractérisée par la sécheresse, et deuxièmement, le taux d'accès des ménages à l'eau potable (source améliorée) reste encore faible (27%). Alors que la disponibilité de l'eau potable pour tout le monde est un élément essentiel de la santé, et qui est un moyen efficace pour lutter contre la diarrhée. Par ailleurs, la sécurité a également fait l'objet de plus d'inassouvissement selon 4 répondants sur 10.

Pour les raisons d'insatisfaction évoquées par les concernés (tableau 14 en annexe) :

- Le renchérissement des dépenses en eau dû à l'élévation du coût de ce bien est le principal argument avancé pour expliquer l'insatisfaction en matière d'accès à l'eau (42%).
- L'absence ou le retard fréquent du personnel constitue la principale insatisfaction des enquêtés (39%) en matière de sécurité publique puisque les victimes sont impatientes devant les insécurités ou les difficultés qui se présentent. En outre, le manque de personnel associé avec la lenteur administrative aggravent encore cette insatisfaction selon les 26% des ménages.

2.14.2. Perceptions sur les services rendus par les fokontany

En tant que services les plus accessibles par les ménages, la satisfaction de ces derniers par rapport aux services rendus par les fokontany a été aussi étudiée.

Tableau 2.14-1: Les domaines faisant l'objet de non satisfactions

Proportion des enquêtés qui ont déclaré ne pas être satisfaits des services fournis par le fokontany pour chacun des domaines cités		
	%	N
Actes de recensement	31.3	16
Sécurité	62.5	16
Travaux communautaires	50.0	16
Autres	0.0	16

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Au niveau du fokontany, les faiblesses au niveau de la sécurité sont plus manifestées par plus de six enquêtés sur dix. La raison en est que le fokontany ne possède ni le personnel qualifié ni les moyens nécessaire pour assurer pleinement la sécurité. Son rôle se limite aux enregistrements des plaintes et puis les envoyer aux responsables hiérarchiques si nécessaire.

Pour les travaux communautaires, ce sont les mauvaises organisations ou les incohésions sociales au niveau du fokontany qui peuvent expliquer les raisons d'insatisfaction de la moitié des enquêtés. Le problème réside donc dans la recherche des moyens pour équilibrer la participation de tout le monde, et aussi des mesures à appliquer pour ceux qui ne participent pas.

2.15. Protection de l'enfant et violence à domicile

La protection des enfants est signalée dans la convention relative aux droits de l'enfant (1989), tel qu'il doit être défendu à toute forme de maltraitance et d'inhumanité. Ainsi, cette partie veut analyser le taux de violence à l'égard des enfants dans le district d'Ambovombe.

2.15.1. Violence à l'égard de l'enfant

Malgré les petites bêtises des enfants, la violence envers eux peut entraîner des perturbations physiques, psychologiques et mentales, ou bien même provoquer une désorientation complète de leur avenir.

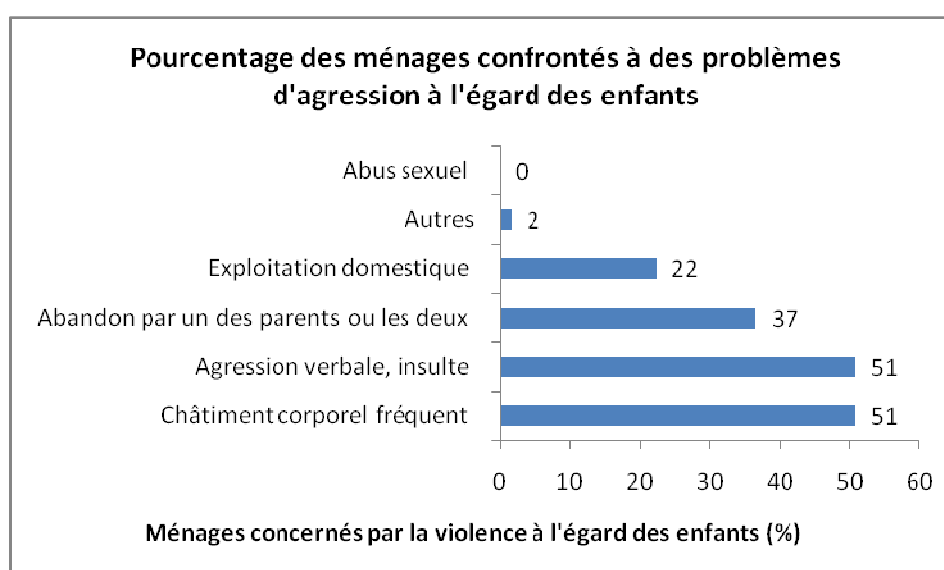
Tableau 2.15-1: Etendue de la violence à l'égard des enfants

Répartition des ménages selon l'occurrence de phénomènes d'agression ou de violence à l'égard des enfants depuis janvier 2010		
	%	N
Oui	12.6	63
Non	87.5	437
Total	100.0	500

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Les résultats de l'enquête montrent que l'acte d'agression ou de violence n'a affecté que 12% des ménages depuis le mois de janvier 2010. Alors, un aspect du droit de l'enfant est plus ou moins respecté par la population en général. Dans le cas où le ménage est concerné par des phénomènes d'agression ou de violence à l'égard des enfants, la présente étude a essayé de voir quelles sont les formes les plus fréquentes parmi les thèmes cités dans le graphique suivant : abus sexuel, exploitation domestique, abandon par l'un ou les deux parents, agression verbale ou insulte, châtiment corporel ou autre forme de maltraitance.

Graphique 2.15-1: Les formes d'agression à l'égard de l'enfant



Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe

L'abus sexuel est absent dans les ménages du district d'Ambovombe. Mais 37% des ménages concernés constatent que les agressions subites par les enfants font suite de l'abandon de l'un des parents ou les deux. Un enquêté résidant au sein de ménages affectés par le phénomène sur 2 déclare que les enfants qui vivent avec eux ont subi des insultes ou agressions verbales malveillantes. Bien sûr que ces insultes ou agressions verbales provoquent toujours des blessures et qui nuis la psychologie des enfants concernés. Plus de la moitié des enquêtés attestent la présence des châtiments corporels envers les enfants au sein de leur ménage. Mais les châtiments corporels répétitifs peuvent provoquer des séquelles (physique, intellectuel) chez les enfants victimes. Le cas échéant, ils pourraient être une des sources de la délinquance juvénile. L'exploitation domestique des enfants est enregistrée par 22% des ménages enquêtés.

2.16. Violence à l'égard de la femme

L'analyse de la violence domestique à l'égard des femmes est un point essentiel dans le respect du droit de l'homme. C'est surtout dans des faits qu'on juge normale et courant que ces violences domestiques apparaissent. Alors, on a évoquée les différents types de violences qui peuvent se présenter dans le foyer, et qui peuvent affecter les femmes.

Tableau 2.16-1: Nature des violences à domicile

Pourcentage des enquêtés ayant rapporté les différents types de violence affectant généralement les femmes dans leur entourage			
	Homme (N=266)	Femme (N=243)	Ensemble (N=500)
	%	%	%
Violence conjugale	25.3	25.4	25.8
Viols	0.4	0.0	0.2
Kidnapping	0.4	0.0	0.2
Prostitution forcée	0.8	0.0	0.4
Grossesse forcée	7.3	7.6	7.6
Harcèlement psychologique	14.4	12.2	13.6
Travail forcé	4.6	6.4	5.6
Esclavage	9.5	6.9	8.4

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Il est constaté que la violence conjugale figure parmi les formes de violence du droit de la femme les plus connues (évoqué par 26% de l'ensemble des hommes et des femmes). Le harcèlement psychologique est prépondérant selon les 13% des enquêtés. L'esclavage, ainsi que la grossesse forcée sont évoqués par des proportions égales de 8% des ménages. Les autres formes de violence, à titre d'exemple les viols, le kidnapping, la prostitution forcée sont observées mais avec une négligeable incidence.

2.17. Etat de droit et justice

Cette section présente un double objectif. Il s'agit d'abord de traiter l'aspect de l'insécurité en général à l'échelle des villages dans le contexte de crise. Ensuite, il y a lieu de définir la place des médias dans la société et ce, compte tenu de la conjoncture actuelle.

2.17.1. Perceptions des ménages sur l'insécurité depuis janvier 2010

Les perceptions des ménages sont plus ou moins distribuées en ce qui concerne l'insécurité. A Ambovombe, malgré la déclaration des 65% des enquêtés que la sécurité est bonne (tableau 15 en annexe), une proportion non négligeable (16.5%) avance la gravité de l'insécurité. Pour ceux qui sont victimes de la situation, les vols de zébus, les vols d'autres animaux d'élevage, les vols de cultures sur pieds, et les actes de cambriolage sont les manifestations les plus répandues.

Parmi les explications des enquêtés, les vols de culture sur champ sont les plus enregistrés (réponses avancés par les 5% des répondants) et qui se présentent plusieurs fois. La contradiction entre le faible taux et la fréquence assez élevée est imputable au fait que les actes d'insécurité sont localisés dans certaines communes voire même fokontany, donc ne concernent pas les autres. Viennent ensuite les vols des autres animaux d'élevage et de zébus avec les proportions avoisinant les 2%. En raison de la dégradation des conditions de vie, les vols de zébus ont pris de l'ampleur dans la partie sud du district tandis que ces mêmes délits et éventuellement des actes de banditisme affligent la communauté dans l'axe nord, vers la commune d'Ampamata. La prolifération de tels actes d'insécurité rurale explique le fait que 16.5% des ménages perçoivent une situation d'insécurité grave ou très grave.

Les ménages qui perçoivent l'absence de problèmes relatifs à la sécurité publique sont de l'ordre de 4%. Par rapport à l'ampleur des pertes (tableau 16 en annexe), plus de 4 ménages victimes sur 10 enregistrent la disparition totale de leurs zébus. Cette région est caractérisée par l'existence des « *dahalo* » et le vol des bœufs. Que ce soit le vol de zébus ou le cambriolage, les bandits sont menés avec des armes plus performantes et qu'ils sont capable de tuer au cas où la victime essaye de résister à leur demande, ou tout au moins ils donnent des coups pour intimider les membres du ménage victime. C'est le cas des 35% des ménages qui ont subi des blessures légères lors des attaques. L'ampleur des pertes tourne souvent autour de 1/3 aussi bien pour les vols d'autres animaux d'élevage que pour les vols de culture (respectivement 58% et 66% selon les ménages).

Tableau 2.17-1: Mesures prises par les ménages pour faire face à l'insécurité

Répartition des ménages selon leurs perceptions sur l'insécurité et les mesures prises						
	Très grave N=12	Grave N=70	Moyen N=74	Bonne N=324	Sans problème N=19	Total N=500
Participer à la garde du village	43.0	46.0	36.1	10.4	14.5	20.2
Faire preuve de plus de vigilance	29.7	29.1	33.7	14.6	3.7	19.5
renforcer la serrure de la maison	0.0	2.8	7.6	3.1	4.9	3.7
Ne pas garder des objets de valeur ou des produits des exploitations à domicile	0.0	1.8	0.0	0.0	0.0	0.3
Dormir dans les champs	11.1	6.6	1.8	0.0	0.0	1.5
Rien	16.1	13.7	20.9	71.9	76.9	55.0
Autres	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.4
Total	100	100	100	100	100	100

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

A partir de la perception où l'insécurité est grave (y compris le très grave), ceux qui ont cette sensation font preuve de plus de vigilance (29% des ménages). En général, ce sont des mesures collectives qui sont adoptées par les gens, et la participation à la garde du village est la mesure prise par bon nombre de ménages (46%). Mais cette mesure nécessite une organisation spéciale des villageois en ce qui concerne les stratégies et le plan de défense à adopter, le mode de communication et d'informations en cas d'alerte et aussi la bonne collaboration avec les responsables de la sécurité publique (gendarmes, polices, militaires). Les ménages sont conscients que prendre des mesures individuelles comme ne pas garder des objets de valeur à domicile ou renforcer la serrure de la maison n'est pas suffisante pour faire face à l'insécurité. Une fois qu'ils sont avertis de la venue des « *dahalo* », les villageois ne le prennent plus à la légère : ainsi, passer la nuit dans les champs est la solution adoptée par 11% des ménages qui avancent que l'insécurité est très grave, et 6% parmi ceux qui déclarent que la situation est grave. Cette mesure est prise pour éviter les affrontements qui peuvent entraîner les pertes de vie et les blessures en cas d'attaque réelle, et qui permet de garder entre les mains les épargnes du ménage.

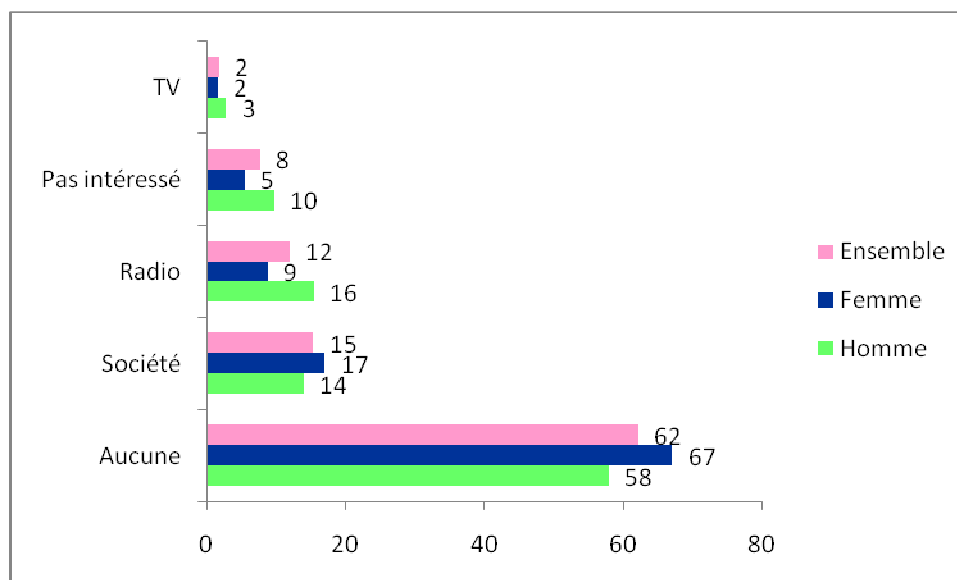
2.17.2. Occurrence d'arrestation depuis janvier 2010

Des enquêtes judiciaires doivent être faites suite à une infraction. Cette partie de l'étude essaie de mettre en exergue l'existence de ces enquêtes ainsi que leur incidence sur les membres de la famille ou proches des ménages (tableau 17 en annexe). Il est constaté que rare sont les cas où ces individus sont impliqués dans ces actes de banditisme et en font par la suite l'objet d'une arrestation depuis janvier 2010.

2.17.3. Situation à l'égard des médias

Dans la situation actuelle de crise les informations jouent des rôles importants sur le quotidien des citoyens surtout ceux qui habitent des zones reculées comme Ambovombe.

Graphique 2.17-1: Les médias utilisés par les enquêtés pour s'informer



Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Quel que soit le type d'information reçue par les individus du ménage, ce qui nous intéresse dans cette partie c'est l'origine de ces informations, ou plutôt les différents médias recourus. Plus de six enquêtés sur dix défendent qu'ils ne s'intéressent pas aux informations via médias.

La radio est le type de médias les plus recourus par les enquêtés (12%) pour plusieurs raisons :

- le prix d'une poste radio est proportionnel au pouvoir d'achat des ménages ruraux (selon la marque et la qualité choisie).
- l'existence de plusieurs fréquences de la radio permet aux ménages de capter des différentes informations et à n'importe quel endroit

Dans la région concernée, les hommes peuvent recourir plus à des types de médias comme la radio ou la TV (18%) pour deux raisons :

- parce qu'il est le chef de ménage, et dans le cas où ce dernier ne possède qu'une petite radio de poche (fait habituel en milieu rural), elle reste en sa propre possession et c'est lui qui partage aux membres de la famille les informations jugées nécessaires.

- pendant que les femmes et les enfants s'occupent des préparatifs du foyer, ils sont plus ou moins disponibles, après les activités de la journée, pour suivre les informations (seul ou entre amis).

Malgré la gratuité des informations reçues auprès de la société, la proportion des ménages qui l'utilisent est de 15%. Ainsi, comme elles sont gratuites, ces informations peuvent provoquer des

perturbations sociales s'il n'y a pas un recoupement bien fondé avant la diffusion. (Exemple : alerte en cas d'insécurité).

Face à la conjoncture actuelle, l'étude est curieuse de savoir comment les enquêtés qui ont recourus aux médias prennent-ils le rôle que puissent jouer ces sources d'informations.

Tableau 2.17-2 : Perceptions sur le rôle des médias dans le contexte actuel de la crise

Répartition des enquêtés qui ont évoqué les différents rôles joués par les médias dans le contexte actuel de la crise, par sexe						
	Homme		Femme		Ensemble	
	%	N	%	N	%	N
Provocateur	6.6	5	3.3	2	5	8
Manipulateur	7.2	6	11.7	7	9	13
Educateur	17.7	15	8.8	5	14	20
Réconciliateur	9.3	8	7.6	5	9	12
Neutre	10.3	8	2.6	2	7	10
NSP	48.9	40	66.0	41	56	82
Total	100.0	83	100.0	62	100	145

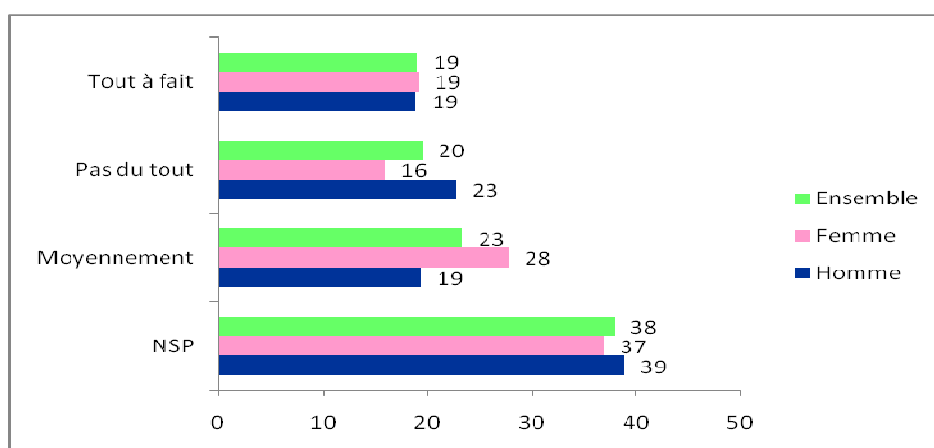
Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Ceux qui ont rappelé l'impartialité des médias sont marginales (7%). La prépondérance de ceux qui ne savent pas ce rôle est appréciée au niveau de 56% des enquêtés. Ceux qui le jugent en tant qu'éducateur représentent les 14%. Ces moyens d'information sont plutôt manipulateurs pour 9% des enquêtés et provocateur pour les 5%.

2.18. Jeunes

Un des facteurs qui détermine actuellement le développement d'un pays, d'une nation ou d'une société est la prise de responsabilité des jeunes membres. Pour les plus jeunes, on parle souvent de « manque d'expériences ». Par contre, si une action qui devrait être entreprise ne l'est pas à temps, il y aura lieu « d'irresponsabilité » des jeunes. Cette partie sera destinée à mettre en évidence les différentes perceptions émises par les enquêtés par rapport aux jeunes de 15 à 24 ans de leur entourage. Le module traitera les avis sur le niveau d'engagement des jeunes, l'optimisme concernant l'avenir de ces derniers, leurs principales distractions et les menaces, ainsi que l'éducation sexuelle des jeunes et les responsabilités correspondantes.

Graphique 2.18-1: Perceptions des enquêtés sur le niveau d'engagement des jeunes



Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

D'après le graphique ci-dessus, la perception des enquêtés sur le niveau d'engagement des jeunes sont variés : on note que les femmes sont plus optimistes par rapport aux hommes (50% contre 39%). La classe d'âge de 15 à 25 ans est constituée par des gens actifs et sont fortement concernés dans la vie de la société. Néanmoins par rapport à l'engagement en tant que jeunes résidents 45% des enquêtés enregistrent une certaine insouciance.

Tableau 2.18-1 : Degré d'optimisme des enquêtés sur l'avenir des jeunes

	Tout à fait	Moyennement	Pas du tout	NSP	Total	N
Sexe						
Masculin	18.9	19.4	22.8	38.9	100.0	346
Féminin	19.2	27.8	15.9	37.0	100.0	154
Groupe d'âge						
< 25 ans	16.3	24.8	26.8	32.0	100.0	57
25 - 34 ans	19.7	22.8	15.6	42.0	100.0	117
35 - 54 ans	19.4	23.1	22.1	35.5	100.0	201
>=55 ans	19.2	23.7	16.0	41.1	100.0	125
Niveau d'instruction						
Sans instruction	17.5	22.9	18.0	41.7	100.0	368
Primaire	21.9	25.2	21.4	31.5	100.0	94
Secondaire 1er cycle	24.4	10.6	35.4	29.6	100.0	21
Secondaire 2nd cycle	31.9	38.4	25.0	4.7	100.0	17
Statut matrimonial						
Marié légalement	30.1	29.7	15.7	24.6	100.0	8
Marié coutumièrement	16.3	23.9	22.9	36.9	100.0	311
Union libre	0.0	0.0	0.0	100.0	100.0	1
Séparé / veuf / célibataire	21.1	21.2	15.2	42.6	100.0	153
Polygame /Polyandre ou partenaire	37.3	28.6	8.2	25.9	100.0	26
Ensemble	44.4	32.2	13.5	9.9	100.0	500

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

On enregistre une disparité des réponses sur le degré d'optimisme quant à l'avenir des jeunes. Le niveau d'instruction a un impact positif à cet effet. En fait, 32% de ceux qui ont eu un niveau plus avancés en éducation (secondaire second cycle), sont les plus optimistes.

Du point de vue situation matrimoniale, ceux qui vivent en union libre sont les plus pessimistes quant à l'avenir des jeunes, contrairement aux polygames qui en sont très optimistes à 37%.

Les autres caractéristiques sociodémographiques telles que le sexe, l'âge et le groupe d'âge n'ont pas été des facteurs déterminants pour cette perception.

Des études ont été menées sur les conditions d'épanouissement des jeunes. A cet effet, la disponibilité d'infrastructure de loisirs a été examinée.

Tableau 2.18-2 : Opinion des enquêtés sur la disponibilité d'infrastructure de loisirs

Répartition des enquêtés selon leur opinion sur la disponibilité d'infrastructure de loisirs pour les jeunes selon les caractéristiques sociodémographiques					
	Oui	Non	NSP	Total	N
Sexe					
Masculin	3.0	83.3	13.7	100.0	346
Féminin	2.7	81.5	15.9	100.0	154
Groupe d'âge					
< 25 ans	2.1	84.7	13.2	100.0	57
25 - 34 ans	1.9	90.3	7.8	100.0	117
35 - 54 ans	4.0	85.1	10.9	100.0	201
>=55 ans	2.3	69.8	27.9	100.0	125
Niveau d'instruction					
Sans instruction	1.2	81.5	17.2	100.0	368
Primaire	7.3	82.6	9.8	100.0	94
Secondaire 1er cycle	6.2	93.9	0.0	100.0	21
Secondaire 2nd cycle	7.4	87.4	5.3	100.0	17
Statut matrimonial					
Marié légalement	0.0	75.5	24.6	100.0	8
Marié coutumièrement	3.4	84.1	12.6	100.0	311
Union libre	0.0	100.0	0.0	100.0	1
Séparé / veuf / célibataire	1.9	78.1	20.1	100.0	153
Polygame /Polyandre ou partenaire	3.5	90.3	6.2	100.0	26
Ensemble	22.7	73.5	3.8	100.0	500

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Environ 3 enquêtés sur 4 affirment que leurs fokontany n'ont pas assez d'infrastructures de loisirs destinés pour les jeunes.

Il est à signaler que les idées tournent autour d'une même tendance quel que soit la catégorie d'âge des enquêtés.

La distraction la plus exprimée (par 40% des enquêtés) est le sport (tableau 18 en annexe). Le football est le plus fréquent en milieu rural vu qu'il ne demande que peu d'aménagement. Ensuite, il y a la fréquentation des clubs vidéo (17% des répondants).

Le poste téléviseur est considéré comme luxe, donc il ne peut pas être à la portée de tout le monde. Ainsi, ceux qui ont les moyens ont essayé de créer les salles de vidéo et de projeter des films. L'objectif en est de donner satisfaction aux villageois et d'en faire comme source de revenu dont le prix d'entrée est fixé suivant la possibilité des gens. En outre, s'amuser avec les jeux de société, se réunir avec les amis, ainsi qu'écouter la radio attirent aussi les jeunes avec des proportions respectives de 7%, 6% et 6%.

Par ailleurs, les points de vue des enquêtés sur les menaces à la santé des jeunes intéressent également l'étude.

Tableau 2.18-2 : Opinions sur les principales menaces à la santé des jeunes

Pourcentage des enquêtés qui ont évoqué les 3 principales menaces à la santé des jeunes âgés de 15 à 24 ans						
	Première menace (%)		Deuxième menace (%)		Troisième menace (%)	
	Chez les garçons N=525	Chez les filles N=525	Chez les garçons N=421	Chez les filles N=255	Chez les garçons N=192	Chez les filles N=73
Alcool	45.3	4.1	22.5	7.5	4.6	0.0
Tabac	15.1	2.2	51.6	5.0	25.1	0.0
Drogue	1.6	0.0	7.0	1.0	38.5	0.0
VIH/SIDA	3.4	9.2	6.8	15.4	12.9	11.2
Autres IST	5.1	8.3	5.3	17.8	8.5	14.8
Grossesses précoces	0.3	43.0	0.9	34.6	0.8	24.2
Avortement	0.4	1.1	0.0	9.8	0.0	28.7
Banditisme	4.8	0.0	5.8	0.8	8.1	0.0
Prostitution	0.0	3.3	0.0	5.9	0.0	12.2
NSP	24.0	28.5	0.2	2.3	1.4	8.8
Autre	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

L'alcool représente la première menace pour les garçons (45%). Il s'agit d'une situation fréquente à Madagascar aussi bien en ville qu'en milieu rural. Outre l'oisiveté, cette forte tendance des jeunes à la prise de l'alcool peut s'expliquer par le fait que les boissons alcooliques sont très diversifiées et il en est de même pour leurs prix. En deuxième motif, il y a le tabac (52%) dont la dépendance s'attrape facilement et rapidement. Les habitués ont ainsi du mal à s'en priver malgré le prix qui ne s'arrête d'augmenter.

En ce qui concerne les filles, elles sont plutôt plus exposées aux menaces liées à la sexualité telles que la grossesse précoce (43%), les IST (18%), le VIH/SIDA (16%) et l'avortement (29%). Le manque d'éducation surtout en matière de sexualité en est la première cause, mais une possibilité du désir à gagner de l'argent par le biais de la solution « facile » n'est pas à écarter. En effet, le problème financier pousse les jeunes filles, dans la majorité des cas, à devenir des travailleuses de sexe. En ce qui concerne l'avortement, il constitue une suite logique des grossesses non désirées, précoces ou pas.

Tableau 2.18-3 : Opinions sur les rôles des parents en matière d'éducation sur le SIDA

Pourcentage des enquêtés selon leur perceptions sur le rôle des parents en matière d'éducation sur les mesures préventives contre le sida		
Rôle des parents sur l'éducation des jeunes	%	N
Oui	59.7	299
Non	5.1	25
NSP	35.2	176
Total	100.0	500

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Etant donnée qu'on ne trouve pas jusqu'à maintenant des remèdes pour le VIH/SIDA, la meilleure façon de lutter contre cette maladie est de prévenir. La majorité des répondants (60%) pense qu'il est le rôle des parents d'éduquer les enfants sur les mesures préventives contre le VIH / SIDA. Pour ceux qui sont contre cet avis (tableau 19 en annexe), un individu sur 2 déclare que ce rôle revient aux services de santé, puis aux écoles (26%). Les Chef religieux ne s'occupent d'une telle instruction que d'après 8% des réponses.

L'efficacité des services de santé publique par rapport aux besoins des jeunes (tableau 18.7 en annexe) a été sondée. Les réponses sont variées : la majorité des répondants (60%) ne savent pas la situation. Ceux qui sont contre l'efficacité de ces services ne représentent qu'une faible proportion (4%). Par ailleurs, 36% des répondants déclarent que les services de santé au niveau de leurs localités satisfont tout à fait ou à la rigueur moyennement aux besoins des jeunes.

Tableau 2.18-4 : Domaines ne répondant pas aux besoins des jeunes en matière de service de santé publique

Pourcentage des domaines au niveau des services de santé pour lesquels les enquêtés ont cité comme sujets à des problèmes N= 143		
	%	Nombre de fois
Horaire	7.2	16
Confidentialité	1.1	2
Soutien moral	22.3	48
Manque de personnel qualifié en SRA	31.4	68
Services d'information (manque, défaillance)	4.5	10
Problème de disponibilité d'intrants	26.2	56
Prestations défectueuses	7.4	16
Autres (préciser)	0	0
Total	100	216

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Quant aux raisons d’insatisfaction, le manque de personnel qualifié en SRA est la réponse la plus fréquente (31% des réponses). Ensuite, il y a le manque de soutien moral du personnel médical envers les patients qui démotivent ces derniers à fréquenter les services de santé selon 22% des enquêtés.

2.19. Besoins prioritaires

La thématique afférente aux besoins prioritaires informe sur les aspirations de la population quant aux améliorations qu’elle envisage d’apporter si les moyens le permettent évidemment. Afin d’avoir une idée précise sur l’importance de ces aspirations, elles ont été arrangées dans le temps, c’est-à-dire dans l’immédiat et à long terme.

Tableau 2.19-1 : Besoins prioritaires des ménages rapportés

Pourcentage des ménages selon les besoins prioritaires rapportés dans l’immédiat et à long terme				
Besoins prioritaires	Dans l’immédiat		A long termes	
	%	N	%	N
1. Travail (stabilité du travail, trouver du travail pour les chômeurs ou ceux qui ont perdu leur travail, travail rémunérateur...)	4.6	71	6.7	75
2. Sortie de la crise politique (élection dans les meilleurs délais pour trancher sur la situation et avoir plus de paix et de sérénité, autres)	1.1	17	2.7	31
3. Protection sociale (l’accessibilité à des fonds de crédit pour améliorer une activité ou investir et démarrer une nouvelle activité)	10.2	156	11.3	127
4. Alimentation (alimentation correcte en quantité et en qualité, aide alimentaire, convenable, maîtrise de l’inflation de PPN)...	29.4	453	1.1	12
5. Habitat (avoir ou améliorer son habitat, le loyer moins cher, disposer de l’eau, de l’électricité, de toilette et douche publique...)	1.9	29	9.1	103
6. Environnement (curage de canal, réparation des ruelles au niveau des fokontany, réparation des digues, etc.)	0.6	9	9.5	106
7. Sécurité	2.3	36	9.4	106
8. Éducation des enfants	4.2	64	9.7	109
9. Santé	9.7	150	14.1	158
10. Argent (pour investir. en vue des périodes plus difficiles. ...)	25.0	385	3.9	44
11. Matériels de production	8.9	137	14.3	161
12. Ecoulement de la production et prix au producteur	1.4	22	8.0	90
13. Autre (à spécifier)	0.7	10	0.1	1
TOTAL	100.0	1540	100.0	1122
N.B: Réponses multiples				

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Font partie des besoins prioritaires dans l’immédiat, donc ceux dont les réalisations sont considérées comme urgentes et par ordre de priorité, l’alimentation (29%), l’argent (25%) et la protection sociale (10%). Même en période post-récolte, les difficultés alimentaires sont ressenties et exprimées par les ménages. D’autres aspirations ont été également évoquées mais le taux de ménages concernés

n'atteint pas les 10%. Les besoins dans le domaine de l'alimentation peuvent consister en une amélioration en quantité et en qualité, en l'obtention d'aide alimentaire mais également en la maîtrise de la flambée des prix des PPN. Pour ce qui est de l'argent, la population voudrait en avoir pour pouvoir investir dans des projets et faire face aux éventuelles périodes plus difficiles telles que l'incidence de maladie et de cataclysmes naturels. La protection sociale va également dans ce sens en souhaitant l'accès à des fonds de crédit pour une même finalité d'investissement. La priorisation des améliorations en alimentation et des besoins en argent confirme que les difficultés rencontrées par la population sont principalement d'ordre alimentaire et financier. Une réalité qui se cadre bien avec la conjoncture actuelle sans omettre le contexte climatique dans lequel évoluent les producteurs dans le sud.

Par la suite, les avis des ménages sur les besoins à long terme sont assez disparates. Les aspirations évoquées par plus de 10% des répondants portent essentiellement sur un meilleur accès aux matériels de production (14%), la santé (14%) et aussi la protection sociale (11%). La population projette ainsi, une fois les besoins immédiats satisfaits, d'avoir plus d'accès aux matériels de production, ceci afin d'étendre les exploitations actuelles et de suivre l'évolution de la technologie. Il y a aussi le désir d'avoir un meilleur accès aux soins de santé, sans être obligé de donner la priorité aux jeunes enfants, comme ce qui se passe actuellement en cas de maladie. La protection sociale est encore une fois mentionnée, ce qui traduit une vision de continuité pour les nouvelles activités qu'elle aurait démarrées grâce à l'obtention des fonds de crédit.

Il faut mentionner que la sortie de la crise ne fait pas partie de la priorité des ménages à Ambovombe, que ce soit dans l'immédiat ou dans le long terme, et ce, malgré les difficultés qu'ils doivent affronter quotidiennement. Ce comportement est en partie imputable à la faiblesse du niveau d'instruction de la majorité des individus, d'où leurs difficultés à analyser le contexte de crise et à émettre des aspirations y afférentes. Une autre thèse peut être également avancée sur le fait que la population trop occupée à chercher de quoi se nourrir au jour le jour, n'arrive plus à penser à des solutions qui ne vont pas apporter des effets directs et immédiats à leurs besoins. Autrement dit, cette situation, aussi difficile soit elle, est devenue une habitude que la population a tendance à la subir plutôt qu'à chercher à l'améliorer.

Tableau 2.19-2 : Opinions sur l'évolution de la situation des ménages

Répartition (en %) des enquêtés selon leur opinion quant à l'évolution de la situation de leur ménage à la fin de l'année		
	%	N
Stable	12.6	63
S'améliorer	5.5	27
Se détériorer	48.8	244
Autre à préciser	0.0	0
Ne sait pas	33.1	166
Ensemble	100	500

Source : Enquête de suivi de la vulnérabilité en milieu rural, Ambovombe, juin-juillet, 2010

Parallèlement avec les besoins ressentis, les propres opinions des ménages sur l'évolution probable de leur situation à la fin de l'année ont été sondées lors de l'enquête. L'avis majoritaire (49%) opte pour la détérioration, c'est-à-dire que presque la moitié des ménages a une vision pessimiste sur

l'évolution de leur situation. Seulement 13% estiment une certaine stabilité et 33% n'en savent rien. L'existence des individus qui n'ont pas d'opinion à émettre confirme le comportement d'indifférence que l'on a mentionné en haut, et dont les origines sont diverses selon les individus (manque de capacité d'analyse, esprit trop absorbé par les difficultés actuelles, etc.).

Conclusion

Pour conclure, il s'est avéré que plusieurs facteurs se sont combinés pour expliquer la vulnérabilité des ménages ruraux d'Ambovombe et ce, même en période qui succède à la saison des récoltes. D'abord, la sécheresse qui est à l'origine des difficultés d'accès à l'eau et des dégâts sur les cultures constitue une contrainte d'envergure structurelle. Et à cela s'ajoutent les invasions acridiennes qui compromettent souvent les exploitations agricoles. Ensuite, la flambée des prix des PPN et des intrants, ainsi que l'effondrement des prix aux producteurs sont plutôt conçus comme des chocs conjoncturels, susceptibles d'être liés à la crise sociopolitique traversée par le pays depuis le début de l'année 2009. Compte tenu de cette multitude de chocs externes, il a été appréhendé que plusieurs secteurs aient été affectés par la vulnérabilité.

Premièrement, les résultats d'enquête ont montré que l'accès à l'eau demeure encore problématique pour les $\frac{3}{4}$ des ménages qui s'approvisionnent en eau auprès d'une source non améliorée. Plus défavorisée, cette catégorie de ménage met généralement plus d'une heure pour chercher de l'eau (65% contre 19% pour la source améliorée) et affichent des dépenses en eau beaucoup plus importantes (26% des dépenses courantes contre 22%). Il s'agit généralement des ménages utilisant de l'eau issue de puits traditionnel (39%) et de l'eau de surface (28%).

Deuxièmement, d'actes d'insécurité rurale dans certaines zones du district, au point que 17% des ménages estiment que la situation d'insécurité depuis le début de l'année 2010 s'avère grave ou très grave. En raison de la dégradation des conditions de vie, les vols de zébus ont pris de l'ampleur dans la partie sud du district tandis que ces mêmes délits et éventuellement des actes de banditisme prévalent dans l'axe nord, vers la commune d'Ampamata.

Troisièmement, la vulnérabilité a été ressentie à travers la faiblesse du niveau de revenu, vu que 64% des ménages disposent en cette période post-récolte d'un revenu courant mensuel en dessous d'Ariary 100 000, soit moins d'Ariary 3 333 par jour par ménage. Un tel constat est en partie lié au faible prix au producteur d'une part, et à la chute des productions en raison des conditions climatiques d'autre part. Les ménages les plus vulnérables (ayant un revenu inférieur à Ariary 50000) sont principalement ceux dirigés par une femme (48%), ceux dont le chef ne vit pas avec un conjoint, soit séparé, veuf ou célibataire (47%), ceux de plus petite taille, constitués d'au plus 4 individus (55%) et ceux dont le chef n'a jamais été à l'école (40%).

Quatrièmement, la vulnérabilité s'est aussi reflétée dans les dépenses et ce, à travers la part relativement énorme du revenu courant consacrée aux dépenses alimentaires dont la moyenne est de 150.6% et la médiane de 100.4%. Ici encore, le présent indicateur est plus élevé chez les ménages dirigés par une femme (158%), ceux ayant à la tête un chef sans conjoint (157%) et chez les ménages ayant un revenu < d'Ariary 50000 (273%). Une tendance à la décapitalisation en découle, affectant 31% des ménages pour la vente de zébus et 29% pour la vente de moutons ou de chèvres. Cependant, recourir à la décapitalisation risquerait d'épuiser les actifs du ménage dans les années à venir.

Cinquièmement, la vulnérabilité alimentaire transparait à travers la situation alimentaire qui accuse de flagrantes lacunes en termes de diversification même en cette période post-récolte. Une diversification alimentaire est légèrement constatée à mesure que le ménage peut allouer davantage de moyens pour les dépenses alimentaires. Pour les plus vulnérables accusant des dépenses alimentaires mensuelles par tête de moins d'Ariary 7 639, la ration alimentaire hebdomadaire se réduit généralement à une consommation de manioc et de feuilles de patate douce. La consommation d'autres groupes d'aliments tels que les légumineuses, la viande, le laitage s'avère pratiquement non significative. La vulnérabilité des ménages dirigés par une femme est encore réitérée dans le cas présent (45%). Il en est de même avec les ménages régis par le mariage coutumier (53%) et ceux dont le chef ne vit pas avec un conjoint (43%). Cette vulnérabilité alimentaire affecte également les ménages de plus grande taille (46%), ceux dirigés par un chef n'ayant jamais été scolarisé (77%) et ceux à revenu n'atteignant pas Ariary 50000 (67%). En cette saison qualifiée de plus favorable dans l'année, un pourcentage non négligeable de ménages est déjà contraint de sauter de repas, soit 20% pour le petit déjeuner et 17% pour le repas de midi.

Cependant, selon les aspects sociaux, les données sur le taux de réussite au CEPE en 2008-2009 (99%) et de l'incidence des absences prolongées depuis le début de l'année 2010 (7%) ont permis de conclure que la crise n'a pas vraiment induit de bouleversements majeurs au niveau de la scolarité des enfants. Les dotations en cantines scolaires à travers les différentes interventions au développement contribuent considérablement au maintien des enfants au système éducatif malgré les difficultés alimentaires au niveau des ménages. Toutefois, près de 1 enfant âgé de 6 à 17 ans sur 2 seulement est scolarisé, et le retrait du système scolaire s'avère déjà plus fréquent vers l'âge de 15 ans, laissant constater un faible taux de survie. Par ailleurs, du point de vue de la santé, le taux de morbidité n'a pas paru très élevé avec 11% chez les enfants de moins de 5 ans et 7% pour la tranche d'âge de 5 ans et plus.

Ainsi, pour terminer, la saison supposée à l'avance comme plus favorable a été compromise par la sécheresse de sorte que la vulnérabilité a été appréhendée au niveau de plusieurs secteurs. L'avancement de la soudure serait à craindre étant donné la faible couverture alimentaire des stocks à disposition des ménages. Un autre passage d'enquêtes est encore prévu pour la période la plus difficile qu'est la soudure. Une analyse comparative des deux situations s'avèrerait pertinente pour bien décrire les fluctuations des conditions de vie de la population dans l'année.

Références bibliographiques

1. Equipe Permanente de Pilotage/ Plan d'Action pour le Développement Rural (EPP/PADR), Primature, Réseau des Observatoires Ruraux, Rapport d'enquête de l'Observatoire Rural d'Ambovombe, 1999-2008
2. Eric Richard RAVELOJAONA, Tsimihole TOVONDRAFALE « Etude anthropologique sur les groupements FFS : cas des FFS dans la Région Androy, 2010
3. INSTAT et ICF Macro, Enquête Démographique et de Santé de Madagascar 2008-2009, Antananarivo Madagascar, 2010
4. Isabelle DROY, Jean Etienne BIDOU « Comment analyser la vulnérabilité des ménages du Sud de Madagascar face à une crise climatique ? L'apport des observatoires ruraux », Colloque Vulnérabilité sociétale, risque et environnement, Toulouse, mai 2008
5. Lalaina Randrianarison « Revenus extra-agricoles des ménages ruraux et pauvreté », 2003
6. Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget, INSTAT, Enquête Périodique auprès des Ménages 2005, Rapport Principal
7. Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique, Indicateurs de l'Education Fondamentale en 2008-2009
8. Programme Alimentaire Mondial, Evaluation rapide de la sécurité alimentaire, 2007
9. Programme Alimentaire Mondial, Madagascar 2005. Comprehensive Food Security and Vulnerability Analysis (CFSVA)
10. Programme Alimentaire Mondial, Système d'Alerte Précoce, N°142 Pronostic Définitif 2010
11. Revue Scientifique Internationale des Civilisations N°19
12. Système des Nations Unies à Madagascar (2010) : *Évolution de la situation socioéconomique des ménages de la ville d'Antananarivo (Madagascar) durant la crise sociopolitique*. United Nations Multi-cluster Rapid Assessment Mechanism (McRAM III) - Antananarivo, Novembre 2009, 119 pages
13. Système des Nations Unies à Madagascar (2010) : *Situation socioéconomique des ménages de la ville d'Antananarivo et impact de la crise sociopolitique au niveau des ménages*. McRAM Mai 2010, Madagascar, 105p.
14. UNICEF, 2009, Analyse de la situation de la femme et de l'enfant, Madagascar, 237p.
15. UNPD 2009. Rapport mondial sur le développement humain 2009 Lever les barrières : Mobilité et développement humains, 251p.
16. Webliographie
17. La malnutrition dans le sud,
http://www.unicef.org/french/infobycountry/madagascar_53739.html
18. La sécheresse dans le sud,
<http://www.ipsnouvelles.be/news.php?idnews=10338>
19. www.moov.mg
20. Eau, assainissement et hygiène. www.unicef.org/french/wash/index.html
21. McRAM www.mcram.org
22. <http://www.worldbank.org/>
23. EPM 2010